

LE BAPTEME DES ENFANTS
AUJOURD'HUI, AU QUEBEC

par Madeleine REGNIER

Thèse présentée au Département d'Histoire
des religions de l'Université d'Ottawa par
l'entremise de l'Institut de missiologie
de l'Université Saint-Paul en vue de
l'obtention de la maîtrise ès arts avec
mention Histoire des religions.



*Grade conféré
le 7 octobre 1968
M. Beauchamp
Secrétaire*

Ottawa, 1968

UMI Number: EC55575

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55575
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Nous désirons exprimer notre reconnaissance aux personnes qui ont permis la réalisation de ce projet.

Nous rendons d'abord hommage à l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie et nous le remercions pour les facilités qu'il nous a accordées et qui nous ont aidée à mener ce travail à terme.

Notre gratitude va aussi à l'Institut de missiologie de l'Université Saint-Paul pour nous avoir favorisé une insertion dans le programme de recherches entrepris par la Pastorale diocésaine de Hull en vue de revaloriser le caractère missionnaire de l'Eglise.

Nous remercions tous ceux qui ont guidé et soutenu notre effort et qui y ont apporté leur précieuse collaboration:

Le R.P. Jean Trudeau, o.m.i., professeur d'anthropologie à l'Université Saint-Paul qui nous a donné l'élan initial.

M. Claude Létourneau, responsable des recherches en sociologie religieuse au diocèse de Hull et chargé de cours au Département des sciences religieuses de l'Université d'Ottawa, qui a bien voulu accepter de diriger cette thèse et en a suivi avec intérêt toutes les étapes.

Le R.P. Normand Provencher, o.m.i., professeur de théologie à l'Université Saint-Paul, qui nous a aidée de

ses conseils judicieux.

D'autres qui nous ont offert leur fraternel appui, spécialement Céline Perron, ss.cc., R. Marie Doiron, n.d.s.c., Jeannette Vézina, f.d.l.s., Nicole Plourde, ss.cc. et Edith Leblanc, n.d.s.c. lors des entrevues sur le terrain pour recueillir les témoignages et lors de la première ébauche de la compilation.

A Messieurs les curés, ainsi qu'à leurs paroissiens, à tout l'aimable personnel du Centre de Hull, nous exprimons notre satisfaction reconnaissante pour l'accueil bienveillant qu'ils nous ont tous manifesté et qui nous a rendu agréable un travail qui eût pu être très onéreux.

N'eût été cette collaboration, l'enquête présente n'aurait pu être menée efficacement, dans le laps de temps relativement restreint dont nous disposions.

TABLE DES MATIÈRES

	page
INTRODUCTION	ix
PREMIERE PARTIE: LE BAPTEME DES ENFANTS ELABORATION DE LA THEORIE	
CHAPITRE PREMIER : PORTEE ECCLESIALE DU SACREMENT	2
I. Rétrospectives historiques	2
1. Origines du pédobaptisme	2
2. Sa pratique dans l'Eglise primitive	4
II. Considérations doctrinales	9
1. Sens de l'initiation chrétienne	9
2. Engagement communautaire	13
CHAPITRE DEUXIEME : SCHEME THEORIQUE DE L'ENQUETE	18
I. Formulation du problème	18
1. Interrogation pastorale	18
2. Apport de la sociologie	24
II. Choix du champ d'observation	28
III. Façon de procéder (méthode suivie)	31
IV. Instruments utilisés (documentation)	33
V. Objectif	36

TABLE DES MATIERES

vi

CHAPITRE SIXIEME : COMPREHENSION DU BAPTEME	143
I. Rituel baptismal	144
II. Lieu du baptême	152
III. Participation communautaire	154
Conclusion	160
CONCLUSIONS GENERALES	165
BIBLIOGRAPHIE	173
ANNEXE I : Classification des occupations	179
ANNEXE II: Questionnaire	181

LISTE DES TABLEAUX

	page
1. Age des parents	41
2. Nombre d'enfants	42
3. Habitat	43
4. Scolarité	46
5. Occupation du père	48
6. Catéchèse des adultes	55
7. Suggestions pour les cours de catéchèse	56
8. Relations prêtres-laïcs	61
9. Honoraires pour le baptême	64
10. Baptême des enfants en bas âge	82
11. Enfants morts sans baptême	85
12. Y a-t-il inconvénients à ne pas être baptisé?	91
13. Genre de fête à la maison	95
14. Coutume des cadeaux	98
15. Appréciation de la fête	100
16. Conversations avant le baptême	103
17. Le nom de l'enfant	105
18. Intérêt des autres enfants	108
19. La nouvelle catéchèse	110
20. Préparation au baptême	113
21. Responsabilités des parents	117
22. Parrains et marraines	125

LISTE DES TABLEAUX

viii

23. Choix des parrains	126
24. Nécessité des parrains	129
25. Responsabilités des parrains	132
26. Responsabilités des baptisés	136
27. Appréciation de la cérémonie	146
28. Cérémonie du baptême	147
29. Suggestions pour la cérémonie	150
30. Ce qu'il faudrait supprimer	150
31. Participation communautaire	156
32. Baptêmes en groupe	159
33. Suggestions pour la catéchèse pré-baptismale . .	161
34. Modalités pour la catéchèse pré-baptismale . . .	163

INTRODUCTION

La question du baptême des enfants se pose à la conscience de l'Eglise avec une certaine inquiétude. Doit-elle admettre au sacrement de la foi ces petits dont les parents, pratiquant peu ou pas, ne peuvent offrir que peu de garantie de fidélité chrétienne? Ne serait-il pas plus sage de différer le baptême jusqu'au moment où l'enfant pourrait lui-même assumer son engagement après un choix libre, réfléchi, personnel?

Voilà le problème sur lequel nous voulons nous pencher. Pour mettre en valeur la portée de notre présente recherche, nous esquisserons un très bref aperçu de la signification ecclésiale du baptême. Nous jetterons d'abord un coup d'oeil sur l'évolution de la pratique du pédobaptême dans l'Eglise primitive, soit du début du christianisme aux V^e ou VI^e siècles. Cette exploration historique coïncidera avec l'attitude actuelle de la pastorale:

Retrouver le sens plénier qu'avait le sacrement dans l'horizon eschatologique de la communauté primitive, voilà la tâche imposée de nos jours à l'Eglise, comme elle le fut tout au long de son histoire¹.

¹ Joachim JEREMIAS, Le baptême des enfants pendant les quatre premiers siècles, trad. de B. Hubsch et F. Stoessel, prés. de M. Jourjon, LePuy-Lyon, Xavier Mappus, 1967, p. 134.

De ces faits historiques, nous essaierons de dégager les intentions de l'Eglise qui ont présidé à l'organisation de cette institution sacramentaire. Afin d'éclairer notre démarche d'une certaine lumière théologique, tout en consultant l'histoire, nous nous inspirerons des décrets conciliaires qui ont récemment marqué un effort tangible de retour aux sources. Ainsi, nous exposerons brièvement le sens de l'initiation chrétienne pour en faire ressortir les exigences d'engagement communautaire. Nous ferons voir l'importance accordée au rôle des adultes dans l'administration du baptême en nous arrêtant un peu plus longuement sur le parrainage.

Face à ces données élémentaires et succinctes de doctrine, nous analyserons certains comportements des chrétiens contemporains, afin de confronter leurs attitudes avec les intentions de l'Eglise. Nous ferons appel aux procédés de la sociologie qui apporteront à notre étude plus de garantie de précision et d'exactitude.

Après avoir pris connaissance du problème déjà analysé en France, dans le volume intitulé Ils demandent le baptême pour leur enfant², nous avons décidé de mener une enquête auprès des chrétiens québécois. Le secteur

² En collaboration, Ils demandent le baptême pour leur enfant, Paris, Seuil, 1966, 256 p.

choisi est un quartier défavorisé de la ville de Hull : zone pastorale comprenant 24 000 âmes réparties en quatre paroisses où la population est catholique à environ 98%.

Des interviews conduites à l'aide d'un questionnaire structuré nous ont permis de déceler certaines tendances révélatrices de la conception qu'ont du baptême les chrétiens contemporains. Les motifs qui conditionnent les démarches des parents, à l'occasion de cet événement, sont intimement reliés à leur conception. Déviante, parce que trop légaliste, superficielle ou sentimentale, cette conception cause, par voie de conséquence, une compréhension faussée de la réalité baptismale. Tout en nous gardant de porter sur les comportements des gens des jugements de valeur, nous exploiterons le questionnaire afin de vérifier si, dans l'ensemble, ces attitudes rejoignent les normes de l'Eglise et si elles contribuent à donner de l'Eglise un visage attirant. Nous espérons ainsi fournir à la pastorale certains matériaux qui lui permettront de construire des modalités propres à revaloriser, aux yeux des chrétiens d'aujourd'hui, la profonde réalité du mystère baptismal.

PREMIERE PARTIE

LE BAPTEME DES ENFANTS
ELABORATION DE LA DOCTRINE

CHAPITRE PREMIER

PORTEE ECCLESIALE DU SACREMENT

I. RETROSPECTIVES HISTORIQUES.

1. Origines du pédobaptisme.

Plusieurs théologiens protestants se sont laborieusement penchés sur cette question, afin de prouver, par la Bible, l'origine apostolique de cette coutume. Ce qui a surtout attiré notre attention c'est la controverse Jeremias-Aland. Dans son livre Infant Baptism in the First Four Centuries¹, Joachim Jeremias traite méthodiquement le problème: il croit tenir du Nouveau Testament, des documents et des inscriptions des premiers siècles, des témoignages assez plausibles en faveur de l'origine apostolique de la pratique du pédobaptisme. Mais le professeur Kurt Aland conteste la position de son coreligionnaire, dans Did the Early Church Baptize Infants?² Avec sérénité et modestie, Jeremias revient à la charge après avoir remanié sa première étude et répond à son tour aux objections de

¹ Joachim JEREMIAS, Infant Baptism in the First Four Centuries, London, 1960, 111 p.

² Kurt ALAND, Did the Early Church Baptize Infants? London, The Library of History and Doctrine, 1963, 120 p.

M. Aland dans The Origins of Infant Baptism³. Ce deuxième ouvrage apporte des arguments dont la probabilité positive permet d'admettre la possibilité du baptême des enfants dès l'époque n^o-testamentaire.

La production catholique exégétique et patrologique récente n'est pas moins abondante. Nous nous sommes arrêtée aux écrits du chanoine J.C. Didier⁴, qui présentent un dossier assez important des textes de la tradition sur le pédobaptisme.

Pour essayer de faire remonter aux apôtres cet usage de l'Eglise, les commentateurs ont tenté d'interpréter divers textes de la Bible. Ainsi, lorsque le livre des Actes (16, 15) mentionne que la conversion de Lydie entraîne celle de toute sa famille que saint Paul baptise ensuite, il n'est pas invraisemblable de supposer que le baptême ait pu toucher des enfants. De même à Corinthe, la "maison" de Stéphanas, également baptisée par l'Apôtre, pouvait bien inclure des enfants. Mais aucun texte précis ne prouve rien, d'une façon péremptoire, ni en faveur, ni contre le pédobaptisme à l'origine de l'Eglise. Cependant, il est possible, et même facile, d'en démontrer la

3 Joachim JEREMIAS, The Origins of Infant Baptism, London, 1963, 90 p.

4 J.C. DIDIER, Le baptême des enfants dans la tradition de l'Eglise, Paris-Tournai, Desclée et Cie, 1960.

légitimité par des arguments indirects, en invoquant, par exemple, la nature et le but du sacrement et aussi le droit qu'y ont les enfants nés de parents chrétiens; mais laissons les théologiens et les exégètes débattre la question.

Faudrait-il donc convenir, historiquement, que le baptême des enfants est une innovation du II^e siècle? Le témoignage de saint Polycarpe: "... il y a quatre-vingt-dix ans que je sers le Christ⁵" pourrait laisser présumer qu'il fut baptisé enfant. De même, M. A. Hamman⁶, dans le récit du martyre de saint Justin, fait dire aux chrétiens: "C'est depuis longtemps que nous avons reçu de nos parents cette même confession." De son côté, saint Irénée (140-202) affirme que les enfants en bas âge peuvent être sanctifiés par Jésus⁷. Mais tous ces renseignements ne nous permettent encore que de simples conjectures et non des certitudes historiques.

2. Sa pratique dans l'Eglise primitive.

Les indices les plus révélateurs remontent à Tertullien, à Origène et à Hippolyte. Par eux, nous savons

⁵ Martyre de saint Polycarpe, IX, 3, éd. P.Th. Camelot, coll. "Sources chrétiennes", no 10, Paris, Cerf, 1950.

⁶ A. HAMMAN, L'Empire et la Croix, coll. "Ictus", Paris, 1957, p. 171-173.

⁷ IRENEE, Adv. Haeres., II, 22, 4 (P.G., 7, 784).

que les communautés chrétiennes de l'Afrique du Nord, de la Palestine et de Rome admettaient les petits enfants au baptême. Toutefois, les inscriptions de ce temps⁸ semblent attester que l'Eglise ne baptisait les enfants que lorsqu'ils avaient atteint un certain âge: "Laissons-les devenir chrétiens quand ils peuvent connaître le Christ⁹", clamait Tertullien, l'anti-pédobaptiste. Mais s'il conteste l'opportunité de conférer le baptême aux enfants, il n'en nie pas la légitimité, ni la validité, ni surtout l'existence. A son tour, Hippolyte donne un aperçu de la liturgie baptismale au début du III^e siècle. Nous pouvons lire, dans la Tradition Apostolique:

Au chant du coq, qu'ils s'approchent des eaux qui doivent être courantes et pures. Qu'ils se déshabillent et qu'on baptise d'abord les enfants. S'ils peuvent répondre pour eux-mêmes qu'ils répondent. S'ils ne le peuvent pas, que leurs parents répondent ou quelqu'un de leur famille¹⁰.

Peut-on soutenir que le pédobaptisme n'ait pu surgir qu'au II^e ou au III^e siècle, puisque Origène, en 253, en atteste l'origine apostolique?

8 J.C. DIDIER, ouvrage déjà cité, p. 45-53.

9 TERTULLIEN, De Baptismo, 18, coll. "Sources chrétiennes", no 35, 1952, p. 91-92.

10 HIPPOLYTE, La Tradition Apostolique, 21, éd. B. Botte, coll. "Sources chrétiennes", no 11, Paris, 1946, p. 49.

L'Eglise a reçu des apôtres la coutume de conférer le baptême aux enfants. Ces augustes fondateurs de notre foi, ceux à qui furent révélés tous les secrets concernant nos mystères, savaient que chacun de nous en naissant, est souillé d'une tache qui ne peut être lavée que dans l'eau et le saint Esprit¹¹.

Mais lorsqu'il est fait mention des enfants, précise-t-on leur âge? Interrogeons encore les témoins de l'époque. Dans une lettre à Fidus, saint Cyprien déclare qu'il ne faut pas renvoyer le baptême des enfants au huitième jour mais dès les premiers jours; ainsi que l'a décrété le concile de Carthage en 251:

J'en viens à la question du baptême des enfants. Vous dites qu'il ne doit pas être administré le second ou le troisième jour après la naissance mais que conformément à l'usage de la circoncision d'autrefois il faut différer jusqu'au huitième jour le baptême et la présentation au Seigneur. Cette question agitée au Concile a été résolue à l'unanimité dans un sens contraire à celui-là. Nous avons tous été d'accord qu'il ne fallait pas dans aucun cas refuser la grâce et la miséricorde du Seigneur¹²

Partout, des écrits révèlent qu'aux IV^e et V^e siècles, la coutume se répandit de retarder le baptême des enfants. On invoquait alors le prétexte que les difficultés de l'enfance et de la jeunesse doivent être surmontées

¹¹ ORIGENE, In Rom., V, 9, dans J.P. MIGNE, Patrologiae cursus completus, Series graeca, Paris, Montrouge, 1844-1864.

¹² CYPRIEN, Epist. 64, éd. Bayart, coll. Budé, Paris, 1925, t. 2, p. 214-216 (C.S.E.L. III,2, p. 718-721).

avant d'assumer les obligations découlant de l'engagement chrétien. Saint Grégoire de Naziance rejoignait Tertullien lorsqu'il recommandait d'attendre que l'enfant ait atteint sa troisième année pour qu'il puisse:

...entendre les paroles mystiques (du rituel du baptême) et y répondre; et même s'il ne comprend pas bien, il sera cependant frappé, il lui restera une impression¹³

Cette habitude de retarder le baptême devient, par le fait même, un autre argument en faveur de son origine antérieure, car elle n'est pas née ex nihilo.

Mais avec saint Augustin, le baptême des nouveau-nés prend un tel relief que sa pratique commence à se généraliser alors dans l'Eglise. Dans une lettre, l'illustre évêque d'Hippone réaffirme l'origine apostolique de cette coutume.

L'Eglise tout entière pratique le baptême des enfants. Ce baptême n'a point été établi par les conciles mais plutôt a toujours été en usage. Et si quelqu'un me demandait: Quelle en est l'autorité divine? Il est raisonnable de croire, répondrai-je, qu'il n'y en a point d'autre que celle d'une pratique transmise par la décision des apôtres¹⁴.

Grâce à sa victoire contre l'hérésie pélagienne et à l'influence de son enseignement, Augustin favorisa la

13 GREGOIRE DE NAZIANCE, Orat. XL, 28 in sanctum lavacrum (P.G., 36, 400).

14 AUGUSTIN, De Baptismo, IV, 31, C.S.E.L., 51, 258.

généralisation de la pratique du pédobaptisme. Car la doctrine du péché originel permet d'affirmer l'urgence du baptême dès les premiers instants de l'existence. Aussi voyons-nous l'Eglise définir alors la nécessité du baptême des petits enfants au concile de Carthage (416-418: Canon 2, Denz. No. 102). Affirmation que reprendra le concile de Florence en 1442:

Pour ce qui est des enfants, en raison du danger de mort qui peut fréquemment survenir, et vu qu'il n'y a pas d'autre remède pour les secourir que le sacrement de baptême par lequel ils sont arrachés à l'empire du diable et adoptés comme enfants de Dieu, le baptême doit leur être donné le plus tôt possible¹⁵.

et que canonisera celui de Trente en 1545:

Si quelqu'un nie qu'il faille baptiser les enfants dès qu'ils sont nés du sein de leur mère même s'ils sont nés de parents baptisés, ou affirme qu'ils sont en effet baptisés par la rémission des péchés, mais qu'ils ne tiennent d'Adam rien qui soit péché originel et nécessaire à expier par le bain de la régénération pour obtenir la vie éternelle, d'où il suit que pour eux la forme du baptême donné pour la rémission des péchés présente un sens non point vrai mais faux: qu'il soit anathème¹⁶.

Au V^e, ou plus exactement, au VI^e siècle, on voit donc s'instaurer définitivement la pratique régulière du pédobaptisme dans l'Eglise, alors que Rome réorganise les rites préparatoires au baptême afin de les adapter aux

15 CONCILE DE FLORENCE, Decretum pro Jacobitis, Denz. no 712.

16 CONCILE DE TRENTE, Session V, canon 4, Denz. no 791.

enfants. C'est ainsi que, extrêmement exigeante à l'égard des nouveaux convertis qui demandaient le baptême, l'Eglise s'est toujours penchée avec confiance et attendrissement sur les enfants nés de parents chrétiens afin de les rendre le plus tôt possible aptes à participer à la vie ecclésiastique. Mais il est très important de noter que les mystères de la foi étaient alors vécus dans un climat favorable de conviction, de ferveur, de zèle et de persévérance.

II. CONSIDERATIONS DOCTRINALES.

1. Sens de l'initiation chrétienne.

Si, de nos jours, des rénovations s'imposent, elles ne signifient pas rupture, car le Concile a précisé:

On ne fera des innovations que si l'utilité de l'Eglise les exige vraiment et certainement, et après s'être assuré que les formes nouvelles sortent des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique¹⁷.

Il s'agit bien plutôt d'une tradition à laquelle l'Eglise d'aujourd'hui se doit de rester fidèle pour être une Eglise vivante. Que nous enseigne donc cette tradition au sujet du baptême? C'est à saint Augustin qu'il nous faut surtout remonter, puisque l'évêque d'Hippone a élaboré

¹⁷ VATICAN II, Les seize documents conciliaires, Constitution sur la liturgie, art. 23, p. 136.

la doctrine du péché originel, devenue l'enseignement commun de l'Eglise, à partir de la pratique du baptême des enfants.

Dans la Lettre 98 à l'évêque Boniface, écrite vers 410, nous pouvons puiser certaines lumières qui pourraient éclairer les questions soulevées aujourd'hui. Les deux points essentiels de la réflexion augustinienne se résument dans le rôle attribué à l'Esprit-Saint et dans celui de la mater Ecclesia:

Que l'enfant puisse être régénéré par les bons offices de la volonté d'autrui lorsqu'on le présente à la consécration, c'est l'oeuvre de l'unique Esprit. Car l'Ecriture dit: "Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint..." (Jn 3,5). Tandis que l'eau représente extérieurement le sacrement de la grâce, et que l'Esprit opère intérieurement, l'effet bienfaisant de la grâce régénère, dans l'unique Christ, l'homme engendré dans l'unique Adam¹⁸.

Présentant l'autre aspect de sa doctrine, saint Augustin écrit:

Les enfants sont présentés pour recevoir la grâce de l'Esprit non pas tant par les mains de ceux qui les portent que par l'universa societas, l'unique et universelle communion des saints et des fidèles. La charité de ceux-ci, saints et indivisibles, les aide à entrer dans la communion de l'Esprit-Saint, et cela c'est toute l'Ecclesia Mater qui le fait... parce que c'est elle toute entière qui enfante tous les fidèles, qui enfante chacun d'eux¹⁹.

18 AUGUSTIN, Epist. 98 (C.S.E.L., 34, 520-533) 2.

19 Ibidem, 5.

Nous reviendrons sur cette vision ecclésiastique et communautaire en une brève allusion à la fides aliena.

Reprenons l'idée de régénération dans le Christ. La doctrine du péché originel est l'affirmation que tout homme, en entrant, par sa naissance, dans la famille humaine, partage sa situation de péché, et ce n'est que par et dans le Christ, sacrement du salut, que l'humanité reprend ses contacts avec la divinité: "Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé" (Mc 16,16). C'est donc par la foi et le baptême qu'on s'unit au Christ, qu'on devient un de ses membres. Cette incorporation au Christ nous plonge dans sa mort pour la rémission des péchés et dans sa résurrection pour l'accession à une vie nouvelle (Rm 6,3-6), c'est dans et par son Corps mystique, l'Eglise, que le Christ demeure sacrement du salut. L'entrée, par le baptême, dans cette réalité visible, incorpore à la solidarité nouvelle, à la communion avec le Père: ce qui constitue le salut.

Etant une intention divine de dimension universelle, le salut vise tous les hommes: chaque individu est, par conséquent, lié à cette réalité du salut. C'est pourquoi les enfants appartenant à la famille humaine ne peuvent être exclus de ce mystère. En les admettant au baptême, l'Eglise manifeste la prévenance paternelle et aimante de Dieu, la gratuité du don que représente ce sacrement.

Elle valorise la situation de ces petits qu'elle fait entrer dans le plan d'amour du Père, par le Christ. Vraiment Dieu les "aime le premier"; il les sauve sans aucun mérite de leur part.

"A moins de renaître de l'eau et de l'Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu" (Jn 3,5). Voilà donc clairement exprimée la nécessité de la foi et du baptême. Mais les enfants, qui n'ont commis aucune faute personnelle, sont-ils soumis à cette nécessité? Comme tout homme, ils sont pécheurs en Adam, coupés de Dieu: ils ont donc besoin d'une nouvelle naissance. Car cette vie divine, les parents ne peuvent la transmettre en même temps que la vie naturelle. Mais est-ce que cela autorise l'Eglise à accorder le baptême inconditionnellement?

Apporter à chacun par le baptême, sacrement de la foi, le salut en Jésus-Christ, et témoigner, par sa propre vie d'Eglise, de l'appel du Christ à tous les hommes²⁰.

L'Eglise se voit obligée, aujourd'hui, de réviser ses positions. Placée dans une société en mutation, elle redécouvre sa situation de diaspora, selon l'expression de Karl Rahner: "Un christianisme de diaspora est une conquête perpétuelle²¹." Il est évident, dès lors, qu'elle doit

²⁰ Document Episcopal, dans Semaine Religieuse de Rodez, 25 février 1968, no 8, p. 150.

²¹ Karl RAHNER, Mission et grâce, III. Au service des hommes, France, 1965, p. 55-56.

faire en sorte que l'initiation chrétienne demeure, comme à l'origine, "une proclamation du salut de Dieu, un engagement de foi, une manifestation de la communauté de salut qu'est l'Eglise elle-même²²." Pour cela, un réajustement s'impose pour assurer les conditions favorables à l'éclosion et à la conservation de la foi reçue au baptême.

2. Engagement communautaire.

Incorporé par le baptême, au Christ et à l'Eglise, le nouveau membre participe aux actes qui célèbrent manifestement le salut et il se doit d'être, par ses comportements personnels, le témoin de ce salut.

Pourtant, nous ne pouvons nous borner à considérer le baptême dans la seule perspective du salut. Certes, le Seigneur veut et peut sauver tous les hommes, ainsi que nous l'avons souligné. Mais le baptême demeure le signe visible par lequel se manifeste extérieurement l'appartenance au Christ et à la réalité visible du Christ: l'Eglise. La constitution dogmatique Lumen Gentium rappelle cette vérité:

22 A. TILLET, La pastorale du baptême des petits enfants, dans L'Ami du Clergé, no 22, 30 mai 1968, p. 347-352.

Dieu a convoqué la communauté de ceux qui regardent avec foi Jésus, auteur du salut, principe d'unité et de paix, et il en a fait l'Eglise, afin qu'elle soit pour tous et pour chacun le sacrement visible de cette unité salvifique²³.

Le baptême incorpore l'homme à l'Eglise, peuple de Dieu. Il n'est donc pas une affaire individuelle, mais un acte ecclésial: il appartient à toute l'Eglise qui introduit le nouveau membre dans sa communauté visible de foi.

En fonction de notre présent travail, il est important de souligner que le baptême est, avant tout, le sacrement de la foi. Car lorsqu'à la question: "Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu?", on répond: "La foi", il ne s'agit pas, évidemment, d'une foi cherchée, mais d'une foi présente, du sacrement de la foi. Et le baptême est sacrement de la foi, ajoute saint Thomas, non seulement parce qu'il contient une profession de foi, mais parce que le baptisé est agrégé à la communauté des croyants²⁴.

Ainsi, quand l'Eglise accueille un enfant au sein de sa communauté de fidèles (i.e. de ceux qui ont la foi), toute cette communauté a des devoirs spéciaux envers lui, entre autres, celui de procurer des conditions favorables pour que le germe de la foi déposé dans l'âme puisse se

23 VATICAN II, Les seize documents conciliaires, Lumen Gentium, art. 9, p. 29.

24 Somme théologique, 3, q. 39, a. 5c; q. 66, a. 1, ad 1; q. 70, a. 1, c.

développer et s'épanouir. Dans le décret Ad Gentes, le concile Vatican II a laissé entrevoir la dimension communautaire de la réalité baptismale:

L'initiation chrétienne... doit être l'oeuvre non seulement des seuls catéchistes ou des seuls prêtres, mais celle de toute la communauté des fidèles, spécialement celle des parrains en sorte que les catéchumènes sentent qu'ils appartiennent au peuple de Dieu²⁵.

Et dans le décret Presbyterorum Ordinis, on peut lire:

Par la charité, la prière, l'exemple, les efforts de pénitence, la communauté ecclésiale exerce une véritable maternité pour conduire les âmes au Christ²⁶.

Nous assistons, aujourd'hui, à un effort véritable d'authenticité. Dans cette optique, les recherches actuelles en vue de restaurer la fonction du parrainage sont très significatives. En effet, pouvons-nous considérer comme un parrain authentique, celui qui est parachuté à la dernière minute, pour accompagner le baptisé à la cérémonie? Mais si l'Eglise essaie de revaloriser le rôle des parrains, elle désire faire prendre conscience à tous les chrétiens que la fonction parrainante ne se limite pas à une seule personne: elle appartient à toute la communauté chrétienne. Le parrain, choisi canoniquement, représente,

25 VATICAN II, Les seize documents conciliaires, Ad Gentes, art. 14, p. 450.

26 VATICAN II, Les seize documents conciliaires, Le ministère et la vie des prêtres, art. 6, p. 324.

en somme, toute la famille des baptisés dont il est un membre et le signe visible de son action parrainante et dont il résume, en quelque sorte, la coresponsabilité.

Nous comprenons pourquoi, avant d'admettre quelqu'un en son sein, l'Eglise doit s'assurer de la possibilité, pour cet aspirant, d'être éduqué de la foi et de vivre de la fidélité de Dieu dont elle est le sacrement ici-bas. Aujourd'hui donc, comme toujours, l'Eglise ne peut et ne doit renoncer aux obligations strictes d'une préparation et d'une certitude morale que le bébé baptisé grandira dans un milieu de foi vivante et convaincue. D'où il ressort que le nouveau mode d'initiation chrétienne, tout en tenant compte des phénomènes sociologiques actuels, devra présupposer une communauté ancrée solidement sur le Christ, dans la foi. C'est pour cette raison que le Concile a demandé que "le rôle des parents et des parrains, ainsi que leurs devoirs, soient mieux mis en évidence dans le rite lui-même²⁷."

Ainsi, les exemples comptant davantage que les paroles, il faudra que les parents aient accompli le changement de vie que l'Eglise met comme condition au baptême. C'est donc réaffirmer que les parrains et les marraines,

27 VATICAN II, Les seize documents conciliaires, Constitution sur la liturgie, art. 67, p. 149.

tout autant que les parents, doivent se faire un devoir strict en charité et en justice, de transmettre aux enfants cette vie chrétienne, comme un patrimoine, afin de répondre aux attentes de l'Eglise: "Il faut surtout le témoignage d'une foi vivante et adulte, c'est-à-dire d'une foi formée à reconnaître lucidement les difficultés et capable de les surmonter²⁸." Si les parents, adéquatement évangélisés, prennent au sérieux le catéchuménat de leurs enfants, il n'est et ne sera permis de meilleure préparation à l'éclosion naturelle du bourgeon de la foi déposée en eux, par le baptême:

Avant tout, l'éducation des jeunes... doit être ordonnée de telle façon qu'elle puisse susciter des hommes et des femmes qui ne soient pas seulement cultivés, mais qui aient aussi une forte personnalité, car notre temps en a le plus grand besoin²⁹.

Il faut donc ajouter combien est importante l'influence de l'entourage, autre que celui de la famille, pour signifier la portée ecclésiale du sacrement de baptême. De cette façon, lorsque s'éveillera l'intelligence de ces enfants qu'on présente au baptême dès leur bas âge, c'est forts de la grâce, gratuitement reçue alors, qu'ils pourront à leur tour, vivre et rayonner un christianisme personnel et conscient.

28 VATICAN II, Les seize documents conciliaires, L'Eglise dans le monde de ce temps, art. 21,5, p. 191.

29 Ibidem, art. 31,1, p. 201.

CHAPITRE DEUXIEME

SCHEME THEORIQUE DE L'ENQUETE

I. FORMULATION DU PROBLEME.

1. Interrogation pastorale.

En partant des données doctrinales esquissées dans cette première partie, nous nous proposons, dans la suite de ce travail, de prêter une oreille attentive aux interrogations que se posent les pasteurs au sujet du baptême des enfants. Consciente de la mission spécifique que le Christ a confiée à son Eglise et dont elle a la responsabilité, la pastorale se demande quelles modalités elle doit donner à son action pour réaliser le plus adéquatement possible, cette mission: "Allez, enseignez toutes les nations; baptisez-les. Vous serez mes témoins..." D'un autre côté, elle se rend de plus en plus compte qu'il existe dans certains milieux du Québec une situation concrète marquée par l'indifférence, l'ignorance des données de la foi et l'absence de pratique religieuse. Nous nous permettons de rappeler ici l'avertissement de M. G. Morissette soulignant les effets inquiétants de la crise religieuse qui sévit au Québec depuis sept ou huit ans:

Nous sommes les témoins plus ou moins conscients et inquiets d'une régression du christianisme chez nous... Serait-il juste de parler de déchristianisation au Canada français urbain, si l'on précise qu'il s'agit, non d'un phénomène pleinement constitué mais d'un processus de désintégration de la conscience chrétienne, tant au niveau de la pratique qu'à celui des croyances et du comportement moral. L'observateur superficiel note le décrochage de la pratique religieuse. C'est qu'auparavant la religion avait décroché la vie¹.

Il s'ensuit que l'éducation religieuse des enfants subit les conséquences de ce relâchement: d'une part, les parents semblent avoir perdu le sens de leurs responsabilités en ce domaine, car ils considèrent que l'enseignement religieux est dévolu aux prêtres et aux éducateurs sur lesquels ils s'en déchargent; d'autre part, l'école glissant rapidement vers la laïcisation, tend de plus en plus à remettre entre les mains des curés, la charge que l'opinion générale leur attribue spécifiquement; l'instruction religieuse. Ces derniers, absorbés par les multiples devoirs du ministère, n'ont guère le temps de se livrer assidûment à l'enseignement, d'autant plus que les vocations sacerdotales se raréfient.

Face à la complexité de cette situation, les esprits en scrutent les causes. N'a-t-on pas trop souvent ramené la vie chrétienne à des pratiques érigées en

¹ G. MORISSETTE, Pastorale en marche, Montréal, Ed. Rayonnement, 1960, p. 29-30.

absolues? La pensée elle-même ne s'est-elle pas vue annihilée par des schèmes séculaires qui ont, en quelque sorte, baillonné l'intelligence en lui procurant une assurance doctrinale que, malheureusement, la peur a transformée en une sécurité rigide? M. l'abbé Jacques Grand'Maison, professeur de théologie pastorale à l'Université de Montréal, a analysé le phénomène de sécularisation qui s'opère dans notre milieu:

Actuellement, dit-il, il existe au Québec, ce qu'on a appelé une récupération des valeurs humaines... Plusieurs n'acceptent plus une présentation du mystère chrétien qui ne passe pas par ces expériences neuves d'un accomplissement personnel, d'une libération des contraintes extérieures, d'une promotion en tout sens... Notre société est radicalement transformée dans ses structures et sa culture traditionnelles... Jusqu'ici la personnalité de base du Canadien français avait comme axe central la religion, une religion très liée au contexte national. Tout était de la même coulée dans un seul moule. Voici que des dissociations s'opèrent entre sacré et profane. On concilie mal cette foi totalitaire de jadis avec les tendances diverses actuelles... Même chez les meilleurs chrétiens, les secteurs les plus importants de la vie se situent au niveau de la pré-évangélisation: dès que nous sortons de l'univers culturel, nous sommes en terre païenne, en territoire de mission².

Dans une telle atmosphère, dans un tel contexte historique et sociologique, une question se pose à l'Eglise avec acuité: "Faut-il, aujourd'hui, au Québec, baptiser

² Jacques GRAND'MAISON, L'Eglise en dehors de l'église, Cahiers de communauté chrétienne, no 4, Montréal, 1966, p. 28 sv.

tous les enfants nés de parents chrétiens, sans exception? Faut-il les baptiser immédiatement après leur naissance?" Doit-on maintenir une célébration baptismale qui risque de devenir une survivance folklorique? M. le chanoine Leclercq nous donne du folklore une notion simple mais claire, et nous nous permettons de la citer ici:

Usages qu'on suit, sans en percevoir la signification. Quand un folklore est enraciné, il enlève leur signification aux actes. Dans la mesure où le baptême devient du folklore, il perd son caractère religieux. Généralement, les symptômes du folklore ont commencé par être liés à une réalité, et s'en sont détachés, quand on n'y a plus vu qu'une habitude... La vie est pleine d'habitudes qu'on suit sans réfléchir, et dans chaque milieu, on attache de l'importance à certains signes, sans même se demander s'ils ont une signification, et uniquement parce que dans le milieu, on les trouve importants³.

Ne serait-ce pas compromettre le renouveau apostolique lui-même que de refuser de réétudier le problème et de discerner les conditions d'admission à la vie ecclésiale? Avec une certaine anxiété, la pastorale se demande si elle n'est pas acculée à la nécessité d'une pré-évangélisation, au moins en certains endroits de la province. Tant il est vrai que certains usages s'y sont développés de façon à obnubiler l'essentiel du message chrétien. Aujourd'hui, au Québec, le baptême est-il vraiment considéré par tous

³ J. LECLERCQ, L'Eglise devant les hommes, dans Social Compass, 1963, x/1, p. 17.

les chrétiens comme le sacrement de la foi ou ne signifierait-il pas plutôt un rite sociologique et traditionnel auquel il faut se soumettre tant bien que mal?

Ainsi donc, éveillée à la fois par les faits et par les appels du Concile, la pastorale s'aperçoit que bien dégager ce qui est proprement chrétien est une condition indispensable de santé pour l'Eglise. Pour cela, elle essaie de se re-définir, de se re-vitaliser, afin de se réadapter aux besoins de la société actuelle.

Le 21^e concile oecuménique, comme le soulignait S.S. Jean XXIII, veut transmettre dans son intégrité, sans l'affaiblir ni l'altérer, la doctrine catholique qui, malgré les difficultés et les oppositions, est devenue comme le patrimoine commun des hommes... Mais il faut aussi que l'Eglise se tourne vers les temps présents qui entraînent de nouvelles situations, de nouvelles formes de vie et ouvrent de nouvelles voies à l'apostolat catholique. Il faut que la doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et présentée de façon qui réponde aux exigences de notre époque⁴.

Mais cette réadaptation suppose des transformations et délicate est l'action d'effectuer des changements. Plus délicate encore la manière de les amorcer. En procédant par animation, les gens trouvent eux-mêmes, à l'intérieur du groupe, les éléments propices aux opérations nécessitées par un changement. Il s'agit d'un processus encore jeune,

4 J. FRISQUE, Perspectives ouvertes par le Concile, dans Lettre aux communautés de la Mission de France, no 10, 1962, p. 8. Soc. et Past.

il est vrai, mais qui comporte des avantages et des mérites incontestables: son objectif est l'action collective et elle s'inspire d'une conception respectueuse de la personnalité humaine. Dans cette approche par animation, les fidèles se sentent davantage impliqués, et, par conséquent, engagés par un apport personnel à coopérer avec le clergé pour déterminer les objectifs à atteindre et découvrir les moyens adéquats pour en assurer le succès, chaque fois qu'il s'agit d'une question d'intérêt général au sein de la pastorale d'ensemble:

L'animation s'appuie sur une conception optimiste de l'homme et une notion authentique de la démocratie. Un groupe ou une communauté est capable de choisir ce qui lui convient et de participer à l'élaboration et à la prise de décisions qui le concernent. Il s'agit de lui permettre de se définir⁵ et de rendre son agir cohérent et autodéterminé⁵.

Une pastorale d'animation de l'existence chrétienne devrait donc s'inscrire dans la vie quotidienne des hommes à travers "leurs joies, leurs espoirs, leurs tristesses et leurs angoisses" (Gaudium et Spes, no 1).

⁵ André TETRAULT, Quelques clarifications sur la notion d'animation, dans les Cahiers de l'I.C.E.A., nos 4-5, 1967, p. 17.

2. Apport de la sociologie.

Dans cette optique, le diocèse de Hull entrevoit la possibilité de mettre en vigueur un plan d'action rajeuni et renouvelé, visant une pastorale collective où les décisions seront démocratiques, et reposant sur l'engagement conscient de tous et de chacun. Mais afin d'assurer une solution plus juste, plus adéquate, plus efficace, aux innombrables problèmes suscités par la réalisation d'un tel programme, on a jugé opportun de recourir aux services de la sociologie. Il est tout à l'honneur de l'Eglise — et de ses chefs — cet effort pour déceler de façon plus scientifique, l'attitude religieuse des chrétiens, basée sur les conditionnements sociaux et culturels, car elle manifeste ainsi une fidélité au Seigneur qui parle par les faits: c'est toute la théologie des signes des temps.

Avant donc l'élaboration d'aucun plan, l'apport de cette science humaine s'avère nécessaire et sera certainement très précieux. En effet, l'analyse des réalités observables, la recherche des causes expliquant certains comportements, guidera plus sûrement le choix des options à faire, des décisions à prendre, des moyens à employer pour garantir le succès d'une action aussi sérieuse. Car, ce dont il faut se souvenir, c'est que le succès de ces entreprises dépendra de l'art avec lequel elles auront été

conçues pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins et aux aspirations des hommes précis auxquels elles s'adresseront.

Or, ce que des études sociologiques ont prouvé, c'est que jamais la civilisation technique, qui prend des dimensions de plus en plus importantes, ne pourra conduire l'humanité à une unification parfaite. La diversité des systèmes culturels rend donc nécessaire une décentralisation des organismes dont le rôle a été, jusqu'à présent, d'édicter des lois, de tracer des programmes, d'imposer des solutions, universellement subis. L'Eglise, sous prétexte de sauvegarder son unité, a souvent identifié unité et uniformité présentant des structures marquées au coin d'une centralisation très puissante. Face à l'évolution sociale actuelle, et mieux renseignée sur la réalité humaine, elle se voit forcée de s'adapter aux différentes cultures, aux divers milieux. Elle doit mesurer ses moyens de transmettre le message dont le Christ l'a chargée, à la taille et à la mentalité des gens auxquels elle s'adresse:

La religion ne peut prendre forme que dans les modes de pensée et la langue de chaque civilisation... elle ne peut pas être démythisée, elle ne peut être que transmythisée: mise en harmonie avec les "mythes" de l'homme d'aujourd'hui, i.e. avec les idées collectives qui sont le monde actuel de sa pensée⁶.

⁶ Harry HOEFNAGELS, L'Eglise et la société prométhéenne, Coll. Problèmes de sociologie religieuse, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1966, p. 36.

Si donc l'Eglise décide de se renouveler, elle ne peut s'abstenir du concours de la sociologie pour distinguer plus judicieusement entre ce qui est anachronique et doit être aboli et ce qui par contre peut être adapté. Paul VI n'exprimait-il pas cette idée lorsqu'il formulait les buts du Concile:

L'Eglise doit se comprendre, se renouveler,
l'unité doit naître entre les chrétiens et enfin
l'Eglise doit entamer le dialogue avec le monde
moderne⁷.

Sans analyse sociologique et sans concrétiser les conditions sociologiques, ces buts ne peuvent être atteints.

La sociologie apportera donc à la pastorale des matériaux de réflexion propres à orienter son action d'une manière efficace et à élaborer des programmes adaptés, puisqu'elle lui livrera le résultat des faits concrets glanés dans l'existence même des hommes à approcher et à sanctifier. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que pour être, aujourd'hui, des chrétiens authentiques, à quelque degré de l'échelle hiérarchique qu'on appartienne:

Il faut renoncer à l'individualisme trop rigoureux et apprendre à ne pas réclamer que l'Eglise s'adapte à des besoins personnels, car c'est aux besoins de la masse des hommes modernes qu'elle doit s'adapter⁸.

7 Discours de S.S. PAUL VI, le 29 sept. 1963, dans La Documentation Catholique, no 1410, 20 oct. 1963, p.1351.

8 H. HOEFNAGELS, ouvrage déjà cité, p. 38.

Mais comment, pratiquement, la sociologie viendra-t-elle en aide à la pastorale? Elle étudiera l'Eglise a) dans sa structure propre; ses formes d'autorité, ses institutions (ordres religieux, paroisses, mouvements d'Action catholique), etc.; b) dans ses aspects culturels: analyse des comportements religieux et moraux, des mentalités, des attitudes religieuses, etc. Elle étudiera aussi l'Eglise dans ses relations avec la société et les influences qu'elle peut exercer sur cette société. Voilà le champ très vaste de ses investigations et de ses recherches. C'est sur la base de ces données scientifiques que la pastorale érigera ensuite l'édifice d'une action méthodique et efficace. Ce qui importe, en somme, à la pastorale actuelle, c'est de parvenir à insérer toujours mieux les chrétiens dans la réalité ecclésiale, vécue dans la plénitude de sens qu'elle avait dans la communauté chrétienne primitive.

Mais par où commencer? Il s'agit de discerner les premières urgences. Les questions que se posent les pasteurs sur le plus ou moins de sérieux avec lequel les chrétiens envisagent l'engagement baptismal, tout comme l'éventuelle parution d'un nouveau rituel présentement en préparation, sont les raisons qui ont présidé au choix d'une démarche préliminaire. Il a été décidé qu'on procéderait à une enquête afin de déceler les tendances réelles et la

mentalité actuelle au sujet du baptême des enfants. Certes, l'opinion publique n'a pas à commander l'attitude pastorale ni à dicter les choix à faire, mais lorsqu'il s'agit de prendre des décisions visant le bien collectif, c'est faire preuve de sagesse que d'essayer de connaître ce que pensent les gens, de s'y intéresser, d'en tenir compte.

II. CHOIX DU CHAMP D'OBSERVATION.

C'est ici que se situe concrètement notre enquête sur le baptême réalisée dans un diocèse de la province de Québec, soit celui de Hull. Au moment où nous la poursuivons, le diocèse compte 29,190 familles dont l'ensemble des membres totalise 129,085 âmes. Impossible de chercher à connaître les opinions de toutes ces personnes au sujet du baptême. Nous avons décidé de faire porter notre étude sur un milieu urbain bien déterminé, soit celui de la ville de Hull. Ici encore, nous avons dû opérer un découpage en limitant notre champ d'observation aux quatre paroisses suivantes: Très-Saint-Rédempteur, Sacré-Coeur, Notre-Dame-de-Grâces et Sainte-Bernadette, totalisant une population de 24,000 âmes. Le fait que la pastorale diocésaine est pensée principalement au plan des zones nous justifie à limiter la recherche à une zone déterminée.

Afin d'établir certains tableaux de comparaison d'attitudes, notre plan originel visait à faire un autre échantillonnage dans un secteur plus favorisé de la ville et à analyser plus profondément l'influence de variables socio-économiques. Mais faute de temps, nous avons dû nous restreindre aux quatre paroisses ci-haut mentionnées.

Nous avons choisi ce quartier parce qu'il correspond à une zone homogène connue sous le nom de "Vieux Hull" ou "Ile de Hull". La population de cette zone est largement défavorisée et elle constitue un terrain propice au renouveau pastoral.

Au départ, la population visée incluait toutes les familles ayant fait baptiser un enfant au cours de l'année 1967. Voici comment les registres paroissiaux permettent de répartir les baptêmes administrés en 1967⁹:

T.S. Rédempteur:	121 baptêmes	sur une popula- tion d'environ	1200 familles
Sacré-Coeur	: 141 baptêmes	sur une popula- tion d'environ	1300 familles
Notre-Dame	: 138 baptêmes	sur une popula- tion d'environ	1500 familles
Ste-Bernadette	: 96 baptêmes	sur une popula- tion d'environ	800 familles

9 Informations fournies par les curés.

Mais nous ne pouvions, compte tenu des moyens mis à notre disposition et du temps qui nous était imparti pour parfaire ce travail, contacter ces 496 familles. Force nous fut d'écarter de la population étudiée, certaines catégories de gens.

Dès nos premières entrevues d'exploration, trois facteurs se sont imposés à nous pour restreindre notre étude à des cas présentant des caractéristiques assez homogènes:

- a) Vu la mobilité géographique de ces secteurs, nous avons délibérément écarté de notre recherche les familles qui avaient changé de domicile et ne résidaient plus dans le quartier soumis à notre enquête.
- b) Afin d'établir des statistiques plus précises au niveau de la situation familiale, il a été décidé que nous éliminerions de notre enquête les mères-célibataires.
- c) Il nous a semblé opportun aussi de tenir compte du facteur ethnique qui risque d'avoir certaines influences sur les comportements religieux. C'est pourquoi nous avons rendu inéligibles les groupes qui n'étaient pas d'expression canadienne-française. Quoique nous ayons conservé les familles dont l'un ou l'autre conjoint appartenait à une autre nationalité.

La population ainsi circonscrite se réduit à 415 familles d'origine canadienne-française, demeurant dans

l'une ou l'autre des quatre paroisses citées et comptant des enfants de naissance légitime.

III. FACON DE PROCEDER.

Nous avons d'abord visité les curés respectifs des quatre paroisses choisies afin de nous assurer de leur approbation et de leur collaboration. Ce premier contact s'est avéré très encourageant, car les pasteurs se sont montrés plutôt ouverts à cette démarche préliminaire et très bien disposés à emboîter le pas, signifiant par là leur adhésion à l'idée du renouveau. Ils nous ont très cordialement favorisé l'accès aux documents nécessaires à notre recherche et nous ont fourni tous les renseignements que nous leur avons demandés concernant l'état général de leur paroisse. De plus, ils nous ont promis de ne faire aucune allusion au sacrement de baptême, durant la période des interviews sur le terrain, soit dans leurs homélies, soit dans leurs rencontres, afin de n'influencer en rien les gens que nous voulions interroger.

Pour obtenir les résultats escomptés, nous avons jugé bon de relever tous les noms apparaissant sur les registres paroissiaux des baptêmes, de janvier à décembre 1967.

Après avoir recueilli les quatre listes comprenant 496 noms, nous en avons éliminé 81 qui ne présentaient pas

tous les critères d'éligibilité. Les 415 noms restants ont été numérotés, afin d'en extraire une soixantaine, qui deviendraient l'échantillon final. Cet échantillon, comprenant 60 familles, a été prélevé par la méthode dite de "choix au hasard simple", procédé qui consiste à tirer d'une table de nombres établie par un compilateur électronique, une série de chiffres correspondant au nombre désiré pour l'enquête.

L'équipe était composée de quatre étudiantes qui ont effectué chacune une quinzaine d'entrevues. Les rendez-vous se faisaient soit par téléphone, soit par une visite d'introduction. On a constaté que, pour une dizaine de cas, il a été assez onéreux de rejoindre les dames à interviewer par raison d'absence du foyer ou d'importunité. Afin d'assurer l'uniformité et l'objectivité des résultats, il a été décidé au départ, que la mère de famille serait le seul sujet éligible à fournir les renseignements du questionnaire. Mais le pré-test ayant fait remarquer que, du fait qu'elle n'avait pas, dans la majorité des cas, assisté à la cérémonie, elle ne pouvait répondre à certaines questions, il s'est avéré nécessaire d'enregistrer les réponses émises soit par le père, soit par le parrain, soit par la marraine, soit par la porteuse, aux questions comportant des allusions à la cérémonie proprement dite qui se déroule à l'église. Ainsi, 66% des questionnaires ont

été remplis par les mères seules. 16% des pères ont assisté à l'entrevue. Dans 18% des foyers, un parent, un ami ou des enfants étaient présents mais l'intervieweuse n'a pas tenu compte de leurs réponses malgré l'influence qu'elles auraient pu avoir, sauf le cas d'assistance à la cérémonie, ainsi que nous l'avons déjà noté. Dans un seul foyer, la mère étant absente, c'est le père qui a fourni tous les renseignements.

IV. INSTRUMENTS UTILISES (OU DOCUMENTATION).

Afin de recueillir les données essentielles à cette étude, nous avons utilisé trois instruments de travail:

a) D'abord, une bibliographie comprenant différents ouvrages traitant du baptême aux points de vue historique, théologique et pastoral, les décrets conciliaires, des manuels de sociologie; des études sociologiques effectuées au Canada et ailleurs, nous ont aussi largement inspirée.

b) Un questionnaire standard utilisé au cours d'une entrevue dirigée nous a semblé l'instrument le plus adéquat parce qu'il permet de soumettre les sujets à des questions identiques. Il faut aussi noter que les questions ont été formulées dans un style assez simple afin que les informateurs en fonction desquels le questionnaire a été rédigé, puissent plus facilement les comprendre et y répondre.

Après avoir bâti un premier questionnaire, nous lui avons

fait subir huit pré-tests (soit deux par chacune des enquêteuses). Ce questionnaire provisoire a été expérimenté sur un échantillon choisi au hasard parmi la population globale. Ceci nous a fait constater la nécessité de modifier certaines questions, d'en éliminer quelques-unes et d'en ajouter d'autres, afin d'en mieux contrôler la compréhension. Nous présentons, en annexe, le questionnaire final comprenant 93 questions divisées en 5 sections et permettant une compilation assez objective. Malgré toutes ces précautions, le questionnaire a soulevé certains problèmes. Surprises, quelques personnes ont mentionné que plusieurs interrogations auraient exigé beaucoup de temps pour réfléchir, vu leur ignorance en matière religieuse: aucune étude subséquente n'étant venue combler les lacunes causées par l'enseignement un peu trop platonique du petit catéchisme. Plusieurs réponses aussi ont été brèves, évasives, superficielles.

c) Le type d'interview utilisé s'apparente plutôt à celui dit d'opinion. Les entrevues ont été effectuées à la résidence de chaque informateur. Nous ne nous sommes pas contentée, au cours de ces entrevues, du rôle de l'observateur extérieur et anonyme qui, par l'intermédiaire d'un questionnaire, se contente de déclencher des processus générateurs d'information. Nous avons plutôt cherché à nous introduire au coeur des interactions, dans le flot

continu des échanges que constitue l'entrevue. Nous ne croyons pas que cette méthode ait tant soit peu faussé les données; au contraire, dans la grande majorité des cas, elle a contribué à donner à l'interview un climat plus détendu et aux informateurs, plus de facilité de coopération. C'est ainsi que nous nous présentions, non comme des inspecteurs venant faire subir des examens en sciences religieuses, mais à titre d'amis venant solliciter un service. Nous leur garantissions l'anonymat et nous insistions pour qu'ils expriment leurs opinions personnelles, franchement, simplement. Nous avons, de cette façon, joui d'un accueil vraiment chaleureux dans plus de la moitié des foyers visités. Quelques-uns seulement ont manifesté de la réserve, une certaine réticence même, due à la gêne, à la surprise ou encore provoquée par l'appréhension du questionnaire. Disons que, dans l'ensemble, nous avons été bienvenues dans les deux tiers des maisons.

En moyenne, l'entrevue a duré 68 minutes. Les chiffres suivants donnent une idée du temps alloué aux interviews: sept (12%) ont duré entre 105 et 150 minutes; dix-sept (28%), de 75 à 105 minutes; vingt-quatre (40%), de 45 à 75 minutes; et douze (20%), moins de 45 minutes: cette brièveté peut s'expliquer par le fait que, par timidité, manque d'intérêt, ignorance ou refus catégorique, quelques informatrices n'ont pas répondu à certaines

questions.

L'ensemble des réponses aux questions de l'interview forme un document d'environ 480 pages. Toutes ces données ont été compilées et les résultats, ramassés et fixés en des tableaux qui illustrent différents aspects des variables indépendantes. L'analyse de ces facteurs mis en relation avec la variable dépendante nous permettra de confirmer ou d'infirmer certaines tendances et de vérifier notre hypothèse.

V. OBJECTIF.

La variable dépendante qui est au coeur de notre étude est la conception qu'ont du baptême les chrétiens québécois contemporains. Nous la mesurons 1^o par la motivation qui guide les parents dans leur démarche, 2^o par la signification du baptême pour les gens, 3^o par la compréhension qu'ils ont des rites et symboles liturgiques du baptême.

Les variables indépendantes qui peuvent influencer cette conception peuvent être nombreuses. Nous nous sommes limitée à quelques-unes: l'âge, la scolarité, la profession ou milieu de travail, les conditions socio-économiques, l'intensité de la religiosité, mesurée par le degré d'intégration paroissiale et d'interaction avec les prêtres.

Quels motifs poussent les chrétiens, aujourd'hui, à demander le baptême pour leurs enfants? S'agit-il de pression familiale ou sociale? Désir de fêter l'enfant ou les heureux parents? Obligation d'être fidèle à une tradition? Car l'attachement aux valeurs traditionnelles peut jouer un si grand rôle dans la détermination des motifs. Volonté plus noble de sacrifier les événements importants de la vie? Cette démarche a-t-elle un caractère folklorique ou exprime-t-elle la vivacité d'une foi profonde? Jusqu'à quel point les chrétiens sont-ils conscients de la valeur sacramentelle du baptême et des responsabilités qui en découlent? Que faire, pratiquement, pour revaloriser la signification théologique, ecclésiologique et eschatologique de ce grand sacrement? Autant d'interrogations qui ont présidé à l'élaboration du questionnaire.

Notre recherche vise donc: 1^o à analyser la conception que nos Québécois ont du baptême, 2^o à vérifier si cette conception correspond à la conception officielle de l'Eglise, et 3^o voir quelles sont les variables indépendantes qui influent sur la conception.

DEUXIEME PARTIE

LE BAPTEME DES ENFANTS
AUJOURD'HUI, AU QUEBEC

ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

CHAPITRE TROISIEME

DESCRIPTION DE LA POPULATION

I. ASPECT SOCIO-ECONOMICO-FAMILIAL.

Avant de procéder à l'analyse du questionnaire proprement dit, il est très important de faire connaître la population étudiée et d'en évaluer les caractéristiques, car il a été scientifiquement prouvé qu'il existe une relation étroite entre les structures sociologiques, économiques et religieuses. Si donc nous nous permettons d'analyser, ne fût-ce que sommairement, les structures socio-familiales, c'est que nous considérons que les phénomènes religieux: comportements, opinions, attitudes, ne peuvent être étudiés indépendamment de l'ensemble des phénomènes à l'intérieur duquel ils sont impliqués.

Notre société ne peut pas se passer de l'institution au sein de laquelle la vie économique, la vie religieuse, la vie sociale, etc., se réunissent dans une unité organique et qui est la famille¹.

D'une certaine façon, on peut dire que les attitudes religieuses peuvent elles-mêmes être qualifiées de sociales:

¹ Harry HOEFNAGELS, L'Eglise et la société prométhéenne, coll. Problèmes de sociologie religieuse, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1966, p. 38.

The feature that makes certain attitudes social is that they are formed in relation to social stimulus situations. We saw that social stimulus are persons, groups and the products of human interaction — material and non-material, i.e. the non-made environment of things, technological devices and values or norms².

Dans le cas présent, il est possible d'affirmer que les familles visitées présentent des caractères assez uniformes, spécialement sur les plans technique, socio-économique et religieux. Nous nous arrêterons à considérer, dans un premier temps, les caractéristiques démographiques et sociologiques suivantes: 1^o âge des parents, 2^o composition de la famille, 3^o habitat, 4^o degré d'instruction, 5^o occupation du père, 6^o travail de la mère. Dans un deuxième temps, nous porterons un regard plutôt rapide sur l'horizon religieux de la zone soumise à notre enquête, en étudiant les rapports qu'ont les gens avec les organisations paroissiales et avec les prêtres.

1. Age des parents.

Le premier indice que nous révèle la compilation des données est la jeunesse des foyers visités. En effet, le tableau 1 indique que 34% (20) des hommes et 48% (29) des femmes ont moins de 25 ans, que 43% (26) des hommes et

² M. SHERIF, An Outline of Social Psychology, New York, Harper and Bros, 1948, p. 490.

35% (21) des femmes sont âgés de 26 à 34 ans, tandis que 23% (14) des hommes et 17% (10) des femmes seulement dépassent 35 ans. C'est dire que les trois quarts des hommes et les quatre cinquièmes des femmes ont entre 20 et 35 ans, et que l'âge moyen des hommes est de 30 ans tandis que celui des femmes est de 27 ans.

Tableau 1.- Age des parents.

Sexe Age	Hommes	Femmes	Total
Moins de 25	20 (34%)	29 (48%)	49 (41%)
26 à 34 ans	26 (43%)	21 (35%)	47 (39%)
35 ans et plus	14 (23%)	10 (17%)	24 (20%)
Total	60 (100)	60 (100)	120 (100%)

2. Composition de la famille.

Ces jeunes ménages ont, en moyenne, deux ou trois enfants. C'est ce que nous laisse entendre le tableau 2 ci-après: 57% (34) ont un et deux enfants; 23% (14) en ont trois et quatre; tandis que 10% (6) en ont cinq et six, et

10% (6) également en ont sept et plus. On a même enregistré le chiffre record de dix-sept enfants: prototype traditionnel de la famille canadienne-française. En jetant un coup d'oeil sur l'âge de l'aîné, on constate que 58% (41) des foyers visités n'ont que des enfants en bas âge, puisqu'aucun n'est encore d'âge scolaire.

Tableau 2.- Nombre d'enfants.

Age de l'aîné Nombre d'enfants par famille	1 et 2 ans	3 et 4 ans	5 et 6 ans	7 et 8 ans	9 et 10 ans	11 ans et +	Total
1 et 2	25	4	4	0	0	1	34
3 et 4	0	5	7	0	1	1	14
5 et 6	0	0	0	2	2	2	6
7 et plus	0	0	0	0	1	5	6
Total	25	9	11	2	4	9	60

3. Habitat.

Selon le rapport Hull — 1962 sur la rénovation urbaine, 90% des logements inadéquats de la ville de Hull sont localisés dans l'Ile; 76% des logements de l'Ile sont inadéquats alors que le pourcentage n'est que de 8% pour le reste de la ville; 60% des logements de l'Ile sont considérablement dégradés.

Le tableau 3 donne une vague idée de la mobilité géographique. Il est à remarquer que les gens de ce quartier — pour un grand nombre émigrés de la campagne, et locataires dans une majorité de 90% — semblent avoir adopté un genre de vie nomade car les déménagements annuels

Tableau 3.-Habitat.

Statut Résidence	Statut		Total
	Propriétaire	Locataire	
1 et 2 ans	4 (7%)	29 (48%)	33 (55%)
3 et 4 ans	0	15 (25%)	15 (25%)
5 ans et plus	2 (3%)	10 (17%)	12 (20%)
Total	6 (10%)	54 (90%)	60 (100%)

sont très nombreux; c'est ce que nous avons constaté lors de l'établissement de notre échantillonnage alors que plusieurs noms choisis au hasard représentaient des familles déménagées.

Ce qui frappe, dans ces statistiques, c'est que 20% (12) seulement des familles visitées comptaient cinq ans de résidence, tandis que 55% (33), soit plus de la moitié, n'occupaient leur logement que depuis un an ou deux; de ce nombre, 7% (4) étaient propriétaires. Si, sur le plan socio-économique, le statut de propriétaire affecte tant soit peu un individu, pratiquement, il n'ajoute pas grand-chose à l'aspect physique du comportement social, car les habitations ne se différencient pas tellement les unes des autres. Il est vrai que, parmi les 54 (90%) locataires visités, nous avons remarqué des maisons coquettement entretenues et qu'à l'autre extrémité, nous en avons rencontré d'autres où les gens vivent dans des conditions vraiment lamentables: plusieurs personnes doivent partager le même lit à cause de l'exiguïté des pièces. Dans un foyer, la moitié des enfants dorment sur des matelas jusqu'à minuit et cèdent ensuite la place aux autres pour sommeiller à leur tour sur des chaises: découverte pénible que cette indigence en notre province, en plein vingtième siècle! Disons, en bref, que 33% des foyers appartiennent à la classe pauvre dont l'état laisse à désirer, mais

encore là, cette catégorie est relative par rapport au milieu, car ceux qui sont considérés comme pauvres ne le sont pas tous au même degré. Les statistiques de 1962 déjà citées stipulent encore:

Une forte proportion des familles, 42% des propriétaires et 60% des locataires disposent d'un revenu mensuel ne dépassant pas \$300.00.

Dans le domaine social, il ressort que la délinquance juvénile, l'assistance sociale, les problèmes familiaux, le nombre d'incendies, la concentration d'accidents de la circulation et le chômage sont nettement plus élevés dans l'Ile que dans le reste de la ville.

En général, d'après nos observations personnelles, les gens vivent dans des habitations modestes. Pour quelques-uns pourtant, la question du logement se pose d'une façon aiguë: maison définitivement trop petite. Il est rare de trouver de véritables taudis, mais il faut reconnaître que les familles nombreuses rencontrées sont loin de jouir du confort, de la propreté et de l'espace suffisants.

4. Degré d'instruction.

Le degré d'instruction d'un individu peut avoir beaucoup d'importance sur ses conditions de vie, ses comportements, ses réactions, ses schèmes de penser. L'individu dont le niveau d'éducation est faible, possédant moins d'information, a des valeurs, des aspirations, des idées, des goûts différents de ceux de l'individu jouissant de

plus vastes connaissances, d'une plus riche culture. Les renseignements fournis par le tableau 4 nous permettent d'affirmer qu'en général, le degré d'instruction des femmes est inférieur à celui des hommes, puisque 40% (24) des femmes n'ont fréquenté que l'école primaire contre 28% (17) des hommes. Tandis que 67% (40) des hommes et 57% (34) des femmes ont fait des études secondaires, trois hommes et deux femmes seulement sont allés au-delà de la treizième année. D'après le résultat des enquêtes, 10% de la population étudiée jouissent d'un quotient intellectuel supérieur, 33% se classent dans une catégorie à faible teneur et 57% se maintiennent dans la moyenne. Cette dernière constatation est du ressort de la simple observation et non d'une donnée scientifique.

Tableau 4.- Sclolarité.

Sexe Degré	Hommes	Femmes	Total
	Primaire (1-7)	17 (28%)	24 (40%)
Secondaire (8-12)	40 (67%)	34 (57%)	74 (62%)
13e et plus	3 (5%)	2 (3%)	5 (4%)
Total	60 (100%)	60 (100%)	120 (100%)

5. Occupation du père.

L'occupation du chef de famille est considérée comme un des meilleurs critères de la stratification sociale. Nous avons donc voulu retenir l'attention sur la corrélation qui existe entre le degré d'instruction et la profession du père. Nous entrevoyons cette relation au tableau 5.

Il ressort de ce tableau que, sur l'ensemble des chefs de famille, 22% (13) sont des cols blancs: soit comme professionnels et semi-professionnels (5%: 3), soit comme employés et commerçants dans l'administration à des postes subalternes (10%: 6) ou dans les bureaux (7%: 4). Ceux qui travaillent dans les services publics comme pompiers ou employés civils sont dans une proportion de 8% (5). La catégorie prédominante est celle des ouvriers qui représentent 70% (42) de l'échantillonnage. Les ouvriers spécialisés et semi-spécialisés, 37% (22), constituent le bloc le plus imposant, probablement à cause de l'importante industrie de papier (compagnie Eddy) située dans ce quartier de la ville de Hull; 12% (7) sont des chauffeurs, des livreurs, des garçons de table ou des concierges.

Tableau 5.- Occupation du père*.

Occupation Scolarité	PROFESSIONNELS SEMI-PROFES.	EMPLOYES COMMERCANTS			OUVRIERS**			Total
		Administ.	Bureau	Services publics	Spécialis. Semi-Spéc.	Non-spéc.	Services privés	
1ère à 7e années	0	0	0	0	7	9	1	17
8e à 10e	0	3	0	4	11	4	6	28
11e et 12e	2	3	4	1	2	0	0	12
13e et plus	1	0	0	0	2	0	0	3
Total	3	6	4	5	22	13	7	60

* Nous présentons, en annexe, une classification des occupations.

** Nous avons inclus sous cette catégorie, ceux qui étaient chômeurs lors de l'enquête.

6. Travail de la mère.

L'émancipation sociale de la femme est à l'ordre du jour, et son travail en dehors du foyer, devenu une des normes de notre société contemporaine. Nous avons donc jugé opportun d'en faire un item du questionnaire. Si

cette variable est analysée, c'est pour permettre de vérifier l'influence du travail à l'extérieur sur la conception religieuse, étant donné, entre autre, que le sujet religion est souvent discuté dans les milieux de travail. Mais, dans le groupe que nous avons interrogé, 13% (8) seulement travaillent effectivement à l'extérieur: une comme institutrice, les autres comme femmes de journée. De ce nombre, deux avouent ne le faire que par stricte nécessité, c'est-à-dire pour aider à arrondir le gousset familial. Par contre, 17% (10) des 52 (87%) femmes rivées à la maison ont avoué le désir secret de se livrer à une occupation secondaire dans le but de "rompre la monotonie" de la grisaille quotidienne et de favoriser des contacts sociaux, mais elles ne le peuvent, soit parce que leur mari s'y oppose, soit parce que le devoir exige leur présence auprès des tout-petits.

Ces données nous permettent de tracer le portrait type d'une famille de l'Ile de Hull qui a fait baptiser en 1967: jeune foyer de locataires, dont le niveau de connaissances intellectuelles se situerait vers une neuvième année scolaire, et possédant en moyenne trois enfants. Le chef de famille travaille comme ouvrier tandis que l'épouse est pratiquement attachée à la maison dont elle ne sort que rarement, son devoir primordial étant l'éducation des tout-petits.

Ces gens possèdent des valeurs humaines fort appréciables: courtoisie, respect, accueil. Dans la majorité des cas, la réception a été favorable, amicale même, ce qui nous a permis de nous sentir dans un climat de confiance. Cependant, vu les connaissances religieuses un peu trop rudimentaires, l'éducation, comme les attitudes et les réactions, semblent conserver le caractère traditionnellement légendaire de nos Canadiens français.

II. PLAN RELIGIEUX.

1. Intégration paroissiale.

Notre objectif ne vise pas, il est vrai, l'évaluation de tout l'éventail des comportements religieux; c'est un univers dont nous ne pouvons saisir que quelques aspects. Mais nous croyons qu'une brève incursion dans le domaine des attitudes générales aidera à mieux percevoir la portée de certains gestes particuliers, en l'occurrence, la démarche des parents au sujet du baptême de leurs enfants. Nous aurions pu orienter quelques questions visant plus directement la pratique religieuse, mais nous trouvons qu'à ce compte l'enquête aurait pris trop de proportions. Nous nous sommes abstenue de nous engager sur ce terrain délicat, en essayant de cerner obliquement la question.

Peut-on conclure à l'intensité d'une vie chrétienne chez toutes les personnes que nous avons contactées à l'occasion de cette enquête, si nous considérons leur participation à la vie paroissiale et leurs relations avec les prêtres?

a) La paroisse.— L'intérêt loyal qu'un individu manifeste pour la réputation, la vitalité, la promotion du groupe auquel il appartient peut être un signe éloquent de son propre épanouissement, de sa propre valeur. Les communautés paroissiales groupent-elles des gens soucieux de présenter au monde un visage attirant? Correspondent-elles, aujourd'hui, à la conception que s'en faisait saint Paul? Sont-elles des fraternités actives de témoins du Christ? un peuple vivant des dons du Saint-Esprit et des charismes? Les chrétiens, ici, sont-ils emballés pour les affaires paroissiales? Scrutons notre documentation: ce ne sera qu'indirectement que nous pourrons apporter une réponse à ces interrogations.

L'homme d'aujourd'hui n'est pas nécessairement lié à ses voisins de rue ou d'étage: les relations sociales ne se bornent plus aux frontières des communautés d'habitations. La fonction résidentielle n'est plus celle autour de laquelle s'agglutinent les autres fonctions sociales, y compris les comportements religieux. Hier, l'homme était

beaucoup plus déterminé par les structures domiciliaires, et l'influence sociologique du milieu conditionnait davantage la religiosité. Faut-il déplorer ce revirement dans la crainte que l'individualisme n'envahisse davantage le domaine religieux, et que l'homme, soutenu dans sa foi par cette force sociologique, n'en vienne à l'abandon complet de la pratique religieuse? C'est, en tout cas, une appréhension sérieusement fondée. En fait, que peut-on constater?

Au numéro 31 du questionnaire, on demandait si les gens du voisinage procédaient tous de la même façon lorsqu'il y a un baptême. Les réponses sont très significatives:

Je ne suis pas au courant. (11)
 Je ne connais pas les voisins. (5)
 Je ne saurais vous dire. (12)
 Je ne voisine pas les gens par ici; je ne sais vraiment pas comment ils font. (4)
 Je ne pourrais vous répondre, je n'ai pas d'amis.
 Oui, c'est ce qu'on entend dire.
 Tout dépend du milieu.
 Ceux que je connais font comme ça.
 La plupart. (5)
 Je pense que oui.
 A peu près pareil. (4)³

Ainsi, 77% (46) ne peuvent donner de précision. La paroisse est donc devenue une sorte d'agglomération où les gens vivent côte à côte sans trop se connaître. Le cercle

³ Les numéros entre parenthèses qui suivent les réponses indiquent le nombre des personnes qui ont exprimé la même opinion.

des pratiquants se rétrécit, et celui encore plus restreint de ceux qui collaborent au travail de la paroisse se borne à l'élite de ceux qui semblent attachés à une mentalité de type traditionnel et de même composante sociale. On a justement observé que, malgré tout le zèle déployé par le clergé, il n'y a qu'une petite minorité de paroissiens qui fait partie des organisations paroissiales.

b) Les oeuvres.— Ici, dans la zone qui nous occupe, il serait intéressant de voir quels genres d'activités paroissiales y fonctionnent et dans quelle proportion les gens y sont intéressés. Outre les services religieux que les prêtres dispensent avec un dévouement admirable mais auxquels les gens participent plus ou moins, on compte encore quelques organisations pieuses (femmes chrétiennes, adoration nocturne, tiers-ordre, etc.) et mouvements apostoliques (J.O.C., S.P.M., S.O.F., etc.) qui groupent, tel que dit plus haut, des élites de plus en plus restreintes⁴. Et pourtant, les gens déplorent un manque d'organisation pour les enfants. "Je me demande où est-ce qu'on s'en va avec tous ces "traîneux de rue". Ça serait nécessaire, c'est urgent même, d'organiser quelque chose pour les jeunes, par exemple un patro comme à

⁴ Un sondage est actuellement en cours, dans la zone, pour évaluer l'efficacité des mouvements paroissiaux.

Ottawa, ça serait bien", s'est exclamée une dame au cours d'une entrevue.

Les activités qui rejoignent le plus grand nombre de personnes sont de type loisirs. Les rouages financiers fonctionnent, le plus souvent, grâce surtout aux organisations populaires genre "bingo". C'est à ces soirées que l'observateur avisé pourrait parfois déceler certains gestes religieux: par exemple, pour obtenir les faveurs du hasard, on se signera en achetant sa ou ses cartes de jeu; ou encore, on déposera une médaille au centre de cette carte pour invoquer la chance, etc. Il convient de mentionner un autre genre de dévouement paroissial: celui de passer la quête, de compter l'argent des quêtes ou de mettre les nouveau-venus au courant des campagnes de souscription, en guise d'accueil. Il ne fait pas de doute que certaines paroisses présentent une apparence commutative pour ne pas dire commerciale.

On ne saurait cependant sousestimer les démarches réalisées par les pasteurs pour fournir aux âmes des moyens de mieux se familiariser avec les éléments nouveaux de la pastorale. Mais d'où viennent les résistances aux efforts de participation, au renouveau liturgique par exemple? Ce qui nous occupe dans la présente recherche n'est pas, répétons-le, d'évaluer l'action pastorale, mais de lui fournir des données concrètes en vue d'une orientation

plus adéquate parce que basée sur la réalité et la vérité des faits.

c) Catéchèse des adultes.— On connaît le magnifique mouvement de renouveau amorcé depuis quelques années dans le domaine de la catéchèse. Voyons comment les gens réagissent vis-à-vis ces beaux efforts. Notre questionnaire avait prévu certaines interrogations en ce sens aux numéros 62 à 66: "Avez-vous assisté à des cours de catéchèse aux adultes? Seule ou avec votre mari? En êtes-vous satisfaite?" Seulement 4 (7%) y sont déjà allées; deux, seules, dont une se dit très satisfaite et l'autre, plus ou moins; les deux autres ont été accompagnées de leur mari et s'en disent enchantées. Parmi les 56 (93%) autres,

Tableau 6.- Catéchèse des adultes.

INTERESSEES	AIMERAIENT Y ASSISTER	IMPOSSIBILITE	IGNORANCE	INDIFFERENCE	MANQUENT D'INTERET
	13%	10%	8%	2%	60%
7%					93%
assistance					non-assistance

8 (13%) ont dit qu'elles "aimeraient bien assister à ces cours." Six (10%) ont prétexté que c'est absolument impossible à cause des enfants; cinq (8%) ignorent l'existence de ces cours; une dame a nettement signalé son indifférence et 36 (60%) n'ont pu donner aucune raison à cause d'un manque visible d'intérêt. (Voir le tableau 6.)

Ce manque d'intérêt se retrouve précisément au tableau suivant (numéro 7), lorsqu'on remarque que 31 (52%) n'ont fourni aucune suggestion en vue de l'élaboration éventuelle de modalités différentes de présenter la catéchèse afin que le plus grand nombre possible de paroissiens puisse en profiter. Ceux qui manifestent tant soit peu d'intérêt ont surtout suggéré que les cours se donnent par le truchement de la radio ou de la télévision: 15 (25%). Six autres (10%) favoriseraient les réunions où peuvent

Tableau 7.- Suggestions pour les cours de catéchèse.

PAS D'OPINION	RADIO & TELEVISION	REUNIONS - DISCUSSIONS	CORRESPONDANCE	JOURNAUX APRES LA MESSE
52%	25%	10%	7%	3 3

s'affronter les idées. Quatre (7%) semblent apprécier les cours par correspondance. Deux (3%) feraient passer la catéchèse par la presse et deux (3%) autres seraient prêtes à prolonger la messe dominicale en cours de catéchèse.

De cette analyse, il ressort que les trois cinquièmes des gens paraissent vivre pratiquement en marge de la paroisse entrevue comme couronnant un édifice bien intégré, du fait qu'il n'existe plus de relations sociales entre eux. Si certains se connaissent et entretiennent des relations, c'est qu'ils participent ensemble à d'autres activités, soit politiques, soit récréatives, soit professionnelles. D'autre part, on remarque que, de moins en moins, les gens embarquent dans des structures toutes faites. Ne convient-il pas de se demander si les superstructures paroissiales reposent vraiment sur des bases réalistes, si elles se situent au niveau de la vie concrète, actuelle?

2. Relations avec les prêtres.

Face à cette désolidarisation, il est normal de se poser la question suivante: les prêtres ne seraient-ils pas exclus du cercle des relations humaines avec leurs paroissiens? A première vue, il semble évident que dans la majorité des cas interrogés, les contacts que peuvent

encore garder les fidèles avec leurs pasteurs, sont très superficiels.

a) Attitude traditionnelle.— On sait que, traditionnellement, l'identité personnelle du prêtre était absorbée par son rôle dont on reconnaissait l'importance tant dans la sphère religieuse que dans la vie sociale. Il existait à son sujet une sorte de complexe de compétence universelle, qui le dotait d'un statut social inégalable. C. K. Ward l'exprime ainsi:

The priest was reported to have been asked for advice on the most varied subjects... In most of these other spheres, the role of the priest appeared to be primarily that of a person who was interested and would listen to the story and talk about the problem although his contribution might be more related to supernatural truths than to a practical solution of the difficulty⁵.

Il est évident qu'aujourd'hui, plusieurs personnes refusent d'admettre certains aspects du rôle traditionnel du prêtre, spécialement en ce qui concerne le contrôle général de toutes les affaires paroissiales. Voici d'ailleurs une réflexion saisie au passage et lancée par un mari présent à l'interview:

La religion est trop commercialisée; je trouve que ça devrait être nous autres les paroissiens qui devraient voir aux finances. Autrefois, on n'avait pas beaucoup d'instruction, ça se comprend, mais aujourd'hui, y a pas de raison qu'on ne prenne pas ça en main.

5 C.K. WARD, Priests and People, Liverpool, 1961, p. 62-63.

b) Changements dans les interactions.— Des changements formidables peuvent maintenant être perçus dans les attitudes de la jeune génération qui est peu familière avec les pasteurs et ne les voit que rarement. Ces jeunes catholiques acceptent-ils la position centrale du prêtre dans la paroisse? Reconnaissent-ils son autorité traditionnelle dans tous les secteurs comme l'avaient fait les générations précédentes?

On the one hand, the priest is not accustomed to lay initiative, and does not tend to welcome it. On the other hand, the traditional attitudes surrounding the relationship have been disturbed on the side of the laity by a new form of education⁶.

En effet, lorsqu'un système social subit un changement de structures, les interactions entre les groupes à l'intérieur de ce système subissent également des changements. N'est-ce pas ce qui se produit, à notre époque marquée au coin de la technocratie et de la désacralisation, entre le clergé et les laïcs? Leurs contacts s'espacent et des conflits s'élèvent au sujet de leurs droits et obligations réciproques, compte tenu des changements survenus dans la société. Mais, de nos jours, quelles sont donc les qualités des relations prêtres-paroissiens? Les gens qui s'adressent à eux, pourquoi le font-ils? Pour

⁶ J. BROTHERS, Social Change and the Role of the Priest, dans Social Compass, 1963 X/6, p. 487.

satisfaire certains impératifs de leur tradition, certaines impulsions psychologiques? On a l'impression qu'il s'agit plutôt de relations fonctionnelles; ce qu'on y recherche, c'est la satisfaction de besoins individuels. Mais nous ne pouvons nous arrêter à des conjectures: mettons-nous à l'écoute des faits.

c) A l'écoute des faits.— Une question (le numéro 12) était ainsi formulée: "Celui qui a baptisé votre enfant a-t-il quelque relation avec la famille?" Sur l'ensemble, 20 (33%) personnes ne pouvaient même pas dire qui avait baptisé leur enfant; un prêtre, certainement, mais ils n'en savaient pas davantage. 29 (49%) ont nommé le vicaire et 11 (18%), le curé; mais la plupart ont dû recourir au certificat pour se rassurer. Afin de déterminer le genre de relations qui existent entre le ministre et la famille du baptisé, on n'a qu'à consulter le tableau 8: 51 (85%) n'en ont aucune. Trois (5%) considèrent le curé comme ami, c'est-à-dire qu'ils le connaissent assez bien, l'invitent quelques fois chez eux, lui demandent conseil: trois sur soixante! Six (10%) entretiennent des liens d'amitié avec le ou un des vicaires. Quelle est la cause de ce recul dans l'influence exercée jadis par le prêtre? C'est, croyons-nous, avec M. J. Grand'Maison, que cette influence repose aujourd'hui sur d'autres fondements

que l'autorité automatique:

la qualité évangélique de ses relations humaines, un style fraternel, sa compétence en catéchèse et en liturgie, son sens prophétique des signes des temps, son zèle missionnaire, son souci des pauvres, son ouverture au partage des responsabilités, etc.⁷.

Tableau 8.- Relations prêtres-laïcs.

Relations	Aucune	Amis	Total
Le Ministre			
Curé	8 (13%)	3 (5%)	11 (18%)
Vicaire	23 (38%)	6 (10%)	29 (49%)
Ne sait pas	20 (33%)	0	20 (33%)
Total	51 (85%)	9 (15%)	60 (100%)

Cette distance visible qui sépare les prêtres des paroissiens expliquerait peut-être pourquoi la plupart des démarches regardant l'inscription ou l'admission à la réception du sacrement de baptême, se font par téléphone. En effet, 6 (10%) des maris intéressés se sont rendus au

⁷ Jacques GRAND'MAISON, La paroisse en concile, coll. Foi et Liberté, Ottawa, Fides, 1966, p. 45.

presbytère. Là, c'est généralement la secrétaire — au moins pour deux paroisses — qui reçoit les gens, à moins que le paroissien ne demande expressément à rencontrer le curé. Dans 90% des cas, l'accueil a été aimable et courtois.

A une autre question (numéro 47), "Le prêtre savait-il que vous attendiez un enfant?", 35 (58%) dames ont répondu par la négative. Quatre (7%) étaient incertaines. Vingt et une (35%) ont dit: oui; mais il importe de noter que plusieurs d'entre elles ont ajouté: "Il s'en est aperçu lors de la visite paroissiale."

Des trois dames qui avaient invité le ministre du baptême, deux en avaient reçu une réponse favorable. La question suivante (numéro 22) visait à obtenir un renseignement encore plus précis sur l'attitude réelle des gens vis-à-vis les prêtres: "Auriez-vous aimé la présence du prêtre" à la fête de famille qui suit la cérémonie à l'église? Vingt-quatre (40%) ont répondu affirmativement sans donner de motifs précis. Cinq (8%) ont catégoriquement dit: non, sans ajouter de commentaires. Sept (12%) ont adopté une attitude indifférente devant cette proposition. Six (10%) auraient apprécié sa présence, mais n'ont pas pensé l'inviter. Parmi les témoignages significatifs nous nous permettons de citer les affirmations textuellement:

Oui, ça m'aurait fait plaisir.
Oui, ça ferait changement.
Oui, je trouve que ça serait une bonne chose.
Oui, mais il avait d'autres baptêmes à faire.
Oui, mais le prêtre était nouveau dans la paroisse.
Oui, si on l'avait connu davantage.
Oui, mais je n'étais pas assez forte pour recevoir un prêtre.

Les réflexions suivantes sont encore plus suggestives:

Oui, j'aurais été tout à fait à l'aise s'il était venu à la fête.
Oui, parce que ça aurait été plus religieux.
Oui, sa présence aurait complété la fête.
Oui, je trouve que les prêtres devraient se mêler à nous.
Beaucoup, mais les prêtres sont loin de nous.

Ne pressent-on pas une certaine recherche d'un terrain d'échange? Par contre, les trois réponses qui suivent manifestent un esprit tout opposé:

Je ne sais pas; pour un baptême je ne vois pas pourquoi il viendrait.
Non, je suis trop gênée, je serais mal à l'aise.
Non, parce que je me sens mal à l'aise avec les prêtres.

Pourquoi ce malaise? Ne serait-ce pas parce qu'on rejette de plus en plus l'image du personnage institutionnel et dominateur du passé? de ce modèle conformiste qui faisait du clergé un bloc monolithique?

Le tableau 9 pourra sans doute apporter une autre lumière sur la mentalité religieuse de la population soumise à notre enquête. Il est de tradition, ici au Québec, de verser au prêtre-célébrant un certain montant pour faire sonner les cloches, après le baptême. Nous voulions con-

naître les opinions des gens à ce sujet. Sont-ils, oui ou non, d'accord avec cette coutume?

Tableau 9.- Honoraires pour le baptême.

D'ACCORD	PAS D'ACCORD	INACCEPTABLE	PAS D'OPINION
53%	18%	17%	12%

Sept (12%) n'avaient aucune opinion. Parmi les 32 (53%) qui étaient d'accord, voyons les raisons qu'ils ont invoquées. Quelques-uns trouvent ça normal, mais ne semblent pas être trop religieusement motivés:

Je n'ai rien contre, parce qu'il n'y a pas de taux fixe.

D'accord, du moment que les gens donnent ce qu'ils veulent. (3)

C'est libre, on peut faire ce qu'on veut.

C'est une bonne chose: on donne ce qu'on veut.

C'est l'idée de donner quelque chose.

C'est facultatif: on ne nous oblige pas de payer.

C'est une bonne affaire: c'est un dû.

Ça aide pour les services à l'Eglise.

Je trouve ça raisonnable.

On donne ce qu'on veut; c'est raisonnable: payer pour ça ou pour d'autres choses.

C'est un don qui se fait volontiers ce jour-là.

Précisément, est-ce que cette question d'argent ne risque pas d'être mal interprétée?

C'est normal: personne ne se dérange pour rien.
 Ça aide les prêtres à vivre.
 Les prêtres le méritent.
 Les prêtres ont droit à une rémunération.
 C'est correct parce que les prêtres se dévouent.
 Tout ce qui se paie a plus d'importance.

D'autres voient là un moyen d'annoncer la joie qu'apporte l'événement:

C'est correct parce que c'est une fête.
 D'accord parce que c'est une fête et il faut marquer ça
 C'est bien de faire sonner les cloches pour faire partager la joie.
 Ça ne fait rien: ce n'est qu'une journée dans la vie.

Il fallait s'attendre à un assaisonnement sentimental:

C'est beau d'entendre sonner les cloches: je ne vois pas pourquoi on ne le ferait pas.
 C'est joli: ça montre qu'il y a un nouvel arrivé.

et traditionnel:

C'est une coutume et c'est le parrain qui paie. (4)
 Ce n'est qu'une habitude; je ne vois pas pourquoi faire autrement.
 Tout le monde le fait.

Mais tout le monde n'est pas d'accord avec cette coutume:

C'est une coutume mais elle ne devrait pas exister.
 Ça met le parrain à la gêne, surtout pour les baptêmes en groupe.
 Pas d'accord; pourquoi payer?
 C'est un peu commercial.

Certains ont touché le point névralgique:

Je trouve ça ridicule de faire payer pour les cloches ou pour le baptême; on ne doit pas payer pour les sacrements.
 Je ne suis pas d'accord, ça devrait être gratuit surtout pour les sacrements.

On ne devrait pas payer pour un baptême.
Un sacrement ne devrait pas être payé. (3)
Pour les cloches ça va, mais pas pour le baptême.
Notre-Seigneur n'a pas fait les sacrements pour
nous les faire payer.

Dix autres ont affirmé que cette formule est inacceptable, sans préciser pourquoi ils pensent ainsi.

Ces quelques observations nous permettent de situer un peu, non le degré d'appartenance à l'Eglise — ce qui est extrêmement difficile à mesurer — mais les tendances qui se manifestent à travers les mentalités. A quelle catégorie de chrétiens se rattachent les familles résidant dans l'Ile de Hull? Les enfants nés dans ces familles sont-ils assurés de recevoir l'éducation foncièrement chrétienne exigée par l'Eglise en admettant les tout-petits au baptême? Autant de questions auxquelles nous ne voulons pas donner de réponses immédiatement. Il faut, auparavant, poursuivre sérieusement l'analyse de l'enquête afin d'enrichir notre hypothèse de données plus positives. Toutefois, nous pouvons déjà affirmer, après M. J.C. Falardeau, qu'au Canada français, "la réalité paroissiale a dépassé les limites de la définition formelle et canonique. En plus d'être un centre religieux, la paroisse est devenue un centre social très fort," mais trop institutionnalisé. "Le conformisme aux cadres tout faits et aux règles canoniques a façonné l'image d'une Eglise plutôt statique, lente à s'adapter et à s'insérer dans les mouvements

dynamiques de notre révolution tranquille. Pour parler grossièrement, nous avons 95% d'institutions et 5% de vie évangélique⁸." Voilà, brièvement exprimée, la situation paroissiale dans laquelle vivent présentement les chrétiens québécois.

⁸ J.C. FALARDEAU, Sociologie de la paroisse, dans Semaine Sociale du Canada, Montréal, 1966, p. 45.

CHAPITRE QUATRIEME

MOTIVATION EN FAVEUR DU BAPTEME DES ENFANTS

Notre recherche s'engage maintenant sur une piste qui doit nous fournir des matériaux importants, indispensables même à la vérification de notre hypothèse. Nous abordons, en effet, l'étude de la variable dépendante, soit: la conception du baptême que nous mesurerons: 1^o par la motivation en faveur du baptême des enfants; 2^o par la signification actuelle du baptême, 3^o par la compréhension.

I. DELAI ENTRE NAISSANCE ET BAPTEME.

On sait qu'au Québec, des normes coutumières semblaient avoir fixé à un maximum de trois jours le délai du baptême. Ainsi, la plupart des enfants, au Québec, étaient baptisés, en principe, dès le lendemain de leur naissance. Cet usage nous venait sans doute de l'Europe moyenâgeuse. La société du moyen âge, comme l'histoire nous l'enseigne, formait une chrétienté. C'est-à-dire que tout le monde était chrétien de naissance et les enfants étaient baptisés à leur naissance par une sorte de nécessité sociale.

Les textes d'anciens catéchismes — Catéchisme à l'usage des Diocèses de France, par exemple — enseignaient que "les parents sont obligés de faire baptiser leurs

enfants le plus tôt possible après la naissance" (no 190). Des commentaires précisaient même que les parents "commettraient un péché très grave en exposant les enfants à mourir sans être baptisés." C'était la loi du quam primum. L'empressement à faire baptiser devenait un signe de soumission à l'Eglise. Mais on peut se demander si cette fidélité supposait toujours une véritable compréhension des motifs qui dictaient cette loi. D'ailleurs il n'est pas téméraire d'affirmer qu'à cette époque, même si l'appartenance religieuse s'inspirait de raisons sociologiques, qu'on traduirait aujourd'hui par attitude conformiste, les esprits baignaient quand même dans un climat de chrétienté marqué au coin d'une insouciance béatitude. Mais, depuis une vingtaine d'années, environ, un mouvement s'est fait sentir en faveur de l'allongement du délai du baptême. Mouvement qui peut s'expliquer par la régression des mortalités infantiles: les progrès de la science médicale ayant permis aux médecins de poser des diagnostics rassurants ont mis les parents en confiance; d'un autre côté, les hôpitaux ont supprimé les cérémonies baptismales qui s'y généralisaient au détriment de la vie paroissiale.

Pourtant, l'écho du quamprimum se répercute encore, puisque l'examen des formules d'enquête nous révèle l'empressement des gens à conduire leurs bébés à l'église.

Pour mieux évaluer la portée d'une démarche, il s'avère nécessaire de connaître les raisons qui déterminent les parents à demander le baptême pour leur nouveau-né.

Lorsque nous avons demandé la date de naissance du bébé (numéro 9), sauf deux hésitations, la majorité ont répondu assez rapidement à cette question. Mais il en a été tout autrement pour préciser la date du baptême (numéro 10). Exceptionnellement, on n'a pas eu besoin de recourir au certificat, mais dans la plupart des cas, ce document a sauvé la situation, tant pour ce renseignement que pour le numéro 12, où il s'agissait de nommer le ministre du sacrement.

Sur les soixante questionnaires, douze familles (20%) seulement se sont acquittées de cette obligation en dedans de huit jours; 25 (42%) en moins de 16 jours; 20 (33%) n'ont pas excédé 25 jours, et 3 (5%) laissent apparaître un délai supérieur à 26 jours. Nous constatons ici, statistiquement, un certain retard dans la coutume de baptiser les enfants immédiatement après la naissance, coutume qui a prévalu ici, au Québec, ainsi que nous l'avons dit plus haut, durant de nombreuses années. Pourtant, il demeure évident que les parents préfèrent se conformer à ce rite dans le plus court délai possible.

D'ailleurs, deux autres questions (numéros 72 et 80) rejoignent la même inquisition et fournissent des réponses

presque identiques. Car les 51 personnes (85%) qui sont d'avis qu'une préparation au baptême soit faite avant la naissance (numéro 70), 33 (55%) ont répondu qu'il faut faire baptiser l'enfant le plus tôt possible, 16 autres (27%) ne voudraient pas retarder au-delà de deux semaines et deux seulement (3%) attendraient un mois. Parmi les autres (15%) qui ne voient pas la nécessité d'une préparation ou qui la favorisent après la naissance, une dame suggère alors: "de baptiser l'enfant vers l'âge de 5 ou 6 ans"; un monsieur: "d'attendre ou'il soit bien libre de choisir lui-même." Quatre personnes (7%) ne veulent pas le différer au-delà de deux semaines. Comment entendent-ils alors la préparation au baptême? Et les trois autres (5%) affirment: "le plus tôt possible".

La question 80 se lisait ainsi: "Selon vous, combien de temps après la naissance est-il préférable de baptiser les enfants?" Sur ce, 20 personnes (33%) désirent voir s'effectuer le baptême le plus tôt possible. Dix (17%) le placeraient une semaine après, et 25 (42%) préconisent un laps d'une quinzaine de jours. Trois autres (5%) ont émis l'opinion d'ondoyer l'enfant au moment de l'accouchement, quitte à célébrer un baptême plus solennel, environ un mois après afin de s'assurer le prompt rétablissement de la mère et par là, sa présence à la cérémonie; pour la même raison, une autre attendrait deux mois.

Une seule, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, préférerait que l'enfant ne soit admis au baptême que lorsqu'il serait en état de comprendre la portée du geste posé, soit vers l'âge de sept ans. Il ressort de ces données, qu'en général, les gens manifestent une certaine préoccupation, mêlée d'appréhension, qui les pousse presque précipitamment à solliciter le baptême pour leur nouveau-né.

Est-il possible de connaître les raisons de cette hâte? A la question 74: "Aviez-vous hâte de faire baptiser votre enfant?" les réponses ont été presque unanimement affirmatives, puisqu'une seule avoue: "Ça ne pressait pas." Au pourquoi (numéro 75) cependant, les opinions se sont teintées de nuances quelque peu variées allant d'une attitude magico-religieuse à une piété traditionnelle, en passant par des motivations d'ordre purement émotif.

Il semble que le sens de régénération attaché au baptême, surtout depuis que saint Augustin a élaboré et diffusé la doctrine du péché originel, soit celui que la tradition ait le plus fidèlement transmis. Mais les gens l'expriment de façons différentes:

Ça ôte la tache originelle.
Pour qu'il ait l'âme pure.
Ils sont possédés du démon: c'est ce qu'on dit
qu'ils sont avant le baptême.
L'enfant n'appartient plus au démon.
Un enfant non baptisé est en péché et c'est inquiétant.

En dépit de tous les efforts prodigieux de la médecine pour réduire le taux de mortalité infantile, le bébé reste fragile, et, dans l'opinion populaire, la crainte d'une mort prématurée hante sans cesse les esprits:

J'avais peur qu'il meure.
 C'est toujours mieux le plus vite possible parce qu'il pourrait mourir.
 On ne sait jamais; parfois ils sont allergiques et ça peut devenir grave.
 Parce qu'il n'était pas trop en bonne santé.
 On ne sait jamais ce qui peut arriver; un petit ça s'étouffe si facilement!
 Au cas où il serait malade.
 On a peur de perdre le bébé. (4)
 On ne sait pas; il pourrait arriver quelque chose et on voulait qu'il soit sur le bon chemin.

Est-il possible de découvrir le mystère qui se cache derrière cette appréhension teintée d'une certaine angoisse? Ne cherche-t-on pas dans ce rite une espèce d'assurance-vie-éternelle? "S'il meurt, on est certain qu'il va au ciel."

De cette façon, la collation du baptême procure aux parents une sécurité peut-être plus psychologique que morale:

C'est une sécurité, s'il arrivait quelque chose.
 On se sent plus en sécurité après. (3)
 C'est une sécurité, parce qu'il ne faudrait pas qu'il meure sans baptême.
 On est plus sûr.

une quasi-euphorie sentimentale:

Tu "feel" bien après qu'il est baptisé.
 On est plus heureux après.
 On est moins inquiet après.
 On est moins inquiet, plus content.

qui donne la sensation d'un poids dont on a hâte de se décharger:

J'étais inquiète avant, et après j'étais soulagée.
Ça me soulage de le savoir baptisé.
Ça m'énervait, j'avais hâte que ça soit passé.
Un gros tracas de passé après le baptême.
Plus vite c'est fini, mieux c'est correct.

Etrange contradiction: "Ça enlève une responsabilité" (3).

Pour expliquer leur empressement à faire baptiser, certaines personnes se situent au niveau des intérêts de l'enfant:

On a peur pour le bébé si un accident arrivait.
Pour lui donner une certaine sécurité.
Pour lui donner un nom. (2)
Pour lui donner le meilleur.
Pour le mettre catholique.
Je suis certaine qu'il est catholique.

Ne pourrait-on pas discerner, dans les réflexions suivantes, quelque allusion inconsciente à un pouvoir quasi-magique attribué au baptême?

On dirait que l'enfant est mieux après: il sourit.
Ça les change: on dirait qu'ils pleurent moins qu'avant
Il est moins tanant après le baptême.
On dirait qu'on se sent plus léger, plus joyeux,
quand le bébé est tout blanc.

Des informatrices pressentent vaguement ce qu'opère le sacrement de baptême:

On sent l'enfant différent de nous avant le baptême.
Ce n'est pas complet tant que l'enfant n'est pas baptisé, même s'il est en bonne santé.
C'est le sacrement à donner le plus vite possible.

Quelques-unes ont conscience que l'enfant entre définitivement dans une nouvelle famille:

S'il arrivait quelque chose, il serait comme nous, au moins: enfant de Dieu.

Une fois baptisé, il est enfant de Dieu. (3)

Pour qu'il appartienne à l'Eglise avant qu'il arrive quelque chose.

Un enfant est entré dans la religion.

On a aussi relevé des motifs d'ordre purement sociologique:

Pas mal difficile à dire: c'est naturel.

Pour que l'enfant devienne comme les autres.

On est nous autres mêmes catholiques et on tenait à le faire baptiser. (2)

Comme on peut le constater, la motivation n'atteint pas un très haut niveau de maturation doctrinale, mais l'étincelle de la foi subsiste encore. Certes, on ne peut exiger que les gens du peuple possèdent des connaissances théologiques élaborées, ni qu'ils puissent spéculer savamment sur la valeur doctrinale du sacrement. Mais ne perçoit-on pas, à travers la diversité de ces témoignages, une conception du péché originel qui semble coupée de la foi en l'universalité de l'amour sauveur du Père et de la rédemption du Christ; et aussi une lacune sérieuse du sens d'incorporation au Christ et d'agrégation à la famille du peuple de Dieu, avec les conséquences que cela comporte?

II. OPINIONS SUR LE BAPTEME DES NOUVEAU-NES.

Il serait intéressant de pousser cette exploitation de la motivation en faveur du baptême des enfants en bas âge. A dessein, nous avons inséré, dans notre questionnaire, une allusion à la mentalité des jeunes afin de mesurer jusqu'à quel point les gens sont conscients de la puissante influence exercée par eux sur la société actuelle. Dans une étude aussi importante que celle-ci, nous ne pouvions pas ne pas tenir compte du phénomène jeunesse qui marque d'une façon de plus en plus profonde et envahissante, la société nouvelle en train de s'édifier chez nous. Impossible d'ignorer la prétention des nouvelles élites à rompre quasi définitivement avec la plupart des valeurs qui identifiaient notre Canada français. Comme le note si bien l'abbé Jacques Grand'Maison:

Le conflit des générations s'accroît et la rupture religieuse est une façon de s'inscrire en faux contre ce qu'on considère dépassé dans la société adulte actuelle. L'élaboration de systèmes de valeurs en marge des valeurs religieuses, bref, tout un monde socio-culturel plus ou moins imperméable à cet univers de la foi qu'on leur présente échappent aux pasteurs... On remarque même que l'incroyance se rencontre plus souvent chez les personnalités fortes, chez les gens instruits¹.

¹ Jacques GRAND'MAISON, Crise de prophétisme, Montréal, Ed. A.C.C., 1965, p. 241.

Pouvons-nous nous résigner à assister en témoins indifférents à ce grand mouvement de déchristianisation au sein duquel les jeunes sont un ferment d'évolution et peut-être de révolution?

Voyons comment nos interviewés ont réagi à cette allusion et comment ils se sont prononcés lorsqu'ils ont dû répondre aux questions 78 et 79, ainsi formulées:

78. Que pensez-vous des jeunes qui auraient aimé mieux recevoir le baptême à l'âge adulte pour être plus libres de choisir?

79. Des parents disent qu'on ne devrait pas faire baptiser de si petits enfants. Qu'en pensez-vous?

Plusieurs personnes, à un moment ou l'autre de leur existence se posent cette question: "Pourquoi m'a-t-on engagé sans mon consentement?" C'est normal. Et les solutions apportées à ce problème sont aussi nombreuses que variées. Mais notre tâche n'est pas d'apporter des solutions. Le but que nous poursuivons, dans cette recherche, plus spécialement en analysant les opinions entendues, est de détecter jusqu'à quel point les gens comprennent la véritable signification du baptême. Bien peu, parmi nos informatrices, se sont sérieusement arrêtées à l'examen de cette question. Tout de même, nous croyons les avoir sensibilisées, par nos interrogations, à une attitude divergente de la pensée traditionnelle. Peut-être que, si elles eussent pu profiter d'un certain laps de temps

pour y réfléchir, leurs réponses auraient pris certaines nuances. De toute façon, nous préférons livrer à nos lecteurs les réflexions spontanées de nos interviewées.

D'abord, les parents partagent-ils les opinions des jeunes? Les réponses recueillies surprendront peut-être, surtout si l'on se rappelle que l'enquête a rejoint des couples plutôt débutants, puisque l'âge moyen des époux était de 30 ans et celui des épouses, de 27 ans.

Plusieurs personnes ont simplement manifesté leur désaccord: "Je ne suis pas d'accord avec eux": 13 (22%), sans rien ajouter; au numéro 79: "Je ne suis pas d'accord avec eux": 18 (30%). D'autres ont implicitement protesté au nom de la tradition. L'attitude traditionaliste, il ne faut pas se surprendre de la rencontrer, car il existera toujours des gens inconditionnellement attachés à des modes de conduite qui leur semblent immuables:

78: Nous autres, on a toujours fait comme nos parents.

C'est pas correct de dire ça. (3)

C'est pas une bonne affaire.

Ça ne peut pas se faire comme ça.

Tout est viré à l'envers.

On veut nous changer la religion.

Moi, je n'aime pas ça.

Si les parents sont catholiques, pourquoi attendre?

Moi, je suis content du nom que mes parents m'ont donné.

79: Ça ne peut pas être autrement; c'est inadmissible.

C'est mal.

Moi, je suis pour les faire baptiser en venant au monde.

Je ne vois pas de raison pour retarder. (3)

D'autres sont très catégoriques dans leurs affirmations:

78: S'ils ne sont pas contents, tant pis; l'important c'est qu'ils soient baptisés.
On sent un besoin d'être baptisé jeune.
Je suis contre cette idée, à moins qu'on veuille retourner à Jésus-Christ.
Pas d'accord; ils peuvent les renouveler ou les rejeter, mais il faut être baptisé jeune.
Ils ne seraient pas plus libres: c'est une nécessité, une obligation d'être chrétien.

79: Il ne faut pas reculer le baptême de l'enfant. (20)
Pas pour le baptême; la première communion et la confirmation, oui.
Pas d'accord; faire le premier pas dans la religion c'est plus important que d'apprendre à parler et à marcher.
Pas d'accord, il ne faut pas retarder pour donner une autre vie à l'enfant.

Par contre, des informatrices, un peu moins impressionnables et spontanées, ont nuancé leur réponse:

78: Il y a là un problème.
A quel âge seraient-ils vraiment adultes? Comment peuvent-ils choisir s'ils n'ont pas étudié trois ou quatre possibilités?
C'est peut-être une bonne chose de leur laisser la liberté, mais ils perdent beaucoup de grâces.
Je me demande s'ils n'ont pas raison quelquefois, surtout pour quelques-uns.
Qu'est-ce que ça donnerait de plus? Mais d'un autre côté, on ne devrait pas imposer une religion au bébé.

79: Moi, j'attendrais deux mois.
Peut-être qu'ils n'ont pas assez de foi.

Puis, franchement favorables à l'idée nouvelle, cinq personnes ont avancé:

78: C'est pas mauvais.
D'accord, quand l'enfant comprend, il sait ce qu'il fait.

Je suis pour ça: même qu'on leur donne ce qu'on a, ils peuvent toujours prendre un autre chemin. Je trouve que ça pourrait avoir du bon sens qu'on attende à sept ans pour baptiser les enfants; autrement ça semble une routine. Je préférerais que l'enfant soit baptisé plus tard pour le laisser libre de choisir.

Au dire de certaines informatrices, la décision revient de droit aux parents:

78: C'est à la mère de décider. Il n'y a pas de choix à faire: les parents sont responsables jusqu'à 21 ans. Pas d'accord; en pensant à leurs propres enfants plus tard, que disent-ils de cela?

79: C'est à nous de décider. S'ils ne les font pas baptiser, c'est signe qu'ils ne s'en occupent pas gros. S'ils sont catholiques, ils vont les élever catholiques.

La crainte est, encore ici, à l'origine de ces opinions:

78: C'est dangereux d'attendre; ils pourraient changer d'idée. On ne sait pas ce qui peut arriver; rien ne change à leur vie.

79: Non, c'est de les faire baptiser jeunes qui est la meilleure manière: on est plus tranquille. On ne sait pas ce qui arriverait si on retardait. D'accord, mais qu'est-ce qui peut arriver? Il peut arriver quelque chose et on serait coupables de ne pas avoir fait baptiser notre enfant. Ça donne rien d'attendre; il pourrait survenir quelque chose.

Administrer le baptême aux enfants ne brime en rien la liberté, pensent des gens que nous avons contactés:

78: Vaut mieux être baptisé jeune. Il faut les faire baptiser jeunes pareil; s'ils changent de religion, ce n'est pas le baptême qui va les influencer beaucoup.

Je ne vois pas comment un enfant qui est élevé dans la religion catholique puisse avoir une autre opinion, rendu à 18 ans.
Rien ne les empêche de faire un nouveau choix; rendus à ce point-là, c'est pas le baptême qui change quelque chose.
Ils peuvent toujours rejeter ou accepter la foi de leur baptême.
C'est aussi bien de les faire baptiser; plus tard ils sont encore libres de choisir.

Le retard pourrait être néfaste, appréhendent quelques dames; mais jusqu'à quel point cette appréhension manifeste-t-elle une juste compréhension de la réalité baptismale?

78: Vivre longtemps sans baptême, ça n'a pas de bon sens.
Pas d'accord; ils restent tout ce temps-là avec l'âme sale.
Les parents pourraient négliger leurs obligations religieuses vis-à-vis eux.
Pas d'accord; ils se priveraient tout ce temps-là des grâces de tous les sacrements.

79: Il reste que l'enfant n'a aucune religion.

Chez d'autres, on a remarqué un certain scepticisme, une certaine méfiance même à l'égard des jeunes ou de ceux qui ne partagent pas leurs conceptions religieuses:

78: Je ne crois pas dans ça. (2)
La mentalité des jeunes a bien changé; je ne les crois pas.
C'est leur affaire, mais je trouve qu'ils ont des idées drôles.

79: Je ne crois pas cela.

Quelques-unes ont même laissé percer une pointe d'ironie quelque peu agressive:

78: Les jeunes d'aujourd'hui ont des idées folles.
C'est pas bien intelligent.
Ça me dépasse!

79: C'est fou.

Sauf quelques exceptions, nous remarquons chez la plupart de nos interrogées, une sorte de complaisance ou d'assurance en leur propre façon de concevoir le fait religieux; imperméables aux idées nouvelles, elles ne s'arrêtent même pas à voir si ces idées n'auraient pas quelque bien-fondé. Pourraient-elles engager un dialogue loyal sur ces questions? Il est permis d'en douter. D'autre part, pourront-elles arrêter le flot sans cesse menaçant de l'agnosticisme ou de l'athéisme? C'est encore moins certain.

Nous résumons donc, dans le tableau 10 suivant, les tendances manifestées dans les différentes réponses ci-dessus citées.

Tableau 10.- Baptême des enfants en bas âge.

FAIT PROBLEME	RESPECT DE LIBERTE	CRAINTE	DEVOIR DES PARENTS	OBLIGATION	TRADITION	SANS RAISON
---------------	--------------------	---------	--------------------	------------	-----------	-------------

CONTRE: 13%

POUR: 87%

III. QUESTION DES ENFANTS MORTS SANS BAPTEME.

Pour creuser davantage les motifs de la démarche hâtive des parents et saisir quelque peu la portée de cette crainte mystérieuse qui se dissimule sous la plupart des aveux, nous avons sondé l'opinion de nos informatrices sur le sort des enfants morts sans baptême. Cette question évoque la survivance du problème du salut.

Dans les deux tiers des cas, nous avons constaté que l'osmose de l'enseignement médiéval traditionnel persiste à se laisser pressentir, puisque 15 (25%) ont répondu: "Un va au ciel, l'autre aux limbes." D'autres ont exprimé différemment ces mêmes doctrines:

Celui qui n'est pas baptisé est l'enfant du démon.
 Une grosse différence: un est correct, l'autre a un gros péché mortel.
 Un est enfant de Dieu; l'autre n'est pas rentré dans l'Eglise.
 Il va au ciel, s'il est baptisé. (3)
 Ce n'est pas pareil: l'enfant non baptisé n'est pas catholique; il ne va pas au ciel.
 Un enfant qui meurt sans baptême n'est pas avec le bon Dieu.
 C'est une marque qui efface la tache originelle, pourquoi pas en profiter?

Certaines sont quelque peu sceptiques et réticentes:

Dans le catéchisme on dit qu'un enfant baptisé va droit au ciel.
 De la manière qu'on a été élevé, l'enfant pas baptisé n'ira pas au ciel.
 Le petit catéchisme disait que l'enfant non baptisé va aux limbes. (3)
 On nous a appris qu'il n'allait pas au ciel sans baptême. (2)

Il doit y avoir une différence puisque l'institution du baptême existe.

Et le doute s'accentue:

On nous a dit que l'enfant non baptisé va aux limbes; mais réellement je ne vois pas de différence. (2)

On a toujours entendu dire que s'il n'a pas été baptisé, l'enfant est privé de la vue de Dieu, mais ce n'est pas la faute de l'enfant.

Ce n'est pas sa faute s'il n'a pas été baptisé. Mais on est bien content s'il a été baptisé; au moins il a eu un sacrement.

Selon le petit catéchisme il doit avoir une différence, mais moi ne j'en vois pas.

Un enfant baptisé est enfant de Dieu; l'autre est seulement un être humain, mais il me semble qu'il va aller au ciel pareil.

Aucune différence; qu'ont-ils fait de mal?

On rencontre, chez certaines informatrices, une ignorance honnêtement avouée:

Je ne sais pas. (3)

Je ne vois aucune différence. (3)

Je ne saurais dire parce que tous mes enfants qui sont morts étaient baptisés.

Deux réflexions laissent supposer que le rôle du baptême se limite à assurer un nom à l'enfant:

Celui qui n'est pas baptisé n'a pas de nom; il n'y a aucune place pour lui.

L'enfant non baptisé n'est pas catholique; il n'a pas de nom.

Enfin, plusieurs dévient nettement de la doctrine traditionnelle, et émettent des conjectures personnelles, significatives d'une tendance actuelle, qui vise à repenser la théologie de la situation des enfants morts sans avoir été baptisés.

Les enfants encore dans le sein maternel peuvent être soumis à l'opération de Dieu pour qui ils sont vivants et par privilège recevoir la grâce de la sanctification².

Ainsi donc, des théologiens modernes recherchent si les plans divins n'auraient pas prévu d'autres moyens que le baptême pour assurer le salut éternel de ces petits. De toute façon, les opinions suivantes trahissent cette préoccupation à travers des expressions plus ou moins typiques:

Il n'y a pas de différence. Dans les circonstances normales, l'enfant aurait été baptisé; alors il va au ciel parce que Dieu est trop bon.

Il n'y a pas de différence. Je ne crois pas aux limbes ni au péché originel.

Ils auront la même récompense.

Ils vont au ciel tous les deux quand même. (3)

Pour moi les deux vont au ciel. De toute façon ils n'ont pas demandé à venir au monde.

Tableau 11.- Enfants morts sans baptême.

Dieu tranche la quest.	NE SAIT PAS	PAS DE NOM	FOI TRADITIONNELLE	DOUTE SUR LES LIMBES	PAS DE DIFFERENCES
2	7%	3	42%	13%	33%

² THOMAS D'AQUIN, Somme théologique, III, q. 68, a. 11, ad 1, trad. de P. Camelot.

Le bon Dieu ne peut pas les empêcher d'aller au ciel, parce qu'ils ne sont pas coupables. Ils vont au ciel ceux qui meurent sans baptême; il n'y a pas d'enfer. C'est souvent la faute des parents. Je ne crois pas aux limbes.

Une unique réponse reflète beaucoup de sagesse:
"Dieu seul tranche la question."

CONCLUSION

Est-il permis de nier, d'une façon absolue, la possibilité du salut pour les petits, morts sans baptême? Notre enquête nous a révélé que chez beaucoup de chrétiens le baptême semble l'unique condition de salut; à peine né, l'enfant est déjà considéré en fonction de sa mort et de sa destinée. C'est pourquoi la menace d'une mort prématurée pousse les parents à demander pour lui la clé qui lui ouvrira les portes du ciel. Ainsi, le baptême est envisagé bien plus comme une garantie du bonheur de l'au-delà que comme un engagement résultant de l'entrée dans la communauté chrétienne. D'autres, on l'a vu, ne peuvent expliquer leur démarche que par des pressions sociales: soit par traditionalisme, soit par conformisme, soit par imitation. Ce qui est loin d'une expression de foi purement personnelle qui verrait, dans le baptême une intégration au Corps mystique par la foi, l'espérance et la charité. Ceux qui le conçoivent comme un rite de purification: "Ça

enlève la tache originelle", semblent appuyer leur demande du baptême sur une motivation religieuse; mais correspond-elle à une conviction intérieure profonde, entraînant des comportements chrétiens sérieusement vécus? Ne serait-elle pas, dans la plupart des cas, de vagues souvenirs du petit catéchisme? Quant à ceux qui partagent l'idée de laisser l'enfant choisir lui-même de croire et d'être baptisé, prétendent-ils sincèrement respecter la liberté de leur enfant? Si oui, ce choix éventuel, l'auront-ils préparé, dirigé? Souvent, les parents affichent cette attitude de neutralité pour se décharger sur d'autres (professeurs et prêtres) de leurs responsabilités. Ne sera-t-il pas important de faire en sorte que ce choix libre s'effectue dans l'optique d'une fidélité plus responsable aux engagements chrétiens? C'est pourquoi nous essayons de dégager, de toutes les considérations suscitées par les opinions de nos informatrices, ce qui mérite vraiment d'être qualifié de religieux. Car tout acte ayant les apparences extérieures d'une démarche religieuse n'est pas toujours l'expression d'une volonté humaine sérieusement désireuse d'accomplir un devoir envers la divinité. C'est ce qu'a voulu traduire W. H. Clark:

Religion can be most characteristically described as the inner experience of the individual when he senses a Beyond especially as evidenced by the effect of this experience on his behavior when he actively attempts to harmonize his life with the Beyond³.

Ce que nous cherchons à savoir, par cette enquête, c'est de découvrir, à travers les multiples motivations, le degré de conscience qui inspire la démarche des parents réclamant le baptême pour leur enfant. Les données concrètes permettront à la pastorale d'orienter son action en dehors de toute illusion.

3 W.H. CLARK, The Psychology of Religion. An Introduction to Religious Experience and Behavior, New York, Macmillan, 1958.

CHAPITRE CINQUIEME

SIGNIFICATION ACTUELLE DU BAPTEME DES ENFANTS

I. VALEUR DU SACREMENT

En faisant connaître les motifs qui guident la demande du baptême des enfants par leurs parents, nous nous sommes rendu compte que la diversité des témoignages reçus laisse entrevoir qu'avant d'être une véritable affirmation de foi, la démarche semble d'abord une fidélité aux traditions, une conformation aux coutumes, une intégration sociale. Mais nous ne pouvons pas nous ériger en juge de dernière instance. Il y a tant de nuances dans l'intention que ne peuvent, souvent, traduire les mots! Toutefois, nous nous permettrons de pousser notre analyse afin de vérifier quelle signification le baptême peut revêtir aux yeux des chrétiens d'aujourd'hui.

1. Nécessité ou obligation.

Nous plaçant toujours dans la perspective des enseignements de l'Eglise, nous avons voulu aborder la question de la nécessité du baptême. En consultant les textes conciliaires, nous y avons retrouvé la substance de l'enseignement traditionnel:

Enseignant expressément la nécessité de la foi et du baptême... le Christ lui-même a, du même coup, affirmé la nécessité de l'Eglise dans laquelle on est introduit par le baptême comme par une porte... Aussi, ne pourraient-ils pas être sauvés, ceux qui ... refuseraient d'y entrer ou de demeurer en elle¹.

Le baptême est donc nécessaire au salut; il est la condition d'entrée dans le peuple de Dieu afin de pouvoir participer aux actes liturgiques:

Les fidèles, incorporés à l'Eglise par le baptême, sont rendus aptes, grâce à leur caractère, à célébrer le culte de la religion chrétienne².

Mais, s'il donne droit à des privilèges, le baptême impose aussi des obligations:

Et après avoir été régénérés pour devenir enfants de Dieu, ils sont tenus à professer publiquement la foi qu'ils ont reçue de Dieu par l'Eglise³.

Nous essaierons donc de voir quelle valeur les gens attachent à la réalité baptismale et comment ils envisagent les responsabilités qui en découlent.

D'abord, le baptême est-il considéré comme une nécessité de salut ou comme une obligation sociale?

Le numéro 84 du questionnaire demandait si une personne qui n'avait pas eu la possibilité de se faire

¹ VATICAN II, Les seize documents conciliaires, Lumen Gentium, art. 14, p. 34.

² Ibid., art. 11, p. 30.

³ Ibid.

baptiser rencontrait des difficultés tout au cours de sa vie.

Pour 21% (14) des personnes interrogées, les seuls, inconvénients surviendraient au moment du mariage, alors que le baptême apparaît comme une formalité prérequise.

Oui, quand elle viendra à se marier. (6)

Comment faire pour se marier? (2)

Quand vient le temps de se marier, il peut arriver des problèmes.

Si elle veut se marier, ça va être difficile.

Elle ne pourrait se marier catholique.

Pour avoir son certificat de mariage. (2)

C'est difficile à certains moments; pour le mariage par exemple.

Deux dames ont spécifié qu'en ces conditions la personne ne pourrait avoir accès à aucun autre sacrement.

Tableau 12.- Y a-t-il inconvénient à ne pas être baptisé?

21%	DIFFICULTE POUR MARIAGE	13%	VIE PLUS PENIBLE	7%	SANS RELIGION	7%	AUTRES MOTIFS	4%	NE SAIT PAS	12%	CONTEXTE SOCIOLOGIQUE	22%	SANS RAISON	9%	TOUTE RELIGION BONNE	4%	LIBERTE PERSONNELLE
OUI: 48%									?: 16%		NON: 36%						

Neuf (13%) voient dans le baptême une source de moyens psychologiques pour aider à éviter les complexes, les difficultés de la vie:

Elle pourra être complexée.
 Oui, j'ai une amie qui n'est pas baptisée et elle est gênée avec ça.
 Elle pourrait "tourner de bord".
 Si elle se marie et qu'elle connaisse sa religion, elle pourra être complexée.
 Elle ne doit pas "feeler" pareil, comme les autres. C'est difficile pour elle: n'ayant pas personne pour l'aider, elle est obligée de regarder ailleurs. Il ne faut pas rebuter cette personne; des gens pourraient lui donner des complexes.
 Sans le baptême, elle aura beaucoup plus de misère pour passer à travers les difficultés de la vie.
 Elle ne doit pas être aussi heureuse que les autres.

Ne pas être baptisé peut devenir un embarras lorsqu'il s'agit d'identification religieuse, selon 5 (7%) informatrices:

Elle ne sait pas à quelle religion elle appartient. Elle sera embarrassée pour répondre à quelle religion elle appartient si elle se fait questionner. Si elle se marie, elle ne pourra pas savoir s'il faut élever ses enfants catholiques.
 Elle ne connaît pas la religion ni le bon Dieu. Des gens comme ça ne se rappellent plus de leur religion.

Enfin, 7% (5) de nos interviewées ont invoqué des motifs plus ou moins sérieux et superficiels:

Oui...
 Elle n'a pas de baptistère.
 Etre baptisé, ça maintient l'ordre, la justice, la moralité.
 Elle ne serait peut-être pas acceptée à l'école. Il peut y avoir des inconvénients par rapport à l'Eglise.

Trois personnes (4%) sont incertaines, soit parce qu'elles ne peuvent répondre, soit parce qu'elles ne voient pas la différence entre une personne baptisée — ce qui est très significatif — et une autre qui ne l'est pas.

Enfin, 8 (12%) personnes trouvent que l'ambiance, ou le milieu social, peut mieux que n'importe quel autre critère, aider à affirmer si oui ou non, le fait de n'être pas baptisé peut présenter des désavantages:

Ça dépend des gens avec qui cette personne vit.
Tout dépend du milieu social et religieux. (2)
Ça dépend des parents. (2)
Tout dépend de l'éducation de la personne. (3)

Parmi les personnes qui ont répondu par la négative, quinze (22%) n'ont pas su motiver leur réponse. Six autres (9%), en niant la nécessité du baptême, prétendent qu'il n'est pas une condition de salut ou de moralité:

Si elle veut bien agir, elle le peut sans baptême.
Elle peut être aussi bonne que les autres personnes.
L'enfant peut aussi bien se sauver si ses parents ne sont pas catholiques.
Si elle est d'une autre religion, il n'y a pas d'inconvénient.
Tout dépend de sa religion.
Aujourd'hui, on dit que toutes les religions sont bonnes.

Même si la personne en question n'a pas reçu le baptême en bas âge, elle conserve toujours la liberté d'y accéder par elle-même; mais ces 3 (4%) réponses évasives, même si elles ne nous renseignent pas précisément sur le fait qu'il y ait inconvénient ou non, révèlent peut-être une lacune dans la connaissance des exigences du baptême:

Si elle veut se faire baptiser, elle le peut,
n'importe quand.
Elle peut prendre elle-même sa décision.
Je n'en vois pas; à l'âge de raison, elle peut
toujours se faire baptiser si elle le désire.

2. Caractère de l'événement.

Souvent, la cérémonie religieuse du baptême n'est qu'un prétexte pour fêter la naissance de l'enfant. C'est une magnifique occasion de regrouper parents et amis, de rompre la monotonie du rythme quotidien, de célébrer la vie. Le dépouillement de notre matériel confirmera sans doute cette assertion.

A la question 6: "Le baptême a-t-il été un événement important?", les 52 (86%) oui visaient surtout l'aspect social. Pour 4 (7%) familles seulement l'accent religieux a prédominé. Quant aux autres (7%), le ton indifférent de leur réponse peut s'expliquer par le caractère routinier de l'événement.

Qu'entendent les gens, au juste, par événement important? En compilant les réponses aux numéros 17, 18 et 19, nous pouvons résumer l'ensemble des opinions donnant un aperçu général de la façon dont procèdent la majorité des chrétiens, actuellement. Ce qui revêt le plus d'importance c'est d'abord (et nous pourrions presque dire: et avant tout) la réception à la maison qui suit la cérémonie à l'église. Cette réception est surtout marquée par

un souper, au moins en ce qui concerne 49 (82%) des familles interviewées. Six (10%) ont donné un goûter qui ne minimisait en rien le cachet social de la fête. Nous faisons remarquer que les cinq familles avouant n'avoir rien fait, ont donné comme raison soit le piètre état de santé de la mère, soit le nombre d'enfants, soit la religion divergente de l'un ou l'autre conjoint. Le tableau 13 nous donne une image du caractère de la fête.

Tableau 13.- Genre de fête à la maison.

Caractère	Nombre d'invités	Repas			Total
		moins de 7	8 à 15 pers.	15 et plus	
Très intime	Rien	1	4	0	5 (8%)
	Souper	6	2	0	8 (13%)
Familiale	Goûter	0	3	1	4 (7%)
	Souper	2	18	10	30 (50%)
Sociale	Goûter	0	1	1	2 (3%)
	Souper	0	2	9	11 (19%)

Dans 13 familles (21%) on s'est limité à une fête intime ne réunissant que la famille nucléaire, i.e. le père, la mère, les autres enfants, et, de plus, les parrain, marraine et porteuse. Huit de ces familles se sont quand même payé un souper spécial.

Dans 13 autres familles, l'événement a pris une beaucoup plus grande envergure: en plus de la parenté, on a invité quelques amis et la fête a revêtu un caractère encore plus social.

Plus de la moitié de nos interviewées, soit 34 (57%) ont plutôt décrit cette fête familiale comme une occasion de rencontre: la parenté a été invitée à venir partager les agapes familiales, célébrant la joie apportée par la venue récente d'un nouveau membre.

Généralement, au retour de l'église, on embrasse le bébé qu'une superstition a privé de cette marque d'affection jusqu'au jour du baptême. Puis on prend un verre en son honneur, et l'on s'attable pour le repas exceptionnellement copieux. Tout au cours de cette journée, on essaie de fixer par la caméra les moments les plus forts. Parfois, le souper est suivi d'une danse exécutée pendant la soirée. Dans L'Homme et le Sacré, R. Caillois nous donne une idée de ce qu'est une fête comme réalité sociale:

Il n'y a pas de fête, même triste par définition, qui ne comporte au moins un début d'excès et de bombance:... De jadis ou d'aujourd'hui, la fête se définit toujours par la danse, le chant, l'ingestion de nourriture, la beuverie. Il faut s'en donner tout son soûl, jusqu'à s'épuiser, jusqu'à se rendre malade. C'est la loi même de la fête⁴.

Ces aspects différents du rôle festif du baptême ne le laisseraient-ils pas entrevoir comme un rite de passage de la non-existence à la vie? Rite qu'on désire célébrer au même titre que les autres rites qui jalonnent l'existence d'un homme? Même si les gens ne vont pas jusqu'aux excès, il est certain que l'événement leur occasionne des dépenses extraordinaires; non seulement pour les hôtes mais aussi pour les invités. Car, pour la circonstance, on se revêt de beaux habits de fête, on offre des cadeaux, etc.

Précisément, nous voulions connaître l'opinion des gens à ce sujet, et nous avons pu fixer au tableau 14 le résultat de ce sondage.

47% sont en faveur de l'échange des cadeaux parce que:

C'est un moyen de prouver l'affection,
de créer ou de resserrer des liens,
de garder les contacts.
Ça peut aider à rappeler les obligations.
Ça fait plaisir aux enfants, quand c'est raisonnable.
C'est la coutume; il faut bien s'y soumettre.

4 R.CAILLOIS, L'Homme et le Sacré, Paris, Gallimard, 1950, p. 129.

Tableau 14.- Coutume des cadeaux.

Liens - Contacts	8 (13%)	(7%) 4	Rivalités - Compl.
Avantages matériels	7 (12%)	(2%) 1	Argent fait probl.
Coutume	11 (18%)	(18%) 11	Coutume
Raisonné?	2 (3%)	(10%) 6	Inacceptable
<u>En faveur</u>	28 (47%)	(37%) 22	<u>Contre</u>
<u>Indifférents</u> : 10 (16%)			

Ça peut provoquer des jalousies, des rivalités, des complexes.

Parfois les gens se sentent obligés et comme ils sont gênés, ils refusent l'honneur du parrainage. C'est une coutume ridicule: il y en a qui se basent sur ça pour choisir le parrain ou la marraine. C'est inacceptable: ça crée des malaises.

D'autre part, 16% sont indifférents vis-à-vis la question.

Pour essayer de mesurer davantage le degré d'importance attachée à la signification de la réalité baptismale, nous avons demandé à nos informatrices (numéro 28) si elles étaient satisfaites de la journée et (numéro 29) si elles étaient prêtes à la recommencer.

A la première question, 38 (63%) se sont dites satisfaites invoquant des raisons de fidélité aux traditions familiales. Deux (3%) seulement ont carrément dit: non, sans motiver leur réponse. Dix (17%) ont trouvé la journée très fatigante, quelques-unes ont même ajouté:

C'est des journées bien fatigantes et j'avais hâte que la visite s'en aille.
Oui, mais j'avais hâte que ça soit passé.

Dix autres ont nuancé leurs réponses différemment:

Je ne sais pas. (2)
J'ai toujours aimé ça.
Oui, ça s'est bien passé. (3)
Oui, mais je préférerais une fête intime. (2)
J'aurais aimé que ça soit mieux. (2)

Quant à la recommencer, 15% s'y refuseraient.

Cinq (8%) n'ont pas précisé pourquoi, et les autres (7%) ont ajouté:

Non, c'est trop fatigant. (2)
Non, je ne veux pas d'autres enfants.
Non, la musique, ça dérange le bébé.

35 (58%) courageuses ont déclaré positivement être prêtes à recommencer. Seize (27%) autres ont aussi dit : oui, avec quelque nuance cependant:

Oui, si j'avais de l'argent.
Oui, mais c'est fatigant.
Oui, mais à condition de pouvoir tout faire moi-même: parce que c'est gênant de faire faire son ouvrage par les autres.
Oui, à condition de réaliser tout ce que je m'étais proposé.
Oui, si j'avais la force.
Oui, mais pas tout de suite.
Oui, pour le même bébé, mais on espère que c'est le dernier. (2)

Oui, mais je ferais moins de cérémonie.
 Oui, mais j'inviterais moins de monde.
 Oui, c'est pas une journée comme les autres.
 Oui, c'est beau.
 Oui, c'est un événement qu'il faut marquer.
 Oui, j'inviterais plus de monde.
 Je ne dis pas non.
 Il le faut bien.

Le numéro 30 du questionnaire poussait encore plus loin cet inventaire: "Pourquoi avez-vous procédé ainsi?"
 Le tableau 15 expose succinctement les motifs allégués.

Tableau 15.- Appréciation de la fête.

Pourquoi avez-vous fait ainsi?	Tradition	Raisons familiales	Evénement import.	Premier enfant	Partage de joie	Prévision d'un dernier enfant	Avenir de l'enfant	Santé	Total
La recommanderiez-vous?									
Oui	17	9	8	6	4	3	2	2	51
Non	5	2	0	0	0	0	0	2	9
Total	22	11	8	6	4	3	2	4	60

Parce que c'est la coutume; ça s'est toujours fait comme ça; impossible de faire autrement.

telle fut la réponse de 24 (40%) informatrices. Onze (18%) ont invoqué des raisons d'ordre familial:

On recevait de la visite éloignée.
On aimait mieux que ça se passe dans l'intimité
de la famille.
Pour suivre notre idée, mon mari et moi.
Ma mère a eu 12 enfants et ç'a été une fête
chaque fois.
Le parrain et la marraine voulaient faire une
grande fête.
Ça paraît plus grand: on invite les deux familles
à cette occasion.
A cause de l'éloignement des parents.
C'était une leçon à donner aux autres enfants.
C'était le bon temps d'inviter la parenté pour
une rencontre familiale.
J'ai fait ça simple parce que les deux familles
ne s'entendent pas.
En profiter pour recevoir la famille et fêter, en
même temps, le petit garçon qui a fait sa première
communion.

C'est un événement important que la naissance
d'un bébé: il faut faire du spécial.

s'est exclamée une dame. Et sept autres (17%) ont exprimé
à peu près la même idée. Six jeunes mamans (10%) ont
ajouté: "Surtout pour le premier bébé." Tandis que pour
trois autres, c'était "probablement le dernier."

Faire partager sa joie devient souvent une néces-
sité; c'est ce qui a inspiré 4 (7%) des mères, de fêter
la naissance de leur enfant:

Il faut se réjouir, parce que c'est beau un bébé:
il est tout blanc quand il vient d'être baptisé.
J'étais contente de faire participer les autres
à ma joie. (2)
J'étais contente de fêter, surtout pour voir les
enfants partager la joie.

Songeant à l'avenir, certains parents désirent
s'assurer que leurs enfants leur sauront gré plus tard
d'avoir marqué le coup:

Rappeler des souvenirs pour plus tard.
Plus tard, en lui faisant voir le film, il se rendra compte de l'importance qu'on aura donnée à sa naissance.

Enfin, deux dames ont apporté des raisons de santé:

Pour ne pas trop énerver mon mari malade, on a fait ça simple; ça aurait pu occasionner un excès de fatigue.
Je n'étais pas assez forte pour faire ça plus en grand.

Tous ces témoignages, si intimement liés aux réalités de la vie physique, psychologique et sociale, apportent-ils quelque nouvel éclairage sur l'absence ou, tout au moins, la faiblesse d'une conception authentique du baptême chez nos chrétiens contemporains? Quoi qu'il en soit, continuant de nous demander ce qu'ils célèbrent, au juste, poursuivons notre investigation pour essayer de déceler s'il s'agit vraiment de la réalité religieuse?

3. Etape pré-baptismale.

Pour répondre à cette dernière interrogation, voyons de quelle façon les gens se préparent à cette fête. N'est-il pas dans la logique des choses d'apporter d'autant plus d'attention à la préparation d'un événement qu'on y attache plus de valeur et d'importance?

Examinons le tableau 16.

Tableau 16.- Conversations avant le baptême.

Circonstance Effectivement	A la maison	Avec d'autres	Total
Oui	26 (43%)	22 (37%)	48 (40%)
Non	28 (47%)	36 (60%)	64 (53%)
Pas beaucoup	6 (10%)	2 (3%)	8 (7%)
Total	60 (100%)	60 (100%)	120 (100%)

Dans 53% des cas, on n'a pas jugé opportun d'aborder le sujet dans les conversations courantes: ce qui s'explique assez difficilement. Là où on a parlé du baptême, sous quel angle l'a-t-on fait? D'après les formules d'enquête, il semble que la cérémonie et la réception aient été les deux principaux pivots autour desquels se sont déroulées certaines conversations. Naturellement, il s'agissait 1° de fixer le choix des parrain et marraine, la date du baptême et la nature de la réception; 2° de se préoccuper des formalités à remplir. Quelques dames ont avoué avoir échangé des sentiments de fierté et de joie: quoi de plus normal? Mais aucune n'a fait mention d'une

allusion à des mobiles religieux.

Parmi les sujets de conversation, nous avons prévu le nom de l'enfant, c'est pourquoi nous avons ménagé certaines questions à cet item. Plusieurs facteurs entrent en jeu lorsqu'il s'agit de choisir le nom.

D'abord, qui a fait le choix? Dans la plupart des cas, 50 (83%), ce sont les parents: soit qu'ils choisissent d'un commun accord, comme ce fut le cas pour 14 (23%) d'entre eux, soit que le père (8: 13%) ou que la mère (28: 47%) s'en réserve le droit. Lorsque les enfants sont assez âgés, parfois (2: 3%) c'est à eux qu'est dévolu l'honneur de choisir; d'autres fois (4: 7%), c'est au parrain ou à la marraine. Pour deux cas, ce fut la mère ou la soeur de la dame. Dans deux foyers, c'est toute la famille qui a décidé, chacun y allant de sa suggestion.

Le tableau 17 indique à la fois qui a fait le choix et quelles sont les raisons qui ont déterminé le choix.

Quand on songe à l'intention primitive qui guidait les chrétiens dans le choix d'un nom de baptême, il est intéressant d'examiner, en quel sens, aujourd'hui, diverge la mentalité, à ce sujet. Consultons nos feuilles d'enquête.

Trente-trois (55%) ont surtout considéré la qualité du nom:

Tableau 17.- Le nom de l'enfant.

Raisons qui ont déterminé le choix / Qui a fait le choix?	Qualité du nom	Influence de la mode	Raisons familiales	Dévotions	D'une liste	De droit	Total
Parents	6	2	5	0	1	0	14 (23%)
Père	3	0	4	0	1	0	8 (13%)
Mère	17	3	3	2	1	2	28 (47%)
Enfants	2	0	0	0	0	0	2 (3%)
Parrains	3	1	0	0	0	0	4 (7%)
Autres	2	0	Toute 2 famille	0	0	0	4 (7%)
Total	33	6	14	2	3	2	60 (100%)

Parce que c'est un nom court. (8)

Parce que c'est "cute". (3)

Parce que c'est un nom facile à prononcer. (2)

Parce que ça se dit bien dans les deux langues. (3)

C'était un nom à mon goût. (10)

Nous n'en avons pas de prêt, et je trouvais celui-ci joli.

Je voulais un nom composé.

J'aime les noms en "ette".

C'est un nom qui s'adapte à tous les âges.

Je voulais un nom qui commence par L.

Je désirais un nom anglais.

Parce que c'est original.

Six (10%) ont été influencés par la mode ou la popularité de certaines vedettes:

Je voulais lui donner le nom de cette actrice du cinéma.

J'ai choisi parmi les artistes de la TV.

Moi, je désirais le nom d'une actrice.

La marraine a trouvé le nom d'un joueur de hockey.

Je désirais un nom à la mode.

Quatorze (23%) ont invoqué des raisons familiales:

On voulait un nom qui allait bien avec le nom de famille.

Nous voulions un nom que personne n'avait dans la famille.

Nous voulions prendre un nom dans la parenté.

Les grands-parents voulaient absolument l'appeler comme ça.

C'était le goût de toute la famille. (2)

A cause des cousins qui voulaient et aimaient ce nom.

C'est le nom de son grand-père. (2)

Pour l'appeler comme sa marraine. (2)

Pour ne pas contrarier son frère de cinq ans qui voulait absolument l'appeler François.

Nous avons tiré au sort parmi les noms choisis par les enfants.

Trois (5%) ont consulté la liste qu'on leur avait remise lors de leur séjour à l'hôpital. Deux (3%) ont prétendu avoir choisi pour jouir d'un droit qui leur revenait, ainsi qu'en témoigne cette dame:

Après, c'est moi qui vais crier après lui; j'ai bien le droit de l'appeler comme je veux.

Deux seulement (3%) ont choisi un saint patron pour leur enfant:

J'avais une grande dévotion à saint Jude.

C'était le nom d'un saint patron.

Nous avons voulu essayer de nous rendre compte de la participation du père dans la préparation à ce grand événement.

En général, le côté religieux ne semble pas trop préoccuper les hommes: 17 (28%) seulement ont fait les démarches pour le baptême, auprès du prêtre, dont 11 (18%) par téléphone.

Quant aux préparatifs matériels, 19 (32%) hommes s'en remettent entièrement à leur épouse. Les 41 (68%) autres ont apporté leur concours de façons variées.

Il arrive que dans 10% des cas, c'est au père, soit à lancer les invitations, soit à faire les honneurs de la maison lors de la réception après le baptême.

Il s'occupe, dans 28% des cas, des achats à l'épicerie et à la commission des liqueurs.

Il aide aussi sa femme dans des travaux plus féminins: la préparation du repas (30% des cas); le soin des enfants (15%), etc. Ce qui, loin de le diminuer, ne fait qu'accroître sa valeur.

Au cours de la journée, il s'affaire avec les appareils photographiques.

Comme on le voit, on est loin, ici, des préoccupations purement surnaturelles, en ce qui concerne l'étape pré-baptismale.

Après avoir examiné les comportements des mères, puis des pères, nous persistons à vouloir connaître davantage la qualité de la préparation à l'événement, espérant trouver au moins un minimum de motivation surnaturelle. Dans ce but, nous avons dirigé quelques questions sur le comportement des autres enfants à l'occasion de cet événement. Nous avons donc demandé (numéro 58) si ces derniers avaient été impressionnés; (numéro 59) s'ils avaient posé des questions. Le tableau 18 nous répond.

Tableau 18.- Intérêt des autres enfants.

Intérêt momentané	Questions naïves	Questions pertin.	Intérêt continu Assistance à la cérémonie à l'égl	30 (50%)	Non applicable Enfants trop jeunes
				4 (7%)	NON
				2 (3%)	TRES PEU
4	4	8	8	24 (40%)	OUI

Les ménages visités étant jeunes, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, il s'est avéré que dans la moitié des cas, les bébés étaient incapables de réactions appréciables. Dans quatre (7%) foyers, les enfants n'ont manifesté aucun intérêt; très peu, en deux (3%) autres.

Des 24 (40%) dames qui ont affirmé avoir remarqué une certaine émotion chez leurs enfants, 8 (13%) ont dit qu'ils avaient manifesté un intérêt momentané en ce sens qu'ils s'informaient de ce qui se passait par rapport au bébé: toutes les attentions dont il était entouré semblaient les intriguer. Et ils ont adressé quelques questions naïves, par exemple: "Pourquoi le bébé est-il si bien habillé? Où l'emmène-t-on? etc." Dans 16 (27%) familles, les enfants, étant plus âgés, ont été plus fortement impressionnés et leur intérêt a été moins superficiel: ils ont posé des questions pertinentes, ce qui a suscité des discussions un peu plus sérieuses. Dans huit de ces foyers, ils ont pu assister à la cérémonie et apprécier ainsi les connaissances acquises aux cours de catéchèse.

Justement, nous avons prévu une investigation sur les réactions des gens au sujet de la catéchèse baptismale donnée à l'école. Nous voulions d'abord nous rendre compte si les enfants en avaient parlé à la maison et si cette catéchèse les avait affectés à l'occasion du baptême de leur petit frère ou de leur petite soeur. Rares sont les écoliers qui ont abordé cette question à la maison: trois (16%) sur 19 des cas possibles. Même alors, les conversations ont plutôt visé l'aspect liturgique puisqu'il a été surtout question de la cérémonie en tant que telle. Toutefois, il arrive aux enfants de mettre leurs

parents au courant d'autres aspects de la catéchèse, puisque la compilation des données porte à douze (63%) le nombre de ceux qui en parlent à la maison. Alors les parents ont été invités à donner leur opinion sur cette discipline renouvelée.

Parmi les 41 foyers dont l'aîné n'est pas encore d'âge scolaire, 29 (49%) personnes n'ont pu émettre d'opinion, parce qu'elles n'étaient pas au courant de la nouvelle catéchèse; les 12 autres en avaient entendu parler surtout par leurs jeunes frères ou soeurs, fréquentant l'école. De toute façon, voici comment le tableau 19 reflète le résultat de cette consultation.

Tableau 19.- La nouvelle catéchèse.

STIMULANTE	BIEN	DIFFICILE MAIS BONNE	PREFERE L'ANCIEN	TROP COMPLIQUEE	PAS D'OPINION	RAISONS: PAS AU COURANT PAS INTERESSEE
13%	8%	3	3	24%	49%	

Quinze (24%) des 31 (52%) personnes qui ont pu fournir quelque renseignement, ont franchement avoué ne pas aimer la nouvelle catéchèse parce qu'elle leur paraît

trop compliquée et semblent préférer que les enfants ne leur en parlent pas trop: "Comment voulez-vous comprendre quelque chose quand c'est presque rien que des dessins et des histoires?" Phrase-type qui illustre ces quinze réponses. Deux autres ont nettement exprimé leur préférence pour les anciennes méthodes: "C'est trop difficile à comprendre; j'aime mieux l'ancienne manière. A la messe, c'est la même chose; c'était plus pieux avant." Deux autres également, plus au courant, sans doute, tout en ne niant pas leur incompétence, reconnaissent les avantages de ce nouveau mode d'approche: "C'a l'air bien difficile, mais je pense que c'est mieux qu'avant; ça donne des renseignements qu'on n'avait pas avant." Cinq (8%) ont hésité à répondre: "C'est bien." Quels sentiments se cachent derrière ce "bien" faiblement articulé? Ignorance? Crainte? Pudeur? Indifférence? Enfin, 7 (13%), les mieux initiés, l'apprécient, chacun à sa manière:

C'est plus intéressant qu'avant alors qu'il fallait apprendre des réponses par coeur et des fois on ne les comprenait pas.
 C'est plus difficile que dans notre temps à comprendre, mais c'est plus beau vraiment.
 C'est plus pratique que des questions et des réponses, comme nous avons.
 Les enfants semblent mieux comprendre la religion.
 C'a l'air plus facile pour vivre comme on apprend.
 Ça éveille plus à la vie religieuse. Les enfants comprennent mieux leurs prières.
 Je l'enseigne moi-même et je trouve ça merveilleux.

Si nous glanions dans les annales de la primitive Eglise, nous pourrions nous rendre compte avec quelle

précaution, quelle exigence, on préparait les candidats au baptême. C'était alors, il est vrai, une époque où le christianisme naissant était plus ou moins contesté.

Aujourd'hui, le contexte sociologique semble, en quelque sorte, replacer l'Eglise dans un semblable climat d'incertitude: la société actuelle est laïcisée, c'est-à-dire qu'elle n'est plus pénétrée, comme elle l'a été durant près de seize cents ans, par l'influence chrétienne. C'est pourquoi, devant la gravité de l'enjeu que représente tout baptême d'enfant, se fait ressentir la nécessité d'un contrôle plus serré sur les conditions d'admission au sein de la communauté ecclésiale.

Déjà le renouveau du catéchuménat des adultes apporte une réponse à un des nombreux aspects du problème. Mais face aux attitudes actuelles des chrétiens, ne peut-on pas convenir de la nécessité d'organiser une catéchèse pré-baptismale dans les cas de baptêmes d'enfants? C'est ce que nous avons demandé aux gens que nous avons interviewés.

A la question 67: "Que diriez-vous d'une préparation au baptême?", le tableau 20 résume les réponses reçues.

On peut affirmer que sept (12%) seulement ont paru conscientes qu'une telle préparation s'impose:

Tableau 20.- Préparation au baptême.

Ca ferait mieux comprendre	7	7	Le livre actuel suffit
Ca pourrait aider	8	1	Manque de temps
Ca serait bien	16	5	N'en voit pas la nécessité
Pas de raison	8	6	Pas de raison
NECESSAIRE	(65%) 39	19 (32%)	NON-NECESSAIRE
PAS D'OPINION 2 (3%)			

Ça donnerait plus de sérieux aux parents.
 Peut-être qu'on comprendrait mieux la grandeur
 et la nécessité du baptême.
 Oui, parce que nous attachons plus d'importance
 à l'aspect social.
 Ça ferait mieux comprendre. (4)

Pour 32 (53%) personnes, une catéchèse pré-baptis-
 male viserait l'explication des cérémonies liturgiques
 afin d'aider ceux qui y participent:

Peut-être que ça rendrait service.
 Ça serait fin pour les parrains et les marraines.
 D'accord, on n'en sait jamais trop.
 Ça serait profitable.
 Ça pourrait aider. (4)

27% approuveraient le projet, n'y voyant pas d'objection:

Ça pourrait se faire pour ceux qui attendent un enfant.
Ce serait une bonne chose. (3)
C'est une bonne idée. (4)
Ça serait bien. (8)

Les 8 (13%) autres se sont contentées de répondre oui sans commentaire.

Parmi les 19 (32%) personnes qui ne croient pas en la nécessité d'un tel programme, 7 (12%) ont prétexté que les explications actuelles fournies, soit par le prêtre ou par le livret, juste avant la cérémonie, suffisent à la compréhension du baptême:

Pas nécessaire: on a les livres qui expliquent à présent.
Pas nécessaire, les livres suffisent. (2)
Pas nécessaire avec les explications qu'on donne avant la cérémonie.
Ça suffit que le prêtre explique avant la cérémonie.
En parler avec le vicaire avant, ça suffit.
C'est pas compliqué: on n'a qu'à suivre dans le livre.

Cinq (8%) dames n'en voient vraiment pas la nécessité:

Ça serait beau, mais c'est pas nécessaire.
Ce n'est pas nécessaire. (4)

Une autre affirme n'avoir pas de temps à passer à prendre des cours de catéchèse.

Six (10%) ont répondu non, sans ajouter de commentaire. Et deux autres n'ont émis aucune opinion.

Si nous établissons un parallèle entre les préoccupations de l'Eglise et celles des parents en ce qui regarde la préparation à la réception du sacrement, nous trouverions difficilement des points de convergence. Pour le baptême des tout-petits, l'Eglise voudrait ménager aux parents la possibilité de réflexion sur la qualité de leur démarche et sur la gravité des obligations qui en découlent. Mère attentive, elle désire raviver leur foi afin qu'ils puissent en nourrir le petit être qu'ils lui demandent d'engendrer à la foi. Concrètement, l'enquête ne nous laisse pas beaucoup entrevoir, chez les parents, un souci aussi profond. Mais nous pousserons nos investigations, afin de déceler jusqu'à quel point ils sont conscients de leur rôle et de leur responsabilité.

II. ROLES ET RESPONSABILITES.

Les documents conciliaires reprennent l'enseignement des Pères et affirment que:

Les sacrements ont pour fin de sanctifier les hommes, d'édifier le Corps du Christ... Non seulement, ils supposent la foi, mais encore par les paroles et par les choses, ils la nourrissent, ils la fortifient, ils l'expérimentent: c'est pourquoi ils sont dits sacrements de la foi⁵.

⁵ VATICAN II, Les seize documents conciliaires, La sainte liturgie, art. 59, p. 147.

Ce qui s'applique d'une façon toute spéciale à l'initiation chrétienne, ainsi que nous l'avons signalé au chapitre premier. Le sacrement de baptême est donc directement lié à l'éducation de la foi. L'Eglise se trahirait elle-même si elle baptisait un enfant qu'elle saurait susceptible d'échapper à toute influence chrétienne. Lorsqu'elle accueille quelqu'un au sein de sa communauté de croyants, c'est pour qu'il vive de la fidélité de Dieu. C'est donc toute la communauté chrétienne qui se trouve engagée dans la responsabilité de lui assurer cette fidélité.

1. Des parents.

Mais la communauté, c'est d'abord et avant tout la famille, cellule chrétienne de base. Les parents sont donc responsables de la foi de leurs enfants, tant que ces derniers n'ont pas accédé à l'état adulte. A maintes reprises, le Concile rappelle aux époux chrétiens leur devoir d'éducateurs: "Les parents doivent par la parole et par l'exemple être les premiers à faire connaître la foi à leurs enfants⁶." Et ailleurs: "Ils sont les premiers à transmettre la foi à leurs enfants et à en être auprès d'eux les éducateurs⁷." Doù il résulte que leur souci

⁶ VATICAN II, Les seize documents conciliaires, Lumen Gentium, art. 11, p. 31.

⁷ Ibid., Apostolat des laïcs, art. 11, p. 409.

Tableau 21.- Responsabilités des parents.

<u>TENTATIVE DE CLASSEMENT DES</u> <u>DIFFERENTES TENDANCES</u>		Age moyen	Scolarité moyenne	Moyenne des enfants	Total	%
Comment les parents envisagent leurs responsabilités vis-à-vis le baptême de leur enfant						
22%	a) Ne voient pas de responsabilités (sans explication)	29	6e	4	9	15
	b) Ne voient pas de responsabilités (avec explication)	30	11e	4	4	7
	c) Engagés que pour l'avenir	24	8e	3	6	10
16%	d) Confondent responsabilités naturelles et responsabilités surnaturelles	28	7e	4	5	13
	e) Obligations envisagées au sens moral	31	7e	9	2	3
25%	h) Insistance sur l'instruction	25	7e	3	7	12
	f) Motivation vaguement religieuse	26	8e	2	13	22
	g) Caractère traditionnel	27	9e	1	2	3
11%	i) Fidélité à certaines pratiques	25	7e	3	5	8
	j) Religion ramenée à des rites	28	7e	3	2	3
	k) Motivation plus sérieuse	28	10e	2	5	8

primordial doit être de viser à ce que leur démarche sollicitant le baptême pour ces enfants, soit exempte de toute équivoque, et empreinte d'authenticité.

Les parents que nous avons visités sont-ils tous sérieusement conscients de leur rôle? Jusqu'à quel point sont-ils sensibilisés au sens profond de la foi intrinsèquement liée à la réalité baptismale?

Les questions 76 et 77 demandaient aux parents s'ils croyaient que le baptême de leur enfant leur apporte de nouvelles responsabilités.

C'est en observant le tableau 21 que nous trouverons groupées les différentes tendances manifestées par les réponses.

Treize (22%) mères ont affirmé ne se voir en face d'aucune responsabilité par rapport au baptême en tant que tel⁸.

a) Neuf (15%) ont simplement répondu non:

(19 ans, 9e année, 3 enfants				
24 "	7e "	4 "		
29 "	9e "	3 "		
36 "	6e "	7 "		
38 "	7e "	2 "		
22 "	9e "	1 "		
26 "	2e "	5 "		
31 "	7e "	5 "		
37 "	2e "	10 ")

⁸ Nous avons cru bon, pour l'instruction de nos lecteurs, d'ajouter entre parenthèses trois précisions qui pourraient laisser soupçonner l'influence des variables: a) âge de la mère, b) sa scolarité, c) le nombre de ses enfants.

b) D'autres (4: 7%) ont expliqué:

Non, pas plus qu'avant. (40 ans, 10e, 8 enfants).
Non, je trouve qu'on ne devrait jamais forcer l'enfant à être catholique, mais lui donner la possibilité de connaître d'autres religions pour qu'il puisse choisir. (23 ans, cours commercial, 1 enfant).
Non, ça ne change rien à notre façon de vivre. (23 ans, 11e année, 2 enfants).
Non, pas du fait du baptême, mais du fait d'un nouvel enfant, c'est une grande responsabilité. (33 ans, 14e année, 4 enfants).

c) Six (10%) croient que ces responsabilités ne sont que pour plus tard:

Pas quand il est petit; quand il sera grand, voir à ce qu'il aille à la messe. (27 ans, 9e, 5 enfants).
Pas pour le moment; quand il sera plus grand, voir à ce qu'il fasse une vie de chrétien. (29 ans, 8e, 4 enfants).
Plus tard, voir à ce qu'il soit fidèle à ses promesses. (20 ans, 10e, 1 enfant).
Pas pour le moment, mais plus tard, oui. (29 ans, 8e, 2 enfants).
Notre responsabilité commence surtout quand l'enfant est d'âge scolaire. (21 ans, 7e, 2 enfants).
Surtout quand il commence à aller à l'école. (21 ans, 9e, 2 enfants).

d) L'idée de responsabilités découlant du baptême semble assez confuse. On les confond avec celles qu'apporte la réalité humaine de la naissance qui, elles, sont plutôt de caractère légal, civil; cinq (8%) ont témoigné en ce sens:

Responsable, quant à l'éducation. (35 ans, 2e, 8 enf.)
L'élever comme il faut. (25 ans, 11e, 2 enfants).
Voir à sa santé, à son éducation, lui donner le bon exemple. (38 ans, 8e, 5 enfants).
L'exemple, je crois que c'est la meilleure manière. (24 ans, 9e, 1 enfant).
On est responsable jusqu'à ce qu'il soit adulte. (20 ans, 4e, 3 enfants).

e) Peut-on se contenter de motivations à tendance moraliste? Le baptême a, certes, une portée morale, mais il a d'abord une portée doctrinale et ecclésiale; plusieurs personnes semblent l'ignorer. Chez nos interviewées nous avons surpris, à maintes reprises, les mots: bonne voie, droit chemin, bons principes, mais il est assez difficile de les présenter dans les citations, vu qu'ils accompagnaient d'autres motivations déjà interprétées. Nous en avons pourtant retenu deux:

L'élever avec de bons principes pour qu'il soit capable de décider par lui-même. (20 ans, 10e, 2 enf.)
Lui faire suivre le bon chemin. (42 ans, 5e, 17 enf.).

f) De même ne convient-il pas de se demander quelle signification réelle revêtent les mots: catholique, chrétien, religion, dans les citations suivantes (13: 22%):

Le mettre catholique. (21 ans, 12e, 2 enfants).
L'élever catholique. (23 ans, 4e, 2 enfants), (24 ans, 7e, 2 enfants), (25 ans, 4e, 2 enfants), (26 ans, 9e, 2 enfants), (26 ans, 10e, 2 enfants), (32 ans, 4e, 2 enfants).
L'élever comme il faut et lui montrer la religion. (38 ans, 5e, 6 enfants).
Voir à ce qu'il fasse sa religion. (27 ans, 4e, 1 enf.)
Les parents doivent faire les premiers pas dans le domaine de la religion. (24 ans, éc. normale, 1 enf.).
Essayer de lui faire mener une vie chrétienne. (27 ans, 9e, 2 enfants).
Le faire vivre d'après les principes chrétiens. (23 ans, 9e, 3 enfants).
L'élever dans la bonne religion. (24 ans, 9e, 1 enf.).

g) Théoriquement, des informatrices savent qu'elles doivent transmettre à leurs enfants un certain héritage. C'est l'impression que laissent les deux réflexions

suivantes:

Lui donner ce qu'on a reçu. (37 ans, 7e, 2 enfants).
Le faire vivre selon la foi reçue. (18 ans, 12e,
1 enfant).

h) D'autres témoignages (7: 12%) vont permettre de constater combien l'expérience religieuse est dépouillée de sa vitalité évangélique au profit d'une certaine intellectualisation de la religion: l'instruction primant la formation religieuse:

Lui assurer l'instruction religieuse. (21 ans, 8e, 1 enfant), (23 ans, 3e, 3 enfants), (23 ans, 11e, 1 enfant), (26 ans, 5e, 4 enfants), (27 ans, 5e, 4 enfants), (28 ans, 8e, 4 enfants).
Le faire instruire dans la religion catholique. (27 ans, 7e, 5 enfants).

i) Les affirmations suivantes ne laissent-elles pas sous-entendre le souci des parents de confier à d'autres le soin de donner à leurs enfants les connaissances religieuses qu'ils ont le devoir de transmettre? Leur rôle à eux semble se confiner à celui d'un répétiteur des formules apprises aux cours de catéchisme (5: 8%).

Le mettre dans le bon chemin et lui enseigner la religion. (22 ans, 9e, 2 enfants).
Lui apprendre ses prières, son catéchisme, l'envoyer à la messe. (22 ans, 7e, 3 enfants).
Lui montrer le catéchisme, lui apprendre ses prières, comment suivre la messe, voir à ce qu'il aille à confesse. (22 ans, 7e, 3 enfants).
Lui enseigner petit à petit ses devoirs comme la prière, la messe, mais ne jamais le forcer. (21 ans, 9e, 2 enfants).
Continuer à l'éduquer dans la religion. (36 ans, 6e, 4 enfants).

j) La conception de la religion, basée sur des rites et des obligations, ne la sent-on pas véhiculée tout au long de l'enquête, d'une question à l'autre? De ce fait semble s'accroître le divorce entre religion et vie:

Je ne sais pas trop; aller à la messe par exemple.
(21 ans, 9e, 2 enfants).
Voir à ce qu'il fasse sa communion, sa confirmation,
qu'il aille à la messe. (36 ans, 6e, 4 enfants).

k) Enfin, les 5 (8%) réflexions suivantes devraient être interprétées comme des témoignages de chrétiens plus convaincus, plus sérieux:

Nous continuons de vivre notre vie de chrétiens comme avant. (27 ans, 11e, 1 enfant).
Quand on met un enfant au monde, c'est déjà décidé de l'élever chrétiennement. (30 ans, 8e, 2 enfants).
Surtout en ce qui concerne l'éducation, c'est difficile aujourd'hui de donner la formation chrétienne. (31 ans, 8e, 2 enfants).
Au point de vue spirituel, lui favoriser la pratique de la religion et lui assurer l'éducation chrétienne. (29 ans, 10e, 2 enfants).
Lui apprendre à être vrai dans sa religion. (22 ans, 12e, 1 enfant).

Cette classification peut paraître arbitraire. Mais pour la tenter, nous nous sommes appuyée sur plusieurs critères, décelés au cours de chaque entrevue. Il est bien certain qu'elle ne reflète pas l'image exacte de tous les parents, puisque nous n'avons tenu compte que du témoignage des mères de famille; il aurait été intéressant de connaître aussi l'opinion des pères de famille, ce qui aurait sans doute apporté quelque modification, grâce à ce nouvel éclairage. Tout de même, nous pouvons nous

rendre compte, en analysant le tableau 21, que là où le niveau scolaire est plus élevé nous obtenons des réponses, non pas meilleures, mais plus raisonnées. Pour ne citer qu'un exemple, à l'item k), la jeune dame qui a répondu: "Lui apprendre à être vrai dans sa religion" laisse entendre que sa plus grande préoccupation en est une d'authenticité. Tandis que d'autres réflexions, plus stéréotypées, risquent de signifier un certain automatisme, ou tout au moins une foi plutôt confuse et peu éclairée.

2. Des parrain et marraine.

La responsabilité de l'éducation de l'enfant dans la foi déborde les cadres du foyer familial qui réclame l'appui de toute la communauté chrétienne.

En reprenant la Lettre 98 à Boniface de Cataque, déjà citée au chapitre premier, nous découvrons que pour saint Augustin c'est aux parents qu'il incombe de présenter l'enfant au baptême. S'ils sont absents, leurs substituts, les sponsores ou fidedictores, doivent répondre pour l'avenir de l'enfant. Et cette charge est devenue un honneur dans l'Eglise, ainsi que l'a souligné Pie XII dans son encyclique sur le Corps mystique du Christ:

Il faut noter ici que particulièrement dans les circonstances actuelles, les pères et mères de famille, les parrains et marraines de baptême, et spécialement les laïcs qui apportent leur collaboration à la hiérarchie pour l'extension du

règne de notre divin Rédempteur, occupent dans l'Eglise un poste honorable, bien que souvent fort humble: ils peuvent tous avec l'inspiration et l'aide de Dieu s'élever aux sommets de la sainteté dont l'Eglise selon les promesses du Christ ne sera jamais dépourvue⁹.

Mais tout honneur implique des responsabilités.

C'est ce que rappellent le droit canon et le Rituel Romain énonçant les obligations des parrains et marraines:

En vertu de la charge qu'ils ont assumée, il appartient aux parrains de considérer leur fils spirituel comme confié à perpétuité à leur garde, et, en tout ce qui concerne l'organisation de la vie chrétienne, de veiller avec soin à ce que celui-ci se manifeste en toute sa vie, tel qu'ils ont promis, en une cérémonie solennelle, qu'il serait plus tard¹⁰.

Voilà donc implicitement évoquée la sollicitude et le dévouement avec lesquels doit s'exercer la mission spéciale de sauvegarde et de contrôle, dévolue aux parrains représentant, non plus les seuls parents, mais tout le peuple de Dieu. Puisque par le baptême l'enfant est mis en relation avec tous les membres de la communauté chrétienne, la présence des parrains manifeste la dimension ecclésiale du baptême et de l'éducation dans la foi. Leur rôle doit, suivant l'intention primitive de l'institution parrainale, avoir non un caractère juridique mais reli-

9 PIE XII, Encyclique sur le Corps mystique du Christ, 29 juin 1943.

10 Code de droit canonique, numéro 769: Rituel Romain, Tit. II, c. I, no 38.

gieux: ils sont non des juges, mais des témoins, des garants de la foi.

Dans une telle perspective, on comprend facilement avec quel soin les parents doivent choisir les chrétiens qui deviendront les parrain et marraine de leur enfant.

Il s'agit, maintenant, d'apprécier la façon dont ont procédé ceux qui ont fait baptiser un enfant en 1967, ici à Hull.

Le tableau 22 étale l'âge des parrain et marraine, ainsi que la relation qui existe entre eux et la famille des baptisés.

Tableau 22.- Parrains et marraines.

Relation Age	PARRAIN		MARRAINE		TOTAL
	Parent	Ami	Parente	Amie	
Moins de 18	8	0	7	0	15 (12%)
19 à 25 ans	7	1	12	3	23 (19%)
26 à 39 ans	31	0	21	0	52 (43%)
40 ans et plus	14	0	18	0	32 (26%)

On remarque: 1^o que 15 (12%) sont encore mineurs; 2^o que 32 (27%) sont âgés de plus de 40 ans. Dans l'un et l'autre cas, certains inconvénients pourraient surgir à un moment ou l'autre, causés soit par un manque de maturité, soit par une impuissance prématurée, réduisant ainsi les garanties que doit présenter le parrainage. On note également que dans la grande majorité des cas, les parrains et les marraines sont choisis dans la parenté. Pourquoi?

Le tableau 23 résumera les raisons qui ont présidé au choix.

Tableau 23.- Choix des parrains.

RAISONS FAMILIALES	16 (27%)
PRESEANCES	15 (25%)
SE SONT OFFERTS EUX-MEMES	13 (22%)
AGE	8 (13%)
SECOND CHOIX	5 (8%)
CATHOLIQUES	3 (5%)
TOTAL	60 (100%)

Par convenance, pour plus d'assurance, 16 (27%) ont préféré choisir quelqu'un de la famille.

Une coutume semble répandue, établissant une espèce d'ordre de préséance. Si le premier enfant est une fille, le parrain et la marraine seront choisis dans la parenté de la mère. S'il s'agit d'un garçon, l'honneur échouera à la parenté du père. Pour les enfants qui arriveront subséquentement, on alternera, offrant à chacun sa chance. Par exemple, si la belle-mère maternelle a été "de cérémonie" pour l'aînée, la belle-soeur paternelle pourra espérer l'être pour le second enfant et ainsi de suite. C'est ainsi que 15 (25%) des informatrices ont allégué cette raison des préséances pour expliquer le choix des parrains.

Souvent, des aspirants au parrainage s'offrent d'eux-mêmes aux futurs parents, ce qui solutionne plus vite le problème du choix. Ce phénomène s'est produit dans 13 (22%) des cas qui nous intéressent.

En certains autres cas, 8 (17%) des parents prévoyants ont voulu écarter, préalablement, des candidats trop âgés, par mesure de sécurité.

Il arrive, parfois, qu'il faille opérer un second choix et ce, pour différentes raisons: par exemple, un contre-temps qui survient à la dernière minute; ou bien une tierce personne intervient pour faire modifier le

choix initial. C'est ce qui s'est produit, en 1967, à Hull, pour 5 (8%) des 60 familles que nous avons visitées.

Enfin, 3 (5%) dames ont dit avoir strictement basé leur préférence sur les garanties religieuses. Trois sur 60!

Les numéros 39 et 40 du questionnaire essaient de rejoindre le même objectif, soit: vérifier la connaissance des devoirs propres aux parrains et marraines, mais par des voies différentes.

Numéro 39: "Il y a des gens qui disent que ce n'est pas nécessaire d'avoir un parrain et une marraine; qu'en pensez-vous?" C'était, en posant le problème de la nécessité du parrainage, susciter des raisons qui s'apparentent aux devoirs des parrains et des marraines.

Et nous pouvons en lire les résultats au tableau 24.

Sans élaborer leur opinion, 16 (27%) ont tout simplement affirmé: "C'est nécessaire" ou "Je ne suis pas de cet avis."

Trois (5%) ont précisé: "Ça prend quelqu'un qui peut nous rassurer; c'est pourquoi il faut savoir les choisir."

Pour 4 (7%) de nos interlocutrices, le rôle des parrains et des marraines serait limité à "répondre pour l'enfant au moment de la cérémonie". Cette idée a été

Tableau 24.- Nécessité des parrains.

ILS SONT NECESSAIRES	16 (27%)
A CONDITION DE LES CHOISIR	3 (5%)
NECESSAIRES POUR LA CEREMONIE	4 (7%)
OPINIONS PARTAGEES	6 (10%)
PAR MESURE DE SECURITE	26 (43%)
AU POINT DE VUE RELIGIEUX	5 (8%)

exprimée de différentes façons:

S'il n'y en avait pas, ce ne serait pas un baptême; aussi bien faire le baptême à la maison. Ce ne serait pas naturel, s'il n'y avait pas de parrain et de marraine.

C'est nécessaire parce que l'enfant ne peut s'engager par lui-même.

C'est nécessaire parce que ça prend quelqu'un pour répondre pour l'enfant.

Nous avons aussi recueilli 6 (10%) opinions qui ne semblent pas démontrer une très vaste connaissance:

C'est obligatoire dans la religion catholique.

C'est dans la tradition d'avoir un parrain et une marraine.

Dans la religion catholique, il faut un parrain et une marraine.

C'est nécessaire; mais les opinions sont partagées.

Au point de vue de la loi civile ça ne compte pas, mais je préfère qu'il y en ait.

Ce n'est pas une nécessité, c'est plutôt une parure.

Avec la manière que la vie marche aujourd'hui, quand les parents meurent, les enfants sont placés.

Par mesure de sécurité et se plaçant face à l'éventualité d'un accident mortel, 26 (43%) croient que les parrains et marraines sont nécessaires pour assurer à l'enfant protection, sécurité, soins, éducation. La phrase type qui peut peindre l'attitude de ces parents est la suivante:

C'est nécessaire d'avoir un parrain et une marraine pour s'occuper de l'enfant s'il fallait qu'il arrive quelque chose aux parents.

Cinq (8%) informatrices ont franchement envisagé le point de vue religieux:

C'est nécessaire à cause des responsabilités au point de vue religieux.

C'est nécessaire au cas où les parents ne pourraient pas voir aux besoins matériels et spirituels de l'enfant.

Qui s'occuperait de l'enfant si je partais? On ne peut confier son enfant à quelqu'un qui ne s'occupe pas des sacrements.

Je ne pense pas que ce soit obligatoire, mais il faudrait trouver un autre moyen pour assurer l'éducation religieuse de l'enfant.

Ce n'est pas nécessaire si on considère les gens qui pensent que leur rôle consiste à donner des cadeaux; mais c'est nécessaire si on se base sur l'aspect religieux.

La question 40, d'autre part, demandait directement: "Comment envisagez-vous le rôle du parrain et de la marraine?"

Il pourra être intéressant de comparer les réponses à cette question avec les précédentes. Les quelques

variantes ne pourraient-elles être attribuées à une cause psychologique? Ici, en effet, on a l'impression d'être sur un terrain public, tandis que précédemment l'enjeu semblait plus personnel, plus intéressé.

Ainsi, nous remarquons que le sentiment dominant, face à l'institution du parrainage, en est un d'une recherche de sécurité. Dans le tableau 24, 75% des gens manifestent cette réaction. En effet, les parrains sont nécessaires (27%), à condition de les bien choisir (5%), pour assurer une certaine sécurité (43%). Si nous examinons le tableau 25, nous nous rendons compte que cette préoccupation domine encore dans une proportion de 60%.

Nous nous permettrons de relever certaines réflexions propres à attirer l'attention de nos lecteurs, leur faisant grâce des réponses stéréotypées: par exemple: "Remplacer les parents, s'il arrivait quelque chose" ou autres formules semblables.

Une première observation. Lorsque les informatrices ont mentionné que le rôle des parrains était de devenir, au besoin, les substituts des parents, comme gardiens ou tuteurs tant au point de vue religieux que matériel, plusieurs ont précisé que les "parrains n'ont aucune responsabilité tant que les parents vivent." Parce que, prétendent-elles, "même si ces derniers négligent l'éducation chrétienne, ils ne peuvent rien faire."

Tableau 25. Responsabilités des parrains.

Sont-ils conscients de leurs respon- sabilités? De quelle façon?	OUI	JE PENSE	PAS TOUS	PLUS OU MOINS (manque de sérieux)	JE NE SAIS PAS	NON	TOTAL
	Pour la cérémonie	2	1	2	1	0	0
Comme tuteurs	14	3	6	5	2	6	36 (60%)
Au point de vue relig.	4	3	3	4	0	1	15 (25%)
Je ne sais pas	0	0	0	0	3	0	3 (5%)
Total	20	7	11	10	5	7	60 (100%)

Des dames qui ont prôné les responsabilités religieuses, n'ont pas manqué d'ajouter:

Il n'y a pas grand-monde qui s'occupe de ça, aujourd'hui.

Voir à la formation religieuse de l'enfant, c'est le gros point qui manque aujourd'hui.

...des gens voient rien que l'honneur dans ça, il y en a qui ne pratiquent même pas.

Il y en a qui sont choisis parce qu'ils ont de l'argent et les parents s'attendent à recevoir des cadeaux. Etc.

Quant à celles qui limitent les responsabilités au jour du baptême, elles n'y voient que l'obligation de répondre à la place de l'enfant.

La question 41 se lisait comme suit: "Croyez-vous, qu'en général, les chrétiens qui sont parrains et marraines sont conscients de leurs responsabilités?"

C'est au tableau 25 qu'il faut retourner pour savoir ce qu'en pensent les gens.

Plusieurs des dames qui ont répondu oui, ont ajouté, en guise de commentaire:

Puisqu'ils acceptent, c'est que tout a été expliqué auparavant.

Nous sommes nous-mêmes parrain et marraine et nous prenons notre rôle au sérieux.

Mais je ne sais pas si ça se fait toujours.

Les réflexions suivantes commentent l'item "pas tous":

50% ne sont pas conscients: ils ne regardent qu'à l'honneur. (2)

50% peut-être, les autres considèrent ça comme une routine.

Il y en a qui s'en fichent.

Ils s'arrêtent plutôt à des détails qui concernent la fête.

Il y en a qui sont choisis pour leur argent.

Plusieurs de celles qui ont répondu "plus ou moins" ont déploré le manque de sérieux chez les jeunes.

Enfin on peut se demander sur quel critère se sont basés les gens qui ne savent pas, pour choisir les parrain et marraine de leur enfant.

3. De l'enfant.

Les parents qui conduisent leur enfant au baptême ne doivent pas oublier que ce dernier acquiert des droits qui se muent en devoirs pour eux. C'est ce que rappelle le Concile:

Du fait que devenus créatures nouvelles, en renaissant de l'eau et de l'Esprit-Saint, ils sont appelés enfants de Dieu et le sont, tous les chrétiens ont droit à une éducation chrétienne... c'est surtout dans la famille chrétienne, enrichie de la grâce et des devoirs du sacrement de mariage, que dès leur plus jeune âge les enfants doivent, conformément à la foi reçue au baptême, apprendre à découvrir Dieu et à l'honorer, ainsi qu'à aimer le prochain¹¹.

D'autre part, tout baptisé contracte des obligations envers le Christ et l'Eglise. C'est une autre vérité que le Concile a voulu exprimer en ces termes:

Après avoir été régénérés pour devenir enfants de Dieu, ils sont tenus à professer publiquement la foi qu'ils ont reçue de Dieu par l'Eglise¹².

Ainsi, le devoir de professer la foi reçue au baptême incombe à tout baptisé. Comment l'enfant en bas âge, que ses parents ont engagé, et incapable de s'acquitter de ses obligations, peut-il répondre à ces exigences? Notre questionnaire soumettait, en quelque sorte, ce problème aux interviewées.

¹¹ VATICAN II, Les seize documents conciliaires, L'éducation chrétienne, art. 2 et 3, n. 536-537.

¹² Ibid., Lumen Gentium, art. 11, p. 30.

Nous avons déjà dit, au chapitre premier, que le baptême est le sacrement de la foi parce qu'il est en lui-même une proclamation de la foi de l'Eglise dans laquelle l'enfant est baptisé. Pour le moment, du seul fait de son agrégation à la communauté des croyants, le bébé, malgré son impuissance à poser aucun acte de foi personnel, participe à toutes les activités de cette communauté; il en partage les privilèges. Quant aux devoirs qui découlent de cette réalité, il est bien évident que, pour les remplir, il lui faudra attendre l'éveil de sa raison, lorsqu'il pourra poser des gestes libres. C'est peu à peu, donc, qu'il pourra accueillir la lumière de cette foi, et répondre aux initiatives de la grâce dont l'amour divin l'a prévenu.

Ainsi, graduellement, grâce à l'aide de ses éducateurs et au dynamisme de la grâce baptismale qui lui a apporté l'habitus des vertus, l'enfant saura découvrir la voix de l'Esprit qui invite tout baptisé à réaliser sa vocation d'enfant de Dieu. Progressivement aussi, il aura l'opportunité de rendre consciente et personnelle son adhésion au Christ et à l'Eglise.

Au numéro 82: "Est-ce que le baptême donne à l'enfant des responsabilités à mesure qu'il grandit?" avons-nous demandé à nos informatrices.

Tableau 26.- Responsabilités des baptisés.

AUCUNE	17 (28%)
IMPRÉCISES	6 (10%)
APPARTENANCE A LA RELIGION	18 (30%)
PRATIQUE RELIGIEUSE	12 (20%)
TRADITIONNELLES	4 (7%)
SENS D'ENGAGEMENT	3 (5%)

A quoi, 17 (28%) ont répondu par la négative:

Non! s'est exclamée une dame; qu'il soit baptisé ou non, il grandit pareil.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de commenter.

Six (10%) sont imprécises:

Je ne sais pas.

Ça doit.

Je ne sais trop; aller à la messe?

Je ne sais comment m'exprimer parce que je n'ai pas fait de grandes études.

C'est difficile à dire; ça change si vite.

Notre génération est bien compliquée; d'après la religion catholique il faut travailler à sauver son âme.

Dix-huit (30%) ont fourni une réponse plutôt vague qui ne peut guère permettre une évaluation équitable du degré de son contenu doctrinal:

Suivre la religion catholique. (8)
Suivre la religion.
Continuer sa religion.
Penser au bon Dieu un peu et faire sa prière. (2)
Il faut qu'il pense qu'il a été baptisé.
Donner ce qu'il a reçu.
Responsabilité vis-à-vis sa liberté.
Appartenir à l'Eglise.
Être bon chrétien.
Ne pas se laisser influencer par d'autres.

Douze (20%) opinions laissent percevoir la conception légaliste de la religion la faisant consister en des pratiques extérieures avant tout. C'est ce que nous avons d'ailleurs remarqué déjà au cours de cette présente étude:

Apprendre à aller à l'église.
Ne jamais manquer sa messe. (2)
Je pense peut-être, par exemple, aller à la messe, dire ses prières.
Aller à la messe et à la confesse.
Faire sa petite communion, sa confirmation, aller à la messe. (2)
Remplir ses devoirs de religion. (2)
Poser des actes qui ne sont pas entachés de péché.
Recevoir les sacrements.
Vis-à-vis les autres pour leur donner le bon exemple.

Ne sent-on pas, à travers ces expressions, que le rôle du chrétien est conçu beaucoup plus comme un devoir, une obligation, que comme une prise de conscience du rôle prophétique qu'il a à remplir dans la communauté dont il est membre?

Les 4 (7%) réponses suivantes révèlent ou bien que la religion est conçue comme s'insérant dans un réseau de traditions ou bien que des parents reconnaissent l'importance de leur fonction d'éducateurs:

Continuer à vivre la vie chrétienne enseignée par les parents.

Les responsabilités que les parents lui auront données comme principes.

Il n'en prendra pas conscience si ses parents ne les lui disent pas.

Faire comme ses parents; apprendre son catéchisme.

Enfin, les trois (5%) dernières opinions nous semblent les plus sérieuses:

Connaître sa religion d'une manière plus approfondie.

A mesure qu'il apprend sa religion, il réalise que c'est une obligation pour lui de connaître ses devoirs de chrétien.

A mesure qu'il grandit, sa vie de chrétien est en jeu; il faut qu'il soit capable de choisir ce qui est mieux.

A mesure donc que l'enfant grandit, la foi qu'il a reçue au baptême doit aussi croître et s'épanouir jusqu'à ce qu'il puisse en poser des actes concrets et libres, car, aux termes mêmes du Concile:

Le baptême, de soi, n'est que le commencement et le point de départ, car il tend intégralement à l'acquisition de la plénitude de la vie dans le Christ. Il est donc destiné à la parfaite profession de foi, à la parfaite intégration dans l'économie du salut telle que le Christ l'a voulue et enfin à la parfaite insertion dans la communion eucharistique¹³.

Nous avons jugé utile de nous renseigner, auprès de nos informatrices, sur l'opportunité d'un renouvellement des promesses du baptême. Notre question se formulait ainsi: "Croyez-vous important ou nécessaire pour un

13 VATICAN II, Les seize documents conciliaires, La sainte liturgie, art. 34, p. 138.

chrétien de renouveler ses promesses de baptême? Pourquoi? Quand convient-il de le faire?"

Comment expliquer que 45 (75%) aient répondu affirmativement? Si l'on tient compte que cette question était la dernière de l'interview, il est possible d'y voir l'intervention d'un facteur psychologique. Cette hypothèse est admissible en supposant que les personnes, surprises ou secouées en quelque sorte par le questionnaire, ressentent le besoin d'un rappel ou d'un renouvellement permettant la réflexion sur les grandes réalités de la vie.

Il est vrai que 12 (20%) dames, balbutiant un timide oui, n'ont pu motiver leur position. Il reste que les 33 (55%) autres ont apporté des raisons assez plausibles.

Huit (13%) considèrent que ce geste est un excellent moyen de rappeler les engagements contractés au baptême et 9 (15%), d'affermir la foi en favorisant une compréhension plus approfondie des responsabilités qui en découlent.

Quatre (7%) ont dit que c'était là une occasion merveilleuse de permettre à l'enfant de poser un acte personnel et libre d'adhésion au Christ.

Quatre (7%) autres supposent que ce serait bien, car ça forcerait à "réfléchir à son affaire."

Trois (5%) ont fait allusion à un effet de rajeunissement résultant de cette initiative.

Cinq (8%) n'ont fait que mentionner le souvenir du grand jour qu'évoquerait cet acte.

Deux (3%) personnes n'ont émis aucune opinion, et 13 (22%) ne voient pas l'opportunité d'un tel geste; 9 (15%) n'ont pas explicité leur pensée et 2 (3%) prétendent que "l'enfant apprend à les connaître à mesure qu'il grandit"; la dernière voulant que "l'enfant apprenne à l'école ce qu'est le baptême".

Quant au moment jugé le plus favorable au renouvellement des promesses du baptême, nous avons recueilli les suggestions suivantes:

- Quand l'enfant est en mesure de prendre des responsabilités. (3)
- A la première communion. (6)
- A la confirmation. (3)
- A la communion solennelle; entre 12 et 20 ans. (14)
- Au besoin. Par exemple, quand surgissent des doutes sur la foi. (3)
- A l'occasion du mariage. (15)
- A l'occasion du baptême de leurs enfants. (1)
- Annuellement: à Pâques ou à l'anniversaire. (6)

CONCLUSION

De toutes les considérations qui ont fait l'objet de ce cinquième chapitre, nous pouvons conclure que la tendance généralement observée conserve l'empreinte du traditionalisme déjà remarqué dans les chapitres précédents.

Et nous avons constaté, une fois de plus, à travers les manifestations de bonne foi, une connaissance très superficielle de la signification doctrinale du baptême.

L'ensemble des témoignages laisse transparaître que la nécessité attachée au baptême s'appuie sur une conception individualiste de la religion.

L'événement baptismal porte le cachet de fête familiale où l'aspect religieux n'est pas toujours présent. D'ailleurs les préparatifs sont d'ordre profane et l'importance du geste et de l'engagement semble minimisée par tout cet appareil quelque peu factice.

Pourtant, on pressent que la référence aux seules traditions ne suffit plus à modeler le comportement de tous les gens, comme c'était le cas autrefois. La diversité des opinions laisse prévoir un écart entre les valeurs transmises de génération en génération et celles que proposent les changements socio-culturels et socio-religieux de notre époque. Ces transformations, que plusieurs personnes ne comprennent pas, suscitent souvent une sorte de confusion: on a l'impression que certaines gens les subissent et sont impuissants à verbaliser leurs hésitations.

Ainsi, les parents sont, pour la plupart, vaguement conscients des responsabilités que leur impose le baptême de leur enfant. Les parrains et les marraines apprécient l'honneur d'être "de cérémonie", mais semblent

ne concevoir l'efficacité de leur rôle que moyennant la mort des parents; et encore là, leur plus grande préoccupation visera la sécurité matérielle de leur filleul.

Que la réalité baptismale doive signifier, avant tout, la foi, n'est certainement pas compris par la majorité des chrétiens actuels. C'est, croyons-nous, ce qui se dégage de l'analyse effectuée au cours de ce chapitre.

CHAPITRE SIXIEME

COMPREHENSION DU BAPTEME

Après avoir exposé la signification du baptême comme proclamation de la foi de l'Eglise, il nous reste à réfléchir sur tout ce qui peut éclairer cette signification symbolisée dans la célébration liturgique. En ce qui concerne le baptême des enfants, nous posons comme hypothèse, au départ, que le manque de compréhension de la valeur symbolique des rites baptismaux a beaucoup influencé les déformations de la véritable conception du baptême. Les raisons de ce manque de compréhension pourraient être attribuées à l'ignorance du contexte biblique et à la façon dont se célèbre le baptême.

Le but de cette étude étant de susciter la réflexion par l'apport de faits concrets, nous ne prétendons pas dissenter sur l'aspect théorique du problème¹. Nous ne pouvons pas, non plus, nous arrêter longuement sur le sens symbolique de tous les rites: nous nous engagerions sur une piste qui risquerait de déborder les cadres de ce travail.

¹ Nous nous permettons de renvoyer nos lecteurs au numéro 22 de Concilium de 1967. Le R.P. Louis Ligier, s.j., y explique "le symbolisme biblique du baptême", page 21.

Une vue panoramique de la liturgie baptismale nous permettra, sans doute, de déceler partiellement, derrière l'attitude des gens, les réformes ou améliorations à effectuer afin de redonner au baptême sa signification profonde.

I. LE RITUEL.

La Constitution sur la liturgie insiste sur la simplicité des rites:

Les rites manifesteront une noble simplicité, seront d'une brièveté remarquable, et éviteront les répétitions inutiles; ils seront adaptés à la capacité des fidèles et, en général, il n'y aura pas besoin de nombreuses explications pour les comprendre².

Or, que remarque-t-on dans la situation actuelle de la liturgie baptismale? La première constatation pourrait être un manque d'adaptation. Tout ce qui est rituel — et ceci est vrai pour tous les cultes — semble soumis à la loi du fixisme. Au Québec, on n'échappe pas à cette loi; M. F. Dumont le souligne:

On s'étonne souvent de la pauvreté de notre liturgie... du peu de vigueur de nos initiatives pastorales. Ici encore, il faut mettre en cause un héritage dont le poids est, avant tout d'ordre sociologique³.

2 VATICAN II, Les seize documents conciliaires, La sainte liturgie, art. 34, p. 138.

3 Fernand DUMONT, Réflexions sur l'histoire religieuse du Canada français dans l'Eglise et le Québec, en collaboration, Montréal, Ed. du Jour, 1961, p. 61.

Le rituel baptismal a été élaboré pour les adultes, et, quoique l'instauration du pédobaptisme date de plusieurs siècles déjà, il est resté essentiellement le même. De sorte que toutes les cérémonies continuent de s'adresser à l'enfant comme à un adulte.

Il est vrai qu'un grand pas a été réalisé, récemment, dans l'emploi de la langue vernaculaire, à la grande satisfaction populaire. Mais il faut reconnaître que d'autres changements sont encore nécessaires pour répondre aux directives du Concile: "On révisera le rite pour le baptême des enfants et on l'adaptera à la situation réelle des tout-petits⁴."

Nos interviewées ont été invitées à donner leur impression à la suite de la cérémonie à laquelle elles avaient assisté en 1967.

Le numéro 23 du questionnaire: "Avez-vous aimé la cérémonie à l'église?" escomptait une mine d'informations précieuses. Nous avons résumé les réponses au tableau 27.

Nous remarquons ici une forte majorité (60%) de "pas d'opinion". Ce qui est très significatif. La cérémonie laisse des gens indifférents. Dans le cas de "présence de la mère", une proportion de 36% se classe dans

⁴ VATICAN II, Les seize documents conciliaires, La sainte liturgie, art. 67, p. 149.

Tableau 27.- Appréciation de la cérémonie.

Avez-vous aimé la cérémonie	Présence		TOTAL
	MÈRE PRÉSENTE	MÈRE ABSENTE	
OUI	8 (13%)	12 (20%)	20 (33%)
NON	1 (2%)	3 (5%)	4 (7%)
PAS D'OPINION	5 (8%)	31 (52%)	36 (60%)
TOTAL	14 (23%)	46 (77%)	60 (100%)

cette catégorie. Dans le cas d'absence, les opinions ont été émises soit par d'autres témoins (le père, le parrain, la marraine ou la porteuse), soit par la mère qui rapportait les réflexions transmises par des témoins, soit encore par la mère qui n'avait jamais assisté à la cérémonie ou qui n'en avait pas vu depuis les récents changements.

Les quatre personnes qui n'ont pas apprécié la cérémonie ont manifesté leur désapprobation concernant les baptêmes en groupe, question sur laquelle nous reviendrons

Quant à celles qui l'ont aimée, nous avons résumé leurs réponses et celles du numéro 90 qui demandait: "Qu'est-ce qui vous frappe le plus dans une cérémonie de baptême?" au tableau 28.

Tableau 28.- Cérémonie du baptême.

GESTES	ACCUEIL DU PRETRE A L'ENTREE	12
	ROLE DES PARRAIN ET MARRAINE	1
TOUTE LA CEREMONIE		12
PAROLES EN FRANCAIS		12
RIEN DE PARTICULIER		9
SYMBOLES	EAU	13
	SEL	9
	ONCTIONS	5
	CIERGE	3
	SOUFFLE	1

Si le total dépasse le nombre 60, c'est que parfois la même personne a émis plus d'une opinion.

En réalité, le geste qui impressionne le plus les gens et qui leur permet d'assaisonner leur réponse d'un peu d'enthousiasme, c'est l'accueil du célébrant se rendant à l'arrière de l'église à la rencontre du candidat au baptême, pour l'inviter à entrer dans le Temple du

Seigneur.

Nous croyons nécessaire de reproduire ici certaines réflexions qui apporteront quelque précision utile. Ainsi, "ce qui frappe le plus", c'est l'eau, le sel, oui, mais:

Trop d'eau sur la tête de l'enfant c'est dangereux.
Quand il met le sel, le bébé pleure.
Pourquoi du sel et pas du sucre?

Nous avons demandé aux 14 (23%) mères qui avaient assisté à la cérémonie, si elles avaient porté elles-mêmes leur enfant au baptême. Douze (20%) ont répondu par l'affirmative. Aux 48 (80%) autres nous avons demandé la raison de leur abstention: 23 (38%) n'ont pas donné de raison; 18 (30%) ont invoqué des raisons de santé; 2 (3%) se sont dites préoccupées des préparatifs de la fête; 5 (8%) ont dû donner la préséance à une autre personne. Sauf deux, toutes les mères aimeraient être porteuses.

Souhaitant une confirmation de l'attitude des gens face à l'importance du baptême, nous avons poursuivi: "Aviez-vous l'impression de faire quelque chose d'important?" (numéro 24).

Trois (5%) dames ont dit non, sans plus; 17 (28%) n'ont pas émis d'opinion; de ce groupe, quelques dames ont avoué ne pas trop saisir le sens de la question; 3 (5%) ont répondu vaguement: "Assez." - "Comme d'habitude." - "Je n'y ai pas pensé."

Parmi les 37 (62%) personnes qui ont pris une position affirmative, plusieurs ont paru hésitantes, quelques-unes, plus sûres. Nous avons relevé les 5 commentaires suivants:

Ce n'était pas nouveau, mais c'était important quand même.

Oui, parce qu'on lui donne un nom.

Oui, parce que sa vie commençait.

C'est la première chose qu'on désire après la naissance.

Oui, nous avons pris des photos.

Les quelques améliorations récemment apportées à la cérémonie du baptême ont-elles suscité des réactions chez nos chrétiens? C'est ce que visait le numéro 86: "Que pensez-vous de la façon dont le baptême se fait actuellement?"

N'ayant pas assisté à un baptême depuis trois, six ans ou même davantage, 8 (13%) n'étaient pas en mesure de fournir des renseignements valables. Deux (3%) ont déplo- ré la "longueur de la cérémonie." Mais la grande majorité, 50 (83%), apprécie la nouvelle méthode, soit parce que c'est en français, soit parce que les gens participent davantage, soit parce qu'on leur explique le sens des rites.

En combinant les numéros 87 et 91, nous avons pu grouper toutes les suggestions sous les deux items suivants: 1° Ce qu'il faudrait faire et 2° Ce qu'il faudrait supprimer. C'est ce que les tableaux 29 et 30 essaient de reproduire.

Tableau 29.- Suggestions pour la cérémonie.

PAS D'OPINION	24 (40%)
CONSERVER LA METHODE ACTUELLE	16 (27%)
ATTRIBUER UN PLUS GRAND ROLE AU PERE	6 (10%)
LE CELEBRER A UNE MESSE SPECIALE POUR LE RENDRE PLUS PUBLIC	4 (7%)
BAPTEME INDIVIDUEL	5 (8%)
ASSURER UNE PREPARATION ADEQUATE	2 (3%)
POURVOIR LA PORTEUSE D'UNE CHAISE	2 (3%)

Tableau 30.- Ce qu'il faudrait supprimer.

RIEN	36 (60%)
NE SAIT PAS	4 (7%)
UN PEU D'EAU (trop froide)	5 (8%)
UN PEU DE SEL	6 (10%)
CERTAINES ETAPES POUR RACCOURCIR	6 (10%)
L'OBLIGATION POUR LES PARENTS	1 (2%)
OUI MAIS NE SAIT QUOI	2 (3%)

Une dame a suggéré un baptême provisoire (petit baptême) à la naissance, qui consisterait en un simple ondoisement, quitte à célébrer plus tard un baptême solennel (grand baptême) si l'enfant désire s'engager.

Celles qui souhaitent plus d'explications prévoient une participation plus efficace par suite d'une meilleure compréhension.

Sans le savoir peut-être, les personnes qui recommandent qu'on attribue un plus grand rôle au père, rejoignent les décisions du Concile: "Le rôle des parents et des parrains, ainsi que leurs devoirs, seront mieux mis en évidence dans le rite lui-même⁵."

Ce que l'on suggère de supprimer, c'est: un peu de sel, sous prétexte que "ça peut rendre l'enfant malade": un peu d'eau "trop froide qui fait sursauter l'enfant".

On trouve également la cérémonie trop longue et on demande d'éliminer certaines répétitions, les onctions, les exorcismes multipliés, par exemple.

Une personne, qui avait déjà émis l'opinion de ne conférer le baptême qu'au gré de la liberté de l'enfant, suggère ici que tombe, pour les parents, l'obligation de faire baptiser leur enfant en bas âge.

Reste la recommandation du "baptême individuel" que nous étudierons en parlant de la participation commu-

5 VATICAN II, La sainte liturgie, art. 67, p. 149.

nautaire. Auparavant, nous aborderons le problème du lieu où doit se dérouler la cérémonie du baptême.

II. LIEU DU BAPTEME.

Notre-Seigneur ayant été baptisé dans les eaux du Jourdain, les premiers chrétiens conservèrent cette coutume durant quelques siècles. L'histoire de l'Eglise primitive, en effet, nous apprend que les baptisés descendaient dans des rivières pour recevoir le baptême qui s'administrait alors, par immersion. Un peu plus tard, on réserva des endroits spéciaux: des fontaines ou piscines appelées "Bains". Durant les persécutions, on conférait souvent le sacrement de la régénération dans des maisons particulières. Permission qui ne fut plus accordée après l'avènement de Constantin, quoique l'histoire enregistre plusieurs infractions à cette loi liturgique. C'est alors, vers le IV^e siècle, que commencèrent à surgir des baptistères, sortes de monuments isolés. Mais vers le VIII^e siècle, lorsque se généralisa la pratique du pédobaptisme, on abandonna peu à peu ces monuments et on y substitua des cuves adoptant la forme d'urnes placées dans les églises. C'est de cette époque que date l'origine des fonts baptismaux.

Beaucoup plus tard, vers le XIX^e siècle, pour plaire aux parents qui en sollicitent la faveur, on tolère

de nouveau l'ancien usage de conférer le baptême des enfants dans les maisons privées. En mission surtout, la Sacrée Congrégation de la Propagande impose l'obligation de le faire, là où il n'y a pas d'église ou de chapelle. Sous le pontificat de Pie VI, une instruction de la Sacrée Congrégation du Saint-Office permet à tous les missionnaires de baptiser à domicile.

Entrevoyant la possibilité éventuelle de conférer le baptême à la maison, nous avons voulu sonder l'opinion des gens à ce sujet. Voyons ce qu'ils en pensent.

La question 85 demandait d'abord: "Croyez-vous qu'il soit nécessaire de faire baptiser les enfants à l'église?"

Trente-neuf (65%) trouvent que l'église est vraiment le seul lieu normal où doit se célébrer le baptême:

Ailleurs, ce ne serait pas pareil.
C'est plus beau à l'église, à moins qu'il soit malade.
C'est mieux, parce que c'est plus beau, plus religieux.
C'est la première fois qu'ils entrent dans l'église.
Ça pourrait se faire n'importe où, mais c'est mieux à l'église.

Trois (5%) pensent qu'il est indifférent de baptiser à l'église ou ailleurs: "Pas de différence, Dieu est partout." Dix-huit (30%) croient qu'il serait possible de le célébrer ailleurs:

Dans les cas urgents.
Peut se faire à l'hôpital.

A la maison, ça pourrait favoriser la fraternité.
Le faire ici dans la maison avant le souper.

A la proposition: "Que diriez-vous si le baptême se faisait dans la maison?" 29 (38%) se sont déclarées en faveur et 31 (52%) préfèrent l'endroit traditionnel et ce, pour différentes raisons:

Pas d'accord:

C'est plus beau à l'église.

C'est plus pieux.

C'est une grande chose qui devrait être faite dans un lieu grand.

Je n'aimerais pas cela, à moins d'imprévu.

A la maison, ce ne serait pas aussi grandiose qu'à l'église.

Ça ne serait pas aussi beau et il y aurait des distractions.

C'est la première visite à l'église et ça donne un cachet spécial.

C'est mieux à l'église, parce que l'enfant entre plus vite dans la maison du bon Dieu.

En faveur:

Ça serait une belle innovation.

Notre-Seigneur ne s'est pas fait baptiser à l'église.

Ça serait vivant.

S'il s'agit d'un baptême temporaire.

L'enfant prendrait moins de refroidissement.

Il y aurait moins d'argent dépensé et les pauvres seraient avantagés.

Ça donnerait une idée aux enfants.

Ça ferait réfléchir les gens et ça serait moins routine.

Ça ferait penser davantage au côté religieux pour fêter.

Ça ferait un bien spirituel dans la famille.

III. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE.

Dans la Constitution sur la Liturgie on lit:

Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Eglise, qui est "le sacrement de l'unité", c'est-à-dire le

peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques... Chaque fois que les rites... comportent une célébration commune, avec fréquentation et participation active des fidèles, on soulignera que celle-ci, dans la mesure du possible, doit l'emporter sur leur célébration individuelle et quasi privée⁶.

Ce qu'on a pu constater au chapitre quatrième, c'est que la majorité des chrétiens d'aujourd'hui considèrent le baptême comme un événement familial. En effet, si nous étudions le tableau 31, nous remarquons que 23% des mères seulement étaient présentes au baptême et que chez 12% seulement des gens nous pouvions déceler un intérêt réellement religieux. Pour 17% l'événement a été l'occasion d'une des rares visites à l'église, au cours de l'année.

D'où vient cette majorité d'indifférence, soit 72%? En analysant les réflexions recueillies au cours de l'enquête, il arrive fréquemment de pouvoir établir une corrélation entre le facteur religieux indifférent et le motif tradition. Il semble qu'on soit tellement conditionné par ce mobile de la coutume que les actes religieux dégénèrent en gestes routiniers et que toute motivation personnelle réfléchie, fervente, devienne comme paralysée. Ainsi, par exemple, une des grandes préoccupations, c'est

⁶ VATICAN II, Les seize documents conciliaires, La sainte liturgie, art. 26 et 27, p. 137.

Tableau 31. Participation communautaire.

Présence à l'église Motif religieux	PERE P.M.P.*	PERE - MERE P.M.F.	PERE-ENFANTS P.M.F.	PERE-INVITES P.M.P.	TOUS	TOTAL
OUI	1	1	1	1	3	7
NON	8	2	0	0	0	10
INDIFFERENTS	27	6	2	6	2	43
TOTAL	36	9	3	7	5	60

* P.M.P.: Parrain, marraine, porteuse

souvent de prendre le plus de photos possible, de surveiller pour que le prêtre ne verse pas trop d'eau sur la tête de l'enfant, d'observer les réactions physiques du bébé, etc.

Seuls ont assisté à la cérémonie, le père, le parrain, la marraine et la porteuse dans 36 (60%) foyers dont 27 (45%) se sont montrés plutôt indifférents vis-à-vis les intentions religieuses et 8 (13%) absolument dépourvus de motifs surnaturels.

Dans 9 cas (15%), la mère a accompagné son mari, la porteuse, le parrain et la marraine. Là où les enfants n'étaient pas trop nombreux, ils étaient aussi du cortège.

Il y a eu 7 (12%) familles où quelques invités se sont rendus à l'église mais il faut préciser qu'ils n'étaient pas nombreux.

Des 5 cas (8%) où tout le monde, y compris les invités, a été témoin du baptême, une famille spécialement a manifesté une compréhension exceptionnelle du mystère chrétien auquel la participation a été très intéressante. Grâce à l'intervention du prêtre qui s'était préalablement rendu à la maison, on s'était préparé à ne pas se contenter d'un rôle de spectateur. Mais une famille sur 60!

En dernier ressort, il apparaît évident que la meilleure participation au baptême se manifeste, dans la majorité des cas, au cours de la réception familiale qui suit la cérémonie liturgique.

Lorsque nous essayons de nous enquérir sur la participation à l'action liturgique, la réponse type est celle-ci: "Pas plus que ne l'exigent les indications du livret que le prêtre nous donne", bien que plusieurs souhaiteraient plus de participation de la part du père, ainsi que nous l'avons mentionné précédemment.

Dans plusieurs paroisses, on a inauguré la méthode des baptêmes en groupe. Ceci, pour répondre aux vœux du Concile. Nous étions intéressée de savoir si les gens "mordaient" à cette initiative.

Naturellement, il y a toujours les "pas d'opinion"; ici dans une proportion de 10%. Les indifférents sont au nombre de 4 (7%).

La moitié de nos interviewées sont d'accord avec cette nouvelle façon de procéder.

Neuf (15%) considèrent les avantages pratiques qui en découlent:

Ça sauve du temps au prêtre.
 Si on pense aux prêtres, c'est plus favorable pour eux.
 Ça fait moins d'ouvrage pour le prêtre.
 Ça fait l'affaire du prêtre. (2)
 C'est moins de trouble pour le prêtre.
 C'est pratique: si un se trompe dans les prières ou les gestes, l'autre l'aide.
 J'aime ça en autant que les baptisés ne sont pas trop nombreux.
 C'est très intéressant; on peut prendre des photos de tout le groupe, après la cérémonie.

Treize (22%) s'arrêtent plutôt à la qualité de la cérémonie:

Je trouve ça bien.
 C'est plus beau comme ça. (6)
 C'est plus dynamique.
 C'est plus vivant. (2)
 C'est plus vivant parce qu'il y a plus de participation. (2)
 C'est très intéressant.

Huit (13%) sont impressionnées par l'aspect communautaire:

C'est plus familial.
 Il y a plus de monde pour accueillir les nouveau-nés.
 C'est plus solennel et ça met de l'unité entre les familles des baptisés.
 Ça permet de s'oublier pour se fondre avec les autres.
 Ça permet de connaître les autres comme dans une

grande famille.
 Ça montre qu'on est plus unis avec les autres; ça
 donne le sens de la fraternité.

Tableau 32.- Baptêmes en groupe.

PAS D'OPINION	6	4	INDIFFERENTS
AVANTAGES PRATIQUES	9	7	RAISONS PHYSIQUES
QUALITE DE LA CEREMONIE	13	5	QUALITE DE LA CEREMONIE
ASPECT COMMUNAUTAIRE	8	8	CARACTERE INDIVIDUEL
<u>EN FAVEUR</u>	(50%) 30	20 (33%)	<u>CONTRE</u>

Les 20 (33%) personnes qui partagent une opinion
 contraire allèguent des raisons qu'on ne peut mépriser:

Sept (12%) ont apporté des raisons physiques:

C'est fatigant, il y a trop de monde; on ne peut
 pas jouir de la cérémonie.
 C'est plus fatigant parce que c'est trop long. (5)
 C'est trop long.

Cinq (8%) portent une attention spéciale à la qua-
 lité de la cérémonie:

C'est trop mécanique: ça va trop vite, c'est énervant.
 C'est moins pieux.
 C'est moins beau.
 Pas trop; c'est plus beau seul.
 C'est mélangeant et prend plus de temps: parfois les prêtres se trompent et il faut recommencer.

Huit (13%) attachent une importance au caractère individuel:

J'aime mieux seul, c'est moins gênant.
 Je préfère seul: c'est plus intime, plus individuel; après tout, ça n'arrive qu'une fois dans la vie.
 Quand tu vas recevoir un sacrement, c'est pas pour parler avec tout le monde.
 J'aime mieux seul; en tout cas, pas plus de 2 ou 3; autrement c'est pas pieux.
 Je préfère seul. (3)
 Les baptêmes en groupe, c'est trop impersonnel.

CONCLUSION

Nous avons cru déceler, chez les gens, un besoin qui rejoint les préoccupations de la pastorale. En effet, en ce qui concerne la cérémonie, certaines personnes ont exprimé le souhait d'explications plus nombreuses afin d'assurer une meilleure compréhension et, par suite, une participation plus efficace.

Précisément, nous avons soulevé la question d'une "préparation au baptême" (question 67 et suivantes).

Interprétant cette question comme s'il s'agissait d'une préparation strictement immédiate, 19 (32%) personnes en avaient nié la nécessité sous prétexte que suffisent les explications données actuellement par les prêtres,

juste avant la cérémonie ou celles qu'on retrouve dans les livrets spéciaux, ainsi que nous pouvons le vérifier au tableau 20.

Mais lorsqu'il s'est agi de fournir des suggestions pour l'élaboration éventuelle d'un programme de catéchèse pré-baptismale, nous avons pu en recueillir plusieurs, que nous reproduisons au tableau 33.

Tableau 33.- Suggestions pour la catéchèse.

PAS D'OPINION	18
ECHANGES ENTRE INTERESSES	16
RENCONTRES AVEC LES PARENTS	12
AVEC LES COURS DE PREPARATION AU MARIAGE	7
RADIO ET TELEVISION	6
COURS PAR CORRESPONDANCE	6
REUNIONS ANIMEES PAR LE PRETRE	5
RENCONTRES AVEC LES PARRAINS ET LES MARRAINES	4

Comme il fallait s'y attendre, 18 (30%) personnes n'en ont donné aucune.

Seize informatrices ont préconisé des échanges entre les intéressés, sur leurs responsabilités de chrétiens.

Douze aimeraient que des cours soient présentés sous forme de rencontres avec les futurs parents.

Cinq souhaiteraient que des réunions spéciales soient animées par le prêtre.

Sept ont souligné que les cours de préparation au mariage devraient inclure une catéchèse pré-baptismale.

Six croiraient profitables à un grand nombre de personnes, des émissions de radio ou de télévision, sous forme de dialogue.

Six préféreraient recevoir ces cours par correspondance.

Enfin, 4 ont pensé que la présence des parrains et des marraines, à cette étape préparatoire, serait indispensable. Mais cette rencontre prévue pour la veille ou une semaine d'avance serait-elle suffisante?

Le tableau 34 résume les questions 69, 70 et 71. Il ressort de ce tableau que les gens conservent confiance en la compétence des prêtres pour assurer la transmission de la connaissance religieuse.

Tableau 34.- Catéchèse pré-baptismale.

E N D R O I T	P A R Q U I ?					
	PRETRES		LAICS		RELIGIEUSES	
	Avant*	Après*	Avant	Après	Avant	Après
A l'église	6	2	0	0	0	0
A la maison	21	1	10	0	4	0
Autre local	30	3	14	2	8	0
TOTAL	57	7	24	2	12	0

* Avant la naissance, Après la naissance

Il est à remarquer, toutefois, une forte tendance à promouvoir l'apostolat des laïcs, puisque 26 témoignages se sont prononcés en faveur d'une préparation au baptême assumée par des laïcs bien formés à cette fin.

La Documentation catholique, dans son numéro de juin 1967, résume le texte des travaux de la VIII^e session plénière du Consilium de liturgie. Il y est en effet question du nouveau rituel pour le baptême des enfants. L'adaptation demandée par le Concile y est réalisée avec un grand souci d'attirer l'attention sur les responsabili-

tés des parents et des parrains. Désormais, c'est dans l'optique d'un engagement sérieux de la part des adultes qui demandent le baptême pour l'enfant, que se poursuivront les démarches baptismales exigeant une préparation adéquate. Le rôle des parents et des parrains sera revvalorisé, de sorte que ceux qui l'exerceront devront présenter des garanties de foi et de fidélité.

CONCLUSIONS GENERALES

Au terme de cette étude, il serait présomptueux de vouloir dégager une solution définitive d'une enquête qui n'est que partielle et qui présente obligatoirement des lacunes. Il aurait été plus avantageux de recueillir un plus grand nombre de versions, d'apporter d'autres points de comparaison, d'approfondir davantage ceux que nous avons abordés au long des pages qui précèdent. C'est à dessein que nous avons apporté d'abondantes citations textuelles: nos lecteurs auront le loisir de les reprendre, de les discuter, de les comparer à des recherches ultérieures, de les interpréter ensuite peut-être différemment.

Il se pourrait également que quelques lecteurs trouvent exagérés ou contradictoires les pourcentages de certains tableaux. En réalité, nous devons préciser qu'à plusieurs questions, les informatrices ont répondu par des stéréotypes: "C'est la manière qu'on nous a toujours dit" ou encore: "Ça s'est toujours fait comme ça." Faute de temps pour réfléchir, — quelques dames nous l'ont avoué — ou bien manque d'information — à cause d'une certaine situation de statu quo — ou encore difficulté d'élocution — "Je ne suis pas assez instruite pour vous répondre" — plusieurs ou bien n'ont pas répondu, ou bien ont répondu

par ce qu'elles croyaient le plus plausible pour le moment. Notre but, il faut le répéter, était non pas de rechercher ce qui aurait pu plaire davantage, mais de respecter l'intégrité et la vérité des faits tels qu'observés au moment de l'enquête. Ce sont ces faits que nous avons essayé d'analyser pour les livrer à la réflexion de ceux qui auront à prendre des décisions pastorales.

En abordant ce travail, nous émettions l'hypothèse suivante: la conception du baptême des enfants qu'a le peuple chrétien contemporain, ne rejoint pas parfaitement l'intention de l'Eglise. Et nous posions la question: "Pour être fidèle à sa mission, l'Eglise doit-elle, aujourd'hui, au Québec, baptiser immédiatement après leur naissance, tous les enfants de familles soi-disant catholiques, sans exception?"

Puisque notre rôle n'est pas d'apporter de réponse, nous exposerons panoramiquement la situation telle que perçue durant cette enquête.

Nous devons réaffirmer, d'abord, l'insistance du Concile à rappeler à l'Eglise son devoir de maintenir un effort constant pour faire croître et fructifier les richesses surnaturelles communiquées par la foi reçue au baptême, puisqu'elle a été établie comme "instrument pour la rédemption de tous et est envoyée au monde entier comme

lumière du monde et sel de la terre¹." C'est clairement exprimer le devoir missionnaire de l'Eglise.

Dans un milieu donné, c'est par l'institution paroissiale que la réalité ecclésiale est présente au monde. C'est dire que pour travailler au salut de tous, la paroisse doit être organisée de façon à se rendre intéressante, attrayante, aux hommes de toutes conditions placés dans son rayonnement. Nous ne pouvons pas certifier avoir rencontré ce visage de la paroisse au cours de nos entrevues. Nous n'avons pas, il est vrai, le loisir de scruter les raisons des malaises perçus; ce qui aurait débordé les cadres de ce travail. Nous avons remarqué qu'il existe, majoritairement, une distance entre les chrétiens et les responsables de la communauté paroissiale; nous n'avons pas souvent rencontré l'existence de rapports prêtres-fidèles de type vraiment fraternel, permettant et provoquant le dialogue. Les relations semblent être plutôt de caractère fonctionnel: les gens vont aux prêtres en usagers d'un service public. Nous voulons dire qu'ils s'adressent à l'Eglise pour satisfaire certains besoins religieux individuels, certains impératifs traditionnels et sociaux, mais n'ont nullement conscience d'appartenir à l'Eglise en tant que membres d'une communauté missionnaire.

La tendance générale qui s'est filtrée à travers l'ensemble des témoignages est un attachement sentimental

¹ VATICAN II, Les seize documents conciliaires, Lumen Gentium, art. 9, p. 28.

aux valeurs héritées du passé, conditionné par la pression sociale, favorisant l'immobilisme et la passivité. Ayant besoin d'un milieu fermé pour se soutenir, il est possible que le sentiment religieux s'étiolle lorsque les cadres traditionnels de ce milieu éclatent. Or, ce qui est évident, c'est, d'une part, la rapide transformation de la société, et d'autre part, un certain malaise affectant l'institution paroissiale. Conséquemment, bon nombre de chrétiens, se sentant plus ou moins en sécurité, deviennent plus ou moins indifférents à l'idéal religieux. Dans ces conditions, les enfants présentés au baptême offrent-ils toujours une certitude morale qu'ils vivront leur vie d'enfants de Dieu? Ne se tromperait-on pas si on pensait que le baptême d'un petit enfant peut être accordé dans n'importe quelles conditions? Serait-ce respecter la grandeur du don de Dieu? Ne réduirait-on pas, ainsi, le sacrement à une sorte de rite magique?

L'Eglise, bien sûr, engage toujours sa responsabilité en conférant le baptême aux enfants, mais les parents chrétiens sont de l'Eglise et par conséquent, leur responsabilité est première parce qu'ils sont les premiers garants de la foi de leurs enfants, tout comme les parrains et les marraines. Ceux qui étaient soumis à notre enquête sont-ils tous conscients de l'importance de leur rôle? Nous croyons que, généralement parlant, ce rôle n'est pas

compris dans toutes ses dimensions et nous croyons également que les efforts les plus urgents et les plus nécessaires de la pastorale devraient viser l'éducation des parents en ce qui concerne le vrai sens de ce sacrement, tel que le conçoit l'Eglise. L'éducation, aussi, du sens de leurs responsabilités.

Si la réflexion sur le baptême des enfants doit toujours être menée à la lumière de cette vérité fondamentale: "le baptême est le sacrement de la foi", peut-on conclure de cette enquête que cette donnée doctrinale essentielle est saisie par tous les chrétiens? Les réflexions que nous avons relevées au cours de cette enquête ont révélé diverses tendances. Afin de mesurer notre variable dépendante: la conception du baptême qu'ont les chrétiens, nous avons d'abord essayé de détecter les motifs qui poussent les parents à solliciter le baptême pour leurs enfants. Puis, nous avons tenté de vérifier ce que signifie pour eux la réalité baptismale. Enfin, nous avons cherché à découvrir jusqu'à quel point ils comprennent le sens de la cérémonie proprement dite.

Les résultats qui se dégagent des témoignages recueillis, vérifient notre hypothèse. En effet, demander le baptême pour leur enfant, devient pour certains parents une espèce de soumission passive aux impératifs familiaux, sociaux ou traditionnels. L'événement prend le plus

souvent l'allure d'une fête familiale qui célèbre la naissance plutôt que le baptême proprement dit. Pour d'autres, le rite baptismal est la condition d'une série d'actes religieux qui jalonnent l'existence: Quelqu'un qui ne serait pas baptisé aurait des ennuis plus tard, surtout à l'occasion du mariage. La crainte d'une mort prématurée fait souvent envisager le baptême comme un porte-bonheur qui peut conjurer un mauvais sort. Quant à la valeur du sacrement, très rares sont les parents qui saisissent la portée ecclésiale et missionnaire du baptême, et les responsabilités qui en découlent pour eux, les parrains et leurs enfants; le sens de l'engagement, du témoignage et du caractère communautaire du baptême est loin d'être perçu dans toute sa profondeur. La célébration liturgique, même si elle a récemment subi quelques heureux changements, n'en reste pas moins mal comprise par la plupart des gens. Le nouveau rituel apportera, sans doute, des améliorations qui favoriseront une meilleure compréhension du symbolisme des rites baptismaux.

Nous avons supposé que des variables indépendantes telles que l'âge, le degré d'instruction, l'habitat, le nombre d'enfants, l'occupation du père, les relations entre prêtres et familles, etc., auraient influé sur la variable dépendante. Si nous avons pu poursuivre notre enquête dans d'autres secteurs de la ville, peut-être

aurions-nous pu constater, par comparaison, le jeu de tels facteurs. Mais notre échantillon, présentant des caractéristiques d'homogénéité, il nous est difficile de préciser dans quelle mesure ont joué ces variables. En tout cas, elles ne se sont pas avérées importantes, sauf peut-être le degré de scolarité, en certains cas. Encore ici, une étude comparative dans une population où la moyenne d'instruction serait plus élevée nous permettrait sans doute de vérifier si la différence dans la conception du baptême n'en est qu'une de verbalisation ou si elle se rapproche véritablement de la conception que nous présente l'Eglise. Mais il ne fut pas possible ici de la mesurer, la proportion des femmes ayant fait des études supérieures étant très faible. Les résultats reflètent donc une attitude générale conditionnée par des phénomènes à peu près identiques. Le chapitre sur la description de la population peut aider à connaître les influences socio-économiques qui caractérisent la classe de gens que nous avons interviewés.

Après avoir pris connaissance de la pensée doctrinale de l'Eglise à la lumière des écrits des Pères et surtout des textes conciliaires, nous retenons que la mission de l'Eglise consiste à rendre possible, à travers le sacrement qu'elle est, la rencontre de tout homme avec le Christ. Le baptême des enfants doit donc être considéré

en fonction de cette finalité missionnaire. Ainsi, avant d'épiloguer sur la question des enfants morts sans baptême, est-il plus important de se demander: "En quoi la façon d'organiser le baptême contribue-t-elle à faire apparaître l'Eglise dans sa vérité de signe de salut pour tous?"

Car si les hommes doivent marcher à la rencontre du Christ, ils n'ont pas d'autre moyen de le trouver que de rencontrer le visage de l'Eglise. Pour rendre possible et plus facile cette quête du Christ, n'est-il pas du devoir de l'Eglise de tout mettre en oeuvre pour rendre son visage agréable, intéressant et attirant? C'est en assumant la responsabilité de son visage qu'elle travaillera vraiment au salut du monde. Pour cela, elle doit sans cesse se tenir aux écoutes des besoins des hommes de notre temps.

Nous espérons donc que cette étude apporte, d'une façon bien modeste, nous en convenons, quelque éclairage aux orientations futures de la pastorale.

BIBLIOGRAPHIE

Théologie.

- ALAND, Kurt, Did the Early Church Baptize Infants?, (The Library of History and Doctrine), London, SCM, 1963, 120 p.
- CAMELOT, P. Th., o.p., Spiritualité du baptême, (Lex Orandi), Paris, Cerf, 1960, 283 p.
- CORBLET, Jules, Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de baptême, Paris-Bruxelles, Palmé, 1885-1886, 2 vol.
- DAVIS, C., The Making of a Christian, London-New York, Sheed & Ward, 1964, 184 p.
- DIDIER, J.C., Le baptême des enfants dans la tradition de l'Eglise, Paris, Tournai, Desclée & Cie, 1959, 197 p.
- , Faut-il baptiser les enfants? La réponse de la tradition, coll. Chrétiens de tous les temps, Paris, Cerf, 1967, 302 p.
- DUJARIER, M., Le parrainage des adultes aux trois premiers siècles de l'Eglise, Paris, Cerf, 1962, 451 p.
- EQUIPE DE LA MISSION DE FRANCE, Ils demandent le baptême pour leur enfant, Paris, Cerf, 1966, 256 p.
- HENRY, A.M., o.p., Pourquoi le baptême? chap.3, III^e partie. Le baptême des enfants, Paris, Cerf, 1966.
- JEREMIAS, Joachim, Infant Baptism in the First Four Centuries, London, SCM Press, 1960, 111 p.
- , The Origins of Infant Baptism, London, SCM Press, 1963, 90 p.
- , Le baptême des enfants pendant les quatre premiers siècles, trad. de B. Hubsch et F. Stoessel, LePuy, Lyon, Mappus, 1967, 176 p.
- LEEMING, B., s.j., Principes de théologie sacramentaire, chap. II. Le baptême des enfants et l'efficacité des sacrements, Mame, 1961, 941 p.

- MAERTENS, T., Histoire et pastorale du rituel du catéchuménat et du baptême, coll. Pastorale et liturgie, Bruges, Biblica, 1962, 351 p.
- MARTIMORT, A.G., L'Eglise en prière, Tournai, Desclée & Cie, 1961, 916 p.
- POWELL, Anthony, s.j., Baptism, London, Challoner Publ., 1962.
- RAHNER, Karl, Mission et grâce, III. Au service des hommes, Mame, 1965, 311 p.
- Dictionnaire de théologie catholique, vol. II, col. 192ss.
- Pastorale et sociologie religieuse.
- ACQUAVIVA, Sabino S., L'éclipse du sacré dans la civilisation industrielle, Paris, 1967, 402 p.
- BIROU, Alain, Sociologie et religion, coll. Sociologie religieuse, Economie et humanisme, éd. Ouvrières, 1958, 259 p.
- CHARPIN, F.L., Pratique religieuse et formation d'une grande ville, coll. L'Eglise en son temps, Paris, Centurion, 1966, 332 p.
- COX, Harvey, The Secular City, New York, Macmillan, 1966, 276 p.
- DUCOS, Marcel, o.p., Les relations humaines dans l'Eglise, coll. Recherches pastorales, Paris, Fleurus, 1965, 198 p.
- DUMONT, Fernand, Pour la conversion de la pensée chrétienne, coll. Constantes, Montréal H M H, 1964, 236 p.
- GODIN, A., s.j., La relation humaine dans le dialogue pastoral, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1963, 196 p.
- GRAND'MAISON, Jacques, La paroisse en concile, coordonnées sociologiques et théologiques, Montréal, Fides, 1964, 300 p.
- , Crise de prophétisme, Spiritualité du laïc éd. A.C.C., 1965, 315 p.

- GRAND'MAISON, Jacques, L'Eglise en dehors de l'église, Montréal, Cahiers de communauté chrétienne, 1966, 208 p.
- HARING, Bernard, c.s.s.r., Force, faiblesse de la religion, Desclée, 1964, 358 p.
- HOEFNAGELS, Harry, L'Eglise et la société prométhéenne, Problèmes de sociologie religieuse, Desclée de Brouwer, 1966, 149 p.
- HOUTART, François, Sociologie et pastorale, Fleurus, 1963, 95 p.
- PIN, Emile, s.j., Pratique religieuse et classes sociales, Lyon, 1956, 444 p.

Articles de revues.

- BOUCHEX, R., Théologie pastorale du baptême, dans L'Ami du Clergé, no 9, 29 fév. 1968, p. 129-137.
- BOUYER, L., Symbolisme des rites baptismaux, dans Maison-Dieu, no 32, 1952, p. 5-17.
- BROTHERS, J., Social Change and the Role of the Priest, dans Social Compass, Vol. X/6, 1963, p. 477-489.
- CHAVASSE, A., Histoire de l'initiation chrétienne des enfants de l'antiquité à nos jours, dans Maison-Dieu, no 28, 1951, p. 26-44.
- DE LAVALLETTE, H., s.j., Autour de la question des enfants morts sans baptême, dans Nouvelle Revue de Théologie, 1960, p. 56-60.
- DIDIER, J.Cl., Une adaptation de la liturgie baptismale au baptême des enfants dans l'Eglise ancienne, dans Mélanges de Sciences Religieuses, 1965, p. 79-90.
- DIDIER, J.C., Le pédobaptisme au IV^e siècle, Documents nouveaux, dans Mélanges de Sciences Religieuses, VI, 1949, p. 233-246.
- DIDIER, J.Ch., Le baptême des enfants, dans L'Ami du Clergé, no 13, 31 mars 1966, p. 193-200; no 21, 26 mai 1966, p. 326-333; no 36, 8 sept., p.497-509.

- DION, Gérard, La sécularisation dans la société québécoise, dans Perspectives sociales, vol. 22, no 1, 1967, p. 2-13.
- Documentation catholique, Note sur la pastorale des petits enfants, no 1466, 6 déc. 1965, col. 457.
- DONDAINE, H.F., Le baptême est-il encore le sacrement de la foi?, dans Maison-Dieu, no 6, 1946, p. 77-87.
- DUMONT, F., Recherches sur les groupements religieux, dans Social Compass, Vol. X/2, 1963, p. 171-191.
- EPISCOPAT DE FRANCE, La pastorale du baptême des petits enfants, dans L'Ami du Clergé, no 10, 10 mars 1966, p. 154.
- Fêtes et Saisons, Le baptême, supplément au no 76, avril 1953.
- GAILLARD, J., Les sacrements de la foi, dans Revue Thomiste, no 59, 1959, p. 9-10.
- GRUMELLI, Antonio, Exigences fonctionnelles de la paroisse et pastorale des marginaux, dans Social Compass, Vol. X/1, 1964, p. 63-70.
- HENRY, A.M., Le baptême des enfants d'incroyants, dans Parole et Mission, no 22, 1963, p. 396-418.
- LE BRAS, G., Déchristianisation, mot fallacieux, dans Social Compass, Vol. X/6, 1963, p. 445-452.
- LECLERCQ, J., L'Eglise devant les hommes, dans Social Compass, Vol. X/1, 1963, p. 5-27.
- LIGIER, L., s.j., Symbolisme biblique du baptême, dans Concilium, no 22, 1967, p. 21.
- LIEGE, P.A., Les sacrements livrés à l'incroyance, dans Parole et Mission, no 25, 1964, p. 191-257.
- MARCUS, Emile, La pastorale du baptême des petits enfants, dans Paroisse et Liturgie, no 3, 1966, p. 260-275.
- MARCUS, E., Qui doit-on laisser accéder aux sacrements, dans Paroisse et Liturgie, no 5-6, 1964, p. 497 ss

- PEUCHMAURD, P., o.p., Qui faut-il baptiser?, dans Parole et Mission, no 28, 1965, p. 112-131.
- SCHMITT, Joseph, Baptême et communauté d'après la primitive pensée apostolique, dans Maison-Dieu, no 32, 1952, p. 53-73.
- SCHREUDER, Osmund, Church and Sociology, dans Social Compass, Vol. XI/5, p. 5-19.
- TILLET, A., La pastorale du baptême des petits enfants, dans L'Ami du Clergé, no 22, 30 mai 1968, p. 347-352.

Etudes sociologiques.

Hull 1962. Urban Renewal Report.

Les nouveaux citoyens. Enquête sociologique sur les jeunes du Québec, par Marcel Rioux et Robert Sévigny, Radio-Canada, Service des publications.

L'instruction et le développement rural, Rapport de recherche ARDA (RF-1) par D. M. Connor et D. W. Magill.

Milieux, genres de vie ruraux et pauvreté dans les Maritimes, Rapport de recherche ARDA (RF-3) par Pierre-Yves Pôpin.

Participation aux associations et conception de la paroisse à Saint-Jérôme-de-l'Auvergne, par Paul Bélanger, Université Laval, Québec, 1963.

Travailleurs de la production, leurs caractéristiques sociales et leurs opinions sur l'organisation de leur vie de travail et de loisir, par Jacqueline C. Massé, Ph.D., Université Montréal, nov. 1965.

Le mariage des adolescents à Montréal. Etude sociologique sur leurs chances d'ajustement marital, par Madeleine Trottier et André Normandeau, Univ. Montréal, 1966.

Le comté de Lotbinière. Etude sociologique, par Robert Ayotte, Univ. Laval, Québec, 1966.

Les comportements économiques de la famille salariée du
Québec, par Marc-Adélaré Tremblay et Gérald Fortin,
collab. de Marc Lapointe, Québec, 1966.

ANNEXE I

CLASSIFICATION DES OCCUPATIONS¹

A. Professionnels et semi-professionnels

1. Professions libérales, techniques, artistiques
Professeur d'école secondaire
2. Industriels et haute administration
3. Semi-professionnels:
Dessinateur
Professeur d'école spécialisée

B. Employés, commerçants et autres travailleurs de catégories semblables

1. Administration (poste subalterne) et petits commerces
Agent d'assurances
Gérant de magasin
Vendeur
2. Employés de bureau et assimilés
Commis de magasin
Employé de bureau (assistant-comptable)
Commis de bureau
3. Personnel des services publics
Pompier
Employé civil
Employé (chemin de fer)

C. Ouvriers

1. Ouvriers spécialisés et semi-spécialisés
Contremaître
Industrie du papier
Industrie lourde (goudronneur) (acier: charpentier)
Industrie alimentaire (boucher)
Construction
Type artisanal (peintre)
Industrie de l'imprimerie (pressier)

¹ Cette classification s'inspire largement d'une classification élaborée par des professeurs de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval.

Opérateur (pelle mécanique)
Bijoutier
Horloger
Latteur
Mécanicien: type industriel (cie de téléphone)
Machiniste-débossleur

2. Ouvriers non spécialisés
Journalier, manoeuvre
Balayeur
Camionneur
3. Services personnels
Infirmier non licencié
Chauffeur d'autobus
Livreur (lait, liqueur douce)
Concierge
Garçon de table.

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE

Enquête sur le baptême (Hull)

IDENTIFICATION

Nom

Age du père

Scolarité

Age de la mère

Scolarité

Adresse (no) (rue) (paroisse) (téléphone)

Date de l'interview

Durée

A. SITUATION DE LA FAMILLE

1. Y a-t-il longtemps que vous demeurez ici? années
2. Etes-vous propriétaire ou locataire? (encercler)
3. Combien avez-vous d'enfants non mariés qui habitent à la maison?
4. Quel est l'âge de l'aîné?
5. Si l'aîné a plus de 15 ans: Avez-vous des enfants qui travaillent?
6. Que fait votre mari? (son métier)
7. Vous-même avez-vous un emploi à l'extérieur? (quel genre)
8. Si oui: aimez-vous cela?

B. OPINIONS SUR LE BAPTEME

a) Amorçage: BAPTEME '67

9. Date de naissance du bébé '67 (jour) (mois)
10. Date du baptême (jour) (mois) Endroit
11. Pourquoi avez-vous choisi cet endroit (ou paroisse)?
12. Celui qui a baptisé votre enfant a-t-il quelque relation avec la famille?
13. Si non, le connaissiez-vous personnellement?
14. Avez-vous payé quelque chose pour le baptême?
15. Que pensez-vous du fait de payer pour un baptême? (et les cloches)

b) Participation

16. Est-ce que le baptême a été un événement important dans la famille?
17. En avez-vous plutôt fait une fête intime?
18. En avez-vous profité pour inviter des parents, des amis, autres que les parrain et marraine?

49. Votre mari vous a-t-il aidé à organiser le baptême?
50. Qu'a-t-il fait?
51. Est-ce que le baptême a été l'objet de conversations, d'échanges, avant la cérémonie, ici dans la maison?
52. En avez-vous parlé avec d'autres personnes?
53. Y a-t-il été question du nom de l'enfant?
54. Comment a-t-on choisi le nom de l'enfant?
55. Qui a choisi le nom de l'enfant?
56. Pourquoi cette personne a-t-elle choisi?
57. Pour quelles raisons ce nom a-t-il été choisi?
58. Les autres enfants ont-ils été intéressés, impressionnés par ce baptême?
59. Vous ont-ils posé des questions?
60. Est-ce que vos enfants vous ont parlé de la catéchèse du baptême reçue à l'école?
61. Que pensez-vous de la nouvelle catéchèse chez les enfants?
62. Trouvez-vous que la catéchèse donnée aux adultes répond à vos besoins?
63. Avez-vous assisté à ces cours de catéchèse?
64. Seule ou avec votre mari?
65. En êtes-vous satisfaite?
66. Avez-vous pensé à autre chose?
67. Que diriez-vous d'une préparation au baptême?
68. Comment pourrait se faire cette préparation?
69. Par qui pourrait-elle être faite, pensez-vous?
70. A quel moment, croyez-vous, il serait avantageux de placer cette préparation? Avant ou après la naissance?
71. Où pourrait se faire cette préparation?
72. Si après la naissance, de combien de temps le baptême devrait-il être retardé (semaines)?
73. Avez-vous d'autres idées à ce sujet?

C. CONCEPTION DU BAPTEME

74. Aviez-vous hâte de faire baptiser votre enfant?
75. Pourquoi?
76. Croyez-vous que le baptême de votre enfant vous apporte de nouvelles responsabilités?
77. Si oui: lesquelles?
78. Que pensez-vous des jeunes qui auraient aimé mieux recevoir le baptême à l'âge adulte pour être plus libres de choisir?
79. Des parents disent qu'on ne devrait pas faire baptiser de si petits enfants. Qu'en pensez-vous?
80. Selon vous, combien de temps après la naissance est-il préférable de baptiser les enfants?
81. Quelle différence y a-t-il entre un enfant qui meurt sans baptême et un enfant qui meurt après avoir été baptisé?

82. Est-ce que le baptême donne à l'enfant des responsabilités à mesure qu'il grandit?
83. Lesquelles par exemple?
84. Voyez-vous des inconvénients dans la vie d'une personne qui n'a pas eu la possibilité de se faire baptiser?

D. COMPREHENSION

85. Croyez-vous qu'il soit nécessaire de faire baptiser les enfants à l'église?
86. Que pensez-vous de la façon dont le baptême se fait actuellement?
87. Comment aimeriez-vous que se fasse le baptême?
88. Que diriez-vous si le baptême se faisait à la maison ou ailleurs?
89. Aimez-vous les baptêmes en groupe? Pourquoi?
90. Qu'est-ce qui vous frappe le plus dans une cérémonie du baptême?
91. Pensez-vous qu'on pourrait supprimer certaines choses?
92. Est-ce qu'on devrait vous expliquer pourquoi on utilise: l'eau, le sel, l'huile, le cierge, le souffle, le vêtement blanc?
93. Croyez-vous important ou nécessaire pour un chrétien de renouveler ses promesses de baptême? Pourquoi? Quand?

APPRECIATION DE L'INTERVIEW

94. Remarques glissées au cours de l'interview pouvant fournir certaines informations.
95. Conditions matérielles du milieu.
96. Niveau intellectuel.
97. Climat,
98. Accueil.
99. Ouverture.
100. Personnes présentes lors de l'entrevue.
101. Influences.
102. Valeur objective de l'interview.
103. Autres remarques.